Université d'Oran 2
Faculté des Sciences sociales

THESE

Pour l'obtention du diplôme de Doctorat en Sciences
En Anthropologie

Approche anthropologique de la délinquance juvénile à l'épreuve du genre

Cas des institutions de rééducation à Oran et à Mostaganem

Présentée et soutenue publiquement par :
Mme Bouterfa Fatima Zahra

Devant le jury composé de :

Lalaoui Ahmed	Professeur	Univ. Oran 2	Président
Moutassem-Mimouni Badra	Professeur	Univ. Oran 2	Rapporteur
Tadjine Ali	Professeur	Univ. Mostaganem	Examinateur
Benosmane Jaouida	Professeur	Univ. Tlemcen	Examinatrice
Sebaa Fatima Zohra	MCA	Univ. Oran 2	Examinatrice
Mokedem Khadidja	MRA	CRASC Oran	Examinatrice
Safa Amina	MCB	Univ. Mostaganem	*Membre invité*

Année Universitaire 2019-2020

République Algérienne Démocratique et populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Ecole Doctorale en Anthropologie

En partenariat avec:

- L'Université d'Oran –Es-Senia(Université habilitée)
- L'Université Abou-Bekr BELKAID/TLEMCEN
- L'Université Abdelhamid Ibn Badis/ MOSTAGANEM
- L'Université Mouloud MAMMERI /TIZI OUZOU
- L'Université Abderahmane MIRA /BEJAIA
- L'Université MENTOURI/ CONSTANTINE
- CentrenationaldeRechercheenAnthropologie SocialeetCulturelle(CRASC)

Année Universitaire2019/2020

Il est important de faire sentir à l'adolescent, mais aussi à ses parents et à ceux qui l'entourent que ce qu'il a pu vivre jusqu'à présent ne fige pas son destin, que tout n'est pas joué, qu'il garde une partie de son avenir en mains. L'objectif essentiel est de l'aider, à travers ses propres richesses, à faire son chemin dans la diversité des possibles.

Philippe Jeammet

Remerciements

« Soyons reconnaissants aux personnes qui nous donnent du bonheur ; elles sont les charmants jardiniers par qui nos âmes sont fleuries »

Marcel Proust

Je tiens à remercier Madame Moutassem-Mimouni Badra, Professeur à l'Université d'Oran au niveau de la Faculté des Sciences Sociales, qui m'a encadré tout au long de cette thèse et qui m'a fait partager ses brillantes intuitions. Elle fut pour moi une directrice de thèse attentive, patiente et surtout disponible, malgré ses nombreuses charges. Sa compétence, sa rigueur scientifique et sa clairvoyance m'ont beaucoup appris et aidé à aller de l'avant pour mener à bon terme cette recherche. Qu'elle soit aussi remerciée pour sa gentillesse, sa disponibilité permanente et pour les nombreux encouragements qu'elle m'a prodiguées.

J'exprime mes vifs remerciements aux membres du jury qui m'ont fait l'honneur de participer à cette soutenance.

J'adresse ma gratitude aux directeurs des Centres de Rééducation d'Oran et de Mostaganem et à leurs personnels, ainsi qu'aux mineurs filles et garçons pour leur disponibilité.

Je remercie mes collègues et ami(e)s et avec lesquels j'ai passé des années magnifiques et qui m'ont apporté un soutien moral des plus évidents.

Enfin, je dédie toute mon affection à ma famille, à mes proches et surtout à mon père avec une touche particulière à ma sœur et mes enfants et ma belle famille. La palme revient à mon conjoint qui a été non seulement compréhensif, mais tolérant et coopératif au point de se multiplier pour me porter aide et réconfort sans faillir un seul instant.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à

Mon très cher père que Dieu le tout puissant t'accorde une longue vie

Ma réussite été, et est toujours un souci permanent

Tes prières et tes conseils m'ont toujours accompagné

La mémoire de ma très chère mère qui a continué toujours de me faire comprendre que la vie est belle avec ses problèmes

Sommaire

Introduction générale 1

Chapitre 1: Problématique et approche méthodologique

I. Problématique 8

1. Présentation du thème et de son contexte 8

2. Problématique et hypothèse 8

II. Stratégie méthodologique 14

1. Objectif de la recherche 14

3. Présentation du terrain d'étude 17

4. Les critères d'échantillonnage 22

5. La collecte des données 22

6. Déroulement de la recherche 23

7. Analyse des données 26

Chapitre2: Adolescence et conduite délinquante

I. Adolescence 33

1. Histoire de l'adolescence 34

2. Approches de l'adolescence 36

3. Adolescence et loi 40

4. Le modèle socioculturel de l'adolescence 41

5. Législation islamique (charia islamia) 43

6. Adolescence algérienne 45

II. Conduite délinquante 48

1. Les théories de la délinquance 49

2. Qui devient délinquant ? 51

3. Facteurs de risque et motivation 62

4. CSR: Délinquant ou victime ? 71

5. Vie de jeune (fille/garçon) délinquant (e) en institution 82

Chapitre3: Genre et délinquance en Algérie

I. Genèse des études de genre....90

1. Qu'est ce que le genre ?90

2. Mères fondatrices du genre: Margaret Mead et Simone de Beauvoir92

3. Le genre dans différentes disciplines....93

II. Construction de l'identité sexuelle: garçon ou fille....95

III. Différences sexuelles dans les formes de la délinquance....98

1. Influence du sexe99

2. Facteurs biologiques99

IV. Société algérienne: domination masculine ou éclipse féminine ?....102

Chapitre 4: Compréhension réelle du phénomène genre

I. Avant que le problème de la délinquance ne se pose....120

1. Les institutions de socialisation de la jeunesse (fille /garçon)120

II. Au moment de la délinquance....135

1. L'implication des parents....135

2. Mesures disciplinaires....142

3. Distinction selon le genre dans les institutions143

III. Après la délinquance....153

1. Le devenir des mineurs153

Conclusion générale …..…….. 161

Références Bibliographiques....167

Annexes....177

Introduction générale

Le sujet que nous avons choisi d'étudier est celui de la délinquance juvénile en rapport avec le genre. Cette étude s'inscrit dans le cadre général des préoccupations des sciences humaines et sociales (anthropologie, sociologie, psychologie, criminologie, droit, éducation…etc.).

Dans le champ des sciences humaines et sociales, il existe de nombreuses littératures scientifiques et diverses approches au sujet de la délinquance juvénile. Les travaux de F.Z DELLADJ SEBAA (2000), de Amel Bouakba (2011) sur la délinquance, ceux de B. Moutassem-Mimouni (1980, 1999, 2001,2006, 2014) sur les enfants privés de familles ainsi que les recherches de M. Boucebci et coll. ont donné une vision transversale de la situation de ces enfants, notamment des problèmes liés à leur prise en charge.

Le présent travail de recherche est une lecture culturelle du rapport du genre à la délinquance. Il s'agit donc d'une analyse compréhensive du comportement du jeune délinquant et de la jeune fille délinquante dans la société algérienne.

La délinquance féminine est traitée dans cette étude, bien qu'elle fût abordée par F.Z DELLADJ SEBAA[1], pour souligner la différence en milieu algérien tout en dévoilant les discriminations subies par la jeune fille délinquante.

Ceci nous mène à une nouvelle réflexion axée sur deux perspectives, l'une concernant les représentations sociales de la délinquance à l'égard des filles et des garçons, l'autre s'appuyant sur la distinction selon le genre dans les centres de rééducation de Mostaganem (garçons) et d'Oran (garçons, filles).

La délinquance juvénile est considérée comme une forme de déviance qui touche la jeunesse de n'importe quelle société y compris la société algérienne où elle connait des proportions alarmantes si l'on croit les médias.

En Algérie, ce phénomène social concerne l'adolescent qui rencontre des problèmes psychologiques et sociaux qui adoptent un certain comportement. Celui-ci va s'exprimer par la suite, par des transgressions à la loi sanctionnées par le système juridico-policier. Cet état de fait va altérer le lien social qui unit le jeune à la société.

[1] Sebaa Fz. (2000) , *Adolescence et délinquance en Algérie : le cas de la délinquance juvénile féminine en Algérie*. Edition, Oran , Dar El Gharb.

La loi vise à séparer les délinquants de ceux qui ne le sont pas par un code juridique disposant de différentes catégories d'infractions et de mesures visant la prise en charge de ces jeunes délinquants.

L'Algérie a connu ces dernières années un grand bouleversement qui a ébranlé sa stabilité politique, économique et sociale. Ceci s'est répercuté négativement surtout sur les enfants et les adolescents. La décennie noire a non seulement été à l'origine de milliers de morts, de blessés graves et de sans-abris, mais aussi à l'origine du déracinement de centaines de milliers, voire de millions de personnes. Sous l'effet de la peur et de la menace, ces gens-là furent obligés d'abandonner leurs maisons ou leurs terres ; ils sont venus, grossir des villes[2] déjà exsangues en s'agglutinant à leurs périphéries. Le souvenir de la décennie noire est toujours présent dans les discours de la famille algérienne.

En Algérie, la famille se caractérise par le « traditionnel » et le « moderne» qui sont les bases fondamentales de l'éducation de la société algérienne ainsi que l'adaptation aux normes et aux valeurs sociales.

Il est clair que l'éducation dans la famille repose sur la relation entre les parents et leurs enfants. Les enfants perdus entre les traditions ancestrales et les exigences de la vie moderne n'arrivent pas toujours à s'adapter à un mode de vie aléatoire en synchronisant au mieux les désirs obsolètes des parents (comportement demandé par la société) avec leurs rêves et espoirs quasiment légitimes.

Dans cet état d'esprit, M.Boutefouchet affirme : « le jeune, dans les mutations sociales actuelles, semble balloté entre les divers cadres sociaux et les diverses valeurs sociales qui se sont superposées dans la société algérienne depuis l'indépendance. Ce balancement, notamment entre les deux systèmes sociaux, l'ancien et le nouveau, touche le jeune dans sa personnalité profonde »[3].

[2] Moutassem-Mimouni Badra. et al.,(2014) , *Mineurs en Garde judiciaire : Quelle prise en charge institutionnelle ?* PNR 31, Oran, CRASC.

[3]Boutefouchet M. (1995), *système social et changement social en Algérie*. Edition, Alger, OPU

Bien entendu, l'ensemble des composantes sociales et humaines représente la société traditionnelle, tandis que l'individualisme constitue la caractéristique essentielle de la société moderne.

Néanmoins, ce sont encore les parents qui définissent les règles intrafamiliales au sein de ces deux catégories de la famille en ajustant leur comportement avec les filles et les garçons.

Fille/garçon, le genre s'appuie essentiellement sur cette dichotomie dont il forme l'ensemble des rapports sociaux de sexe qui produisent essentiellement deux univers : celui des hommes « masculinité » et celui des femmes « féminité ».

Nous observons, également, dans la société maghrébine contemporaine, une ségrégation de sexes frappante dans l'univers social comme en témoigne C. Dujardin : « le monde des hommes et celui des femmes sont comme le soleil et la lune ; ils se voient peut — être tous les jours, mais ils ne se rencontrent pas». Farouk Benatia, professeur en Sciences sociales à l'université d'Alger a déclaré, quant à lui, que « dans notre pays, deux sociétés coexistent avec leurs mœurs, leurs coutumes, leur langage, leurs rites, leurs pratiques, leurs habitudes. Ces deux sociétés, celle de la femme et celle de l'homme, vivent côte à côte et n'arrivent pas à se fondre en une seule »[4].

À partir de ces données de base, nous allons essayer de comprendre tout au long de cette recherche les rapports de genre à travers l'analyse des différentes institutions de socialisation**.**

[4]Lacoste, Dujardin, C. Virolle.(1998), *Femme et homme au Maghreb et en immigration : la frontière du genre en question, étude sociologique et anthropologique*. Edition, Paris, PUBISUD, P.294.

Ceci nous oblige à nous diriger vers l'éducation familiale, l'apprentissage à l'école et la réaction sociale. Ainsi, nous essaierons de comprendre quels statuts sont mis à la disposition de ces jeunes délinquants(es) qui ont commis des délits et de quelle prise en charge ils bénéficient. Il est fréquent qu'ils soient placés dans des centres de rééducation pour une période définie suite à une décision de justice.

Ces mineurs, garçons et filles, soumis au règlement intérieur de ces centres seront privés de leurs libertés. Cependant et dans le cadre de la visite, ils ont la possibilité de recevoir leurs parents. Au cours de leurs parcours dans le centre, un ensemble d'éducateurs et d'éducatrices les guident en veillant à leur réintégration par le biais d'une prise en charge imposée.

Cette frange de la société, « les mineurs délinquants », constitue pour nous, un objet sociologique et anthropologique qui mérite d'être étudié. En effet, nous retiendrons les observations des jeunes placés dans les institutions. Dans notre analyse, nous accorderons une place importante aux représentations sociales au sein de la société, car nous pensons que la problématique du genre trouve une interprétation possible et un éclaircissement au niveau de la famille, de l'école ainsi que de la société.

Partant de ce constat, nous avons voulu illustrer les distinctions dans différents centres de rééducation (filles/garçons). Certainement, la question de prise en charge de ces jeunes en difficultés reste un sujet d'actualité important et nous nous demandons particulièrement :

Dans quelle mesure le genre oriente-t-il dans cette prise en charge ?

Pour cela, l'étude que nous proposons se compose d'une introduction, trois chapitres et une conclusion.

Dans le premier chapitre, il s'agira de présenter le sujet, d'exposer la problématique et d'aborder le choix du thème et son objectif. Nous présenterons, par la suite, les hypothèses du travail et la méthodologie adoptée. Puis, nous ferons une présentation des institutions de prise en charge des jeunes délinquants :

- Le centre spécialisé de rééducation (CSR) de SAYADA (garçon)
- Le centre spécialisé de rééducation (CSR) de cité DJAMEL (garçon)
- Le centre spécialisé de rééducation (CSR) Gambetta (fille)

Nous parlerons de leurs organisations et de leurs objectifs.

Pour clôturer ce chapitre, nous tenterons d'exposer les définitions des concepts clés de notre recherche.

Dans le deuxième chapitre, nous nous intéresserons au concept du genre et nous donnerons une définition de l'identité sexuelle, des différences sexuelles et enfin, nous exposerons le problème de la domination masculine qui engendre l'éclipse féminine.

Le troisième chapitre comprend deux parties :

La première partie présente la période de l'adolescence, sa définition et ses théories par les différentes sciences et on donnera un aperçu sur l'adolescence algérienne.

La deuxième partie est consacrée à la conduite délinquante. Nous évoquerons par la suite, les facteurs de risque de la délinquance, le statut du jeune (délinquant /victime) et nous ferons une analyse institutionnelle pour décrire le vécu du jeune délinquant ainsi que celui de la jeune fille délinquante au sein des institutions étudiées.

Dans le quatrième chapitre, nous analyserons les résultats de nos enquêtes de terrain, à travers les données recueillies. Nous avons consacré ce chapitre pour décrire les représentations sociales du délinquant et de la délinquante. Pour cela, nous essaierons de saisir les principales façons d'expliquer et d'analyser comment les mentalités se représentent la délinquance masculine et la délinquance féminine.

De ce point de vue, nous avons divisé le phénomène de la délinquance en trois phases

Avant :

Nous nous sommes intéressées aux différentes relations de base entre les institutions de socialisation (famille, école, société) et le jeune (garçon/fille) pour comprendre leurs rapports sociaux tels que :

–l'éducation (les *garçons* et les *filles* reçoivent-ils la même *éducation* ?)

–la réflexion sur le milieu scolaire et social, les mentalités…

– les différents termes utilisés chez les garçons et chez les filles (ayb, hochma, michijaya…)

Au présent :

Ce niveau sert à décrire les représentations sociales de la société sur le jeune délinquant et délinquante et la manière dont les parents perçoivent la délinquance de leurs garçons et de leurs filles ?

Une analyse de l'institution selon le genre sera faite auprès des CSR concernant la prise en charge, l'architecture des centres, les mesures disciplinaires, etc.

Après :

Après avoir décrit toutes les représentations de la délinquance juvénile, une analyse de sortie de CSR est nécessaire pour enrichir notre travail. Pour cela nous avons fait une étude de cas pour des mineurs en dehors du CSR (garçon, fille) afin de savoir comment ils arrivent à s'insérer socialement et affronter les difficultés rencontrées.

Enfin, une conclusion complètera le travail et sera suivie par la bibliographie et les annexes.

Chapitre 1

Problématique et approche méthodologique

Chapitre 1 Problématique et approche méthodologique

I. Problématique

1. Présentation du thème et de son contexte

Notre sujet porte sur l'étude d'un phénomène social qui est celui de la délinquance juvénile en prenant comme terrain d'étude : pour les garçons, les centres de rééducation « Sayada » (Mostaganem) et Hai Jamel (Oran), et pour les filles celui de Gambetta (Oran).

Partant des études réalisées en Algérie sur la question de la délinquance qui nous ont donné une approche panoramique de ce phénomène dans tous les axes (genre, âge, etc.), il est à noter que le taux de la délinquance se manifeste avec une prévalence relativement faible[*] dans la population des jeunes garçons et jeunes filles même si le nombre de délits a augmenté dans cette population (voir les chiffres infra).

Notre étude dépasse le stade de comparaison entre la délinquance féminine et celle masculine. Elle va s'intéresser plus particulièrement aux rapports sociaux qui gravitent autour de chaque type de délinquance et dans les processus de socialisation ainsi que leurs interactions quotidiennes.

Il s'agira dans ce travail de recherche qui va s'inscrire dans le champ de l'anthropologie culturelle et du changement social de dégager une approche en termes de « genre » qui permettrait d'expliquer et de mettre en évidence certains faits qui contribueront à analyser quelques aspects du problème posé.

2. Problématique et hypothèse

Le phénomène de la délinquance est actuellement au centre des préoccupations sociales, politiques, psychologiques et scientifiques. La délinquance est la transgression d'une loi civile, ce qui est passible de sanctions pénales. C'est un problème qui touche la société et l'individu, surtout lorsqu'il s'agit de l'inadaptation sociale de jeunes adolescents et adolescentes.

[*] Le sensationnalisme des média n'est pas très réaliste, même s'il permet la prise de conscience de cette réalité qui nécessite une prise en charge adaptée.

Il convient d'indiquer que la plupart des sociétés, y compris la société algérienne, s'intéressent aux questions d'inadaptation et de déviance juvénile afin d'intégrer ces jeunes tout en envisageant une prévention.

En Algérie, la délinquance juvénile est un mal qui a pris de l'ampleur, ces dernières années. Le détachement familial, les fugues, les vols, la prostitution, l'alcoolisme, la toxicomanie, les trafics, les délits, l'immigration clandestine et les crimes sont autant d'infractions commises par ces adolescents qui sortent à peine du monde de l'enfance »[5].

À cet effet et pour apporter plus d'illustrations à nos propos, nous nous appuyons sur des statistiques qui vont nous permettre, principalement, de mesurer l'ampleur de la délinquance dans la société algérienne. En effet, une évolution de plus de 56 %, entre 1998 et 2002 est observée[6].

Sont placées en tête les infractions commises par des jeunes délinquants en 2010, avec 3773 mineurs impliqués, dont 72 filles. Les coups et blessures volontaires avec 2153 mineurs impliqués, dont 103 filles, suivis de la dégradation de biens avec 382 mineurs impliqués, dont 30 filles. 413 mineurs, dont 16 filles, ont été impliqués dans des atteintes à la famille et aux bonnes mœurs. L'usage de stupéfiants et de psychotropes concerne 233 mineurs et 248 autres sont impliqués dans des associations de malfaiteurs. 78 cas de mineurs coupables de violences sur ascendants, 19 impliqués dans des homicides volontaires et 14 mineurs impliqués dans des tentatives d'homicides volontaires. L'âge des enfants et adolescents mêlés à toutes ces infractions varient de moins de 10 ans à 18 ans : 5541 sont âgés entre 16 et 18 ans et 129 ont moins de 10 ans. (Samy Cherroud, 2010)[7].

[5] Bouakba Amel (13 Février 2008), *La délinquance juvénile - Un phénomène difficile à maîtriser***,** Allafrica, , http://fr.allafrica.com/stories/200802130482.html , consulté le 13 décembre 2011.

[6]Conseil national économique et social (2003), rapport .protection de la jeunesse : délinquance des mineurs

[7] Cherroud .S, (2010) , http://www.tsa-algerie.com/divers/la-police-devoile-les-chiffres-de-la-delinquance-des-mineurs-en-2010_15887.html , consulté le 24 janvier 2011.

Partant de là, nous pouvons justifier ce développement du phénomène de la délinquance par le changement social qui a touché les structures économiques, sociales, culturelles et familiales et qui entraine aussi une modification de la situation de la femme. Aujourd'hui, la femme a plus de possibilités et de raisons pour sortir, travailler… du coup, elle se trouve un être tour à tour valorisé et parfois mal vu et « devient un concurrent sérieux sur le marché du travail ; elle crée un malaise dans la société mâle » qui voit ces êtres échapper à son contrôle, comme l'a signalé B. Moutassem-Mimouni[8]. En effet, l'auteure montre que cette évolution de la condition de la femme ne se fait pas sans ratés, car en quittant l'espace confiné et protecteur de la maison, la femme prend des risques ; elle peut déraper, faire de mauvaises rencontres, avoir des conduites la mettant en danger, etc.

Parallèlement à l'évolution sociale, la femme, et plus précisément la jeune fille, subit d'autres influences que celles émanant de sa famille, et des valeurs et normes de sa société ; nous pouvons citer le déplacement, le contact avec la civilisation occidentale, le refus des contraintes, les attitudes de révoltes, etc. Tout ce cumul de facteurs pourrait favoriser un glissement vers le chemin de la délinquance.

En effet, la société algérienne s'inquiète pour les filles mineures, compte tenu des valeurs et des normes la dominant. Le modèle traditionnel accorde une grande place à l'honneur ainsi qu'à la fierté « le nif ». Ces deux valeurs sont fortement corrélées à la conduite des femmes et au contrôle exercé sur elles par les hommes. Ces valeurs demeurent enracinées dans la culture algérienne et dans le cœur de l'idéologie patriarcale.

Aussi, sommes-nous arrivés à de nombreuses interrogations à propos de cette délinquance. Comment expliquer la délinquance juvénile ? Comment la concevoir au féminin ? Est-elle conçue de la même manière pour les hommes que pour les femmes ? Toutes ces questions ont besoin de réponses et nous allons essayer d'y répondre tout au long de cette étude.

[8]Moutassem-Mimouni Badra(1980), *Contribution à l'étude des carences soins maternels chez l'enfant algérien,* thèse de doctorat 3ème cycle.

Ayant tenté une première approche de la délinquance dans un mémoire de fin d'Études (Licence), et suite à des entretiens avec la Directrice de Thèse, l'idée de continuer nos recherches nous sembla pertinente. La thématique de la délinquance juvénile étant très vaste et obnubilée autant par la passion que l'intérêt, nous avons décidé de continuer sur la même lancée.

En vue de mieux décrire la dimension de la problématique, nous avons assisté à l'enquête faite par les chercheurs du projet PNR du CRASC, sous la direction du Pr. Moutassem-Mimouni et coll. (2014), intitulée « Les mineurs en garde judiciaire : Protection légale, judiciaire et sociale : état des lieux », fut menée auprès du centre de rééducation de Sayada qui se situe à 2 km de la ville de Mostaganem.

Cette pré enquête nous a permis de cibler les facteurs essentiels qui conduisent un jeune à commettre un délit. En effet, nous avons remarqué que la plupart de ces mineurs souffrent de problèmes familiaux et sociaux tels que la séparation ou le décès des parents, la pauvreté, l'analphabétisme, l'échec solaire, le chômage, etc.

Rappelons que la dégradation de la situation socio-économique, la carence du processus de socialisation au sein de la famille, la faiblesse du système éducatif, l'analphabétisme et autres facteurs cités plus haut engendrent des comportements de destruction et de violence chez les enfants et les jeunes en les poussant à être moins attentifs au discours sur la morale ou sur les valeurs.

Nous avons pu situer, dans un premier temps, le milieu qui favorise une délinquance masculine, à partir de cette pré enquête du CSR-garçons. Nos interrogations sont devenues plus prégnantes : qu'est-ce qui amène une jeune fille à commettre un délit ? Comment distinguer le type de prise en charge adopté dans les deux CSR ? Est-ce un type que nous pourrions qualifier de « genré », c'est-à-dire en fonction des rôles assignés à chaque sexe ?

Le cœur de notre approche ne s'organise pas autour d'un conflit de culture ou de génération, mais aborde la manière dont le rapport de genre est présent dans la conception de la délinquance juvénile ainsi que sa prise en charge institutionnelle. Cette implication du genre dans le projet ouvre de nouvelles perspectives quant à comprendre les attitudes des délinquants et des délinquantes ; elle permet aussi d'initier une nouvelle approche dans le contexte culturel de la société vis-à-vis de la délinquance des jeunes. Nous cherchons à comprendre les raisons qui poussent garçons et filles à l'expérience déviante ou à la prise de risque ainsi que la façon dont sont traités les délinquants en fonction de leur sexe. En tout cas, la théorie du genre aide, néanmoins, à remettre en cause l'idée de l'existence d'une délinquance féminine « par essence » différente de celle masculine[9]. Ceci nous permet de comprendre les résultats qui en découlent ainsi que les mécanismes qui contribuent à notre vision habituelle sur la différence des deux sexes ; elle nous aide à percevoir l'existence du rapport entre le mouvement d'une perpétuation[10] de l'effet des normes genrées engendrées au niveau des valeurs, attitudes et comportements généraux des garçons et des filles, et du mouvement d'une tendance des filles à prendre progressivement distance par rapport à ces normes en copiant sur la délinquance masculine. Ainsi, une interrogation majeure s'impose d'elle-même à notre réflexion à ce stade de la recherche : comment leur sont assignés (aux filles) un statut et une place dans une hiérarchie sociale et symbolique ? D'autres questions non moins importantes nous ont interpelés aussi :

Comment est perçue la délinquance juvénile des filles au sein de la société algérienne ? Est-ce de la même manière que celle des garçons dans la même situation ?

[9]Michel Born et Claire Gavray(2006), « Ecosystème de la victimisation : le cas particulier du milieu scolaire » in *Une criminologie de la tradition à l'innovation : En hommage à Georges Kellens* .Bruxelles, de Boeck et Larcier, p.21-37.

[10]Brunelle Natacha, Brochu Serge et Cousineau Marie-Marthe (2005), « Trajectoires déviantes de garçons et de filles : points de convergence et de divergence » in *Trajectoires de délinquance juvénile : les éclairages de larecherche qualitative,* Natacha Brunelle et Marie-Marthe Cousineau (Dir.). Montréal, les Presses de l'Université du Québec, coll. Problèmes sociaux et interventions sociales, , p. 9-27.

Quels sont les types de délits et de crimes commis par les filles et ceux commis par les garçons ? Quels sont les déterminants de ces délits chez les deux populations ?

Quelles sont leurs perceptions des valeurs et des normes de la société ?

Comment devient-on délinquant ? Comment devient-on délinquante ?

Comment sont traités les deux genres dans les centres étudiés ? Est-ce de la même manière ?

Comment les jeunes filles délinquantes envisagent-elles une réintégration sociale dans la vie ?

Les garçons délinquants ont-ils la même perception d'eux-mêmes que les filles délinquantes ?

Filles et garçons souffrent-ils des mêmes difficultés d'adaptation ?

Dans quelle mesure l'éducation de la famille influe-t-elle sur la délinquance des jeunes filles ?

Quelles sont les différences principales entre la délinquance masculine et celle féminine ?

Y a-t-il une différenciation de lois juridiques vis-à-vis des CSR-garçons et CSR-filles ?

Comment varie la délinquance, selon le paramètre du genre ?

La réinsertion sociale est-elle possible ?

La société est-elle accueillante vis-à-vis des jeunes filles délinquantes ?

Existe-t-il une spécificité féminine de la délinquance juvénile ?

Ces questions ont permis d'élaborer nos grilles d'entretiens et d'observation.

Pour apporter des réponses à ces questions, nous émettons les hypothèses suivantes :

Hypothèses

—La délinquance juvénile est perçue de manière différente, par rapport au genre, au sein de la société algérienne.

— La nature des délits commis par les deux sexes est différente : les garçons délinquants s'intéressent aux biens d'autrui et à l'argent, les filles délinquantes aux délits de mœurs.

— La prise en charge de la délinquance féminine n'est pas la même que celle de la délinquance masculine dans les CSR-garçons et les CSR-filles.

— Garçons et filles se perçoivent différemment en tant que délinquants, et ne souffrent pas des mêmes difficultés d'adaptation.

II. Stratégie méthodologique

1. Objectif de la recherche

L'objectif de la présente recherche est de mieux cerner la situation de la délinquance juvénile en rapport avec le genre dans la société algérienne, et d'apporter un regard critique sur le traitement différentiel (s'il existe) des mineurs en fonction du genre.

En s'intéressant à l'approche du genre, il paraît pertinent de s'interroger sur l'existence ou non d'une différenciation dans la prise en charge des filles délinquantes et des garçons délinquants non seulement pour étudier le comportement délinquant, mais aussi pour comprendre les différences sexuées dans les dynamiques explicatives de cette dernière.

2. Approche méthodologique et moyens de recherche

Bien étudier le rapport de genre présenté au phénomène de la délinquance juvénile nécessite une maîtrise du terrain et de ses spécificités, et des enquêtes plus approfondies afin de déboucher sur des résultats précis.

Le lieu d'investigation pour notre étude est le centre de rééducation de Sayada destiné aux jeunes garçons se trouvant à Mostaganem et le centre de rééducation des jeunes filles sis à Gambetta à Oran. Après exploration de ces deux centres, nous avons jugé utile d'affuter et de confirmer nos observations par l'adjonction du centre de rééducation situé à Hai Jamel à Oran. Ceci dans le but d'affiner nos informations relatives à la délinquance masculine et par la même occasion faire une approche comparative entre les deux CSR s'occupant des garçons.

Afin de mettre à jour les pratiques sociales produites par les jeunes et évaluer la prise en charge par le personnel, nous avons adopté l'approche anthropologique qui s'appuie sur les méthodes qualitatives : les entretiens et l'observation.

a. Observation

Au moment de commencer le terrain, nous avons absolument tout à découvrir de l'univers des centres de rééducation et de leurs prises en charge. En effet, nous avons utilisé l'observation comme première technique de recherche qui est : « une démarche d'élaboration d'un savoir au service de finalités multiples et qui s'insère dans le projet global de l'homme pour décrire, comprendre son environnement et les événements qui s'y déroulent »[11].

Nous avons rapidement fait connaissance avec l'ensemble du personnel des centres où sont suivis les jeunes délinquants et particulièrement avec celui du centre de Sayada où nous comptions d'anciens contacts (réalisation du mémoire de fin d'Études-Licence). Nous avons, également, pu construire des relations de confiance avec le personnel des centres d'Oran (Hai Djamel, Gambetta) ainsi qu'avec les jeunes pensionnaires. Ces relations nous ont permis de réduire les délais et la distance relatifs aux enquêtes. De ce fait, nous nous sommes référés à l'observation participante qui est une technique fondamentale de toute enquête anthropologique selon Malinowski[12].

[11]Massonat Jean(2000) , *Les techniques d'enquêtés en Sciences Sociales.* Edition, Paris, Dunod , 16p.
[12]Malinowski Bronislaw, *Les Argonautes du pacifique occidental*, Paris : Gallimard, 1963.72p.

Pour cela, nous avons partagé la vie en institution en nous intégrant quotidiennement dans l'environnement, car nous ne pouvons pas récolter des données qualitatives par la simple observation. En effet, tout au long de notre enquête, nous avons poursuivi la technique d'observation participante et nous avons tenu un journal de terrain depuis notre première enquête. Celui-ci consiste à rassembler et à fixer des impressions[13], et sert aussi à contenir les moindres détails de l'enquête. Ce journal nous a permis de connaitre l'évolution de notre travail tout en constituant une base de référence…

b. Questionnaire

C'est en nous appuyant sur le questionnaire du projet du PNR[14] que nous avons tenté de construire le nôtre, dont les objectifs consistent, non seulement à recueillir des informations, mais aussi, et surtout à étudier les rapports du genre au sein de l'institution. Ce questionnaire, en plus des données sociodémographiques du cas et de l'histoire de la délinquance, a été centré sur les questions posées précédemment.

Le questionnaire s'adresse aux jeunes filles et garçons.

c. Entretien

Pour effectuer notre travail et recueillir des données plus approfondies, nous avons constitué une grille d'entretien pour l'ensemble du personnel des CSR étudiés. Nous avons utilisé cette technique durant notre enquête de terrain à partir de laquelle nous avons pu comparer, vérifier et confirmer les données collectées, car une enquête de terrain est avant tout une question de « savoir-faire, s'apprenant par la pratique », comme le précise De Sardan[15].

[13] Géraud M..A, Leservoisier O, poittier R(2000) , *Les notions clé de l'ethnologie*. Edition, Paris , Armand collin, 56p.
[14] Le projet PNR du CRASC, sous la direction du Pr. Mimouni, intitulée : Les mineurs en garde judiciaire : Protection légale, judiciaire et sociale : état des lieux, menée auprès du centre de rééducation de Sayada
[15] De Sardan JP. O(1995), La politique du terrain. Sciences sociales contemporaines , page 7

Nous avons mené plusieurs entretiens aux CSR. À cet égard, nous avons axé sur les questions de la représentation de la femme et de l'homme en tant que délinquants. Nous avons relevé tout ce qui exprime directement ou indirectement la perception personnelle sur le phénomène de la délinquance juvénile après les avoir incités à formuler librement leurs opinions sur ce thème.

3. Présentation du terrain d'étude

Notre enquête se déroule dans le centre de rééducation de Sayada, à Mostaganem (pour les jeunes garçons), les CSR Oran : Hai Jamel (pour les jeunes garçons), Gambetta (pour les jeunes filles), les jeunes sont âgés de 12 à 18 ans. Le centre de rééducation vise à protéger, rééduquer, changer les comportements des jeunes mineurs qui ont commis un délit ou qui sont en danger moral. La majorité de ces jeunes sont dans des situations préventives, ils attendent d'être jugés.

Le centre organise pour eux des activités de formation professionnelle (menuiserie, etc.), de sport, etc.

Généralement, ces jeunes supportent mal leur vécu quotidien, même avec l'existence de moyens de distraction (Télévision, PlayStation….)

Tout d'abord, il nous semble nécessaire de présenter le terrain d'étude où s'est déroulée l'enquête.

a. Présentation du centre de rééducation de Mostaganem CSR Sayada

Le centre de rééducation de Sayada se situe à 2 km de la ville de Mostaganem, où il occupe 6Ha de superficie. Il accueille les mineurs entre 12 et 18 ans qui y sont transférés par les autorités judiciaires de la ville de Mostaganem.

Il peut aussi accueillir des enfants venus d'autres régions de l'Algérie, il est considéré comme un établissement pilote. Il a été construit le 1er décembre 1952 sous le nom de : « centre d'aide pour jeunes Algériens ».

En 1963, et suivant la note N° 64/75 du mars 1963, il a été transformé en « centre d'observation et de rééducation » jusqu'en 1975, année de la promulgation de l'ordre 64/75 du 26 décembre 1975 où a eu lieu son inauguration officielle. Il demeura sous la coupe du Ministère de la Jeunesse et des Sports jusqu'aux années 80. Enfin, il fut transféré à la DAS suite à la circulaire 87/260 du 1er décembre 1987.

L'effectif du centre : la capacité du centre est de 120 jeunes.

Il est réparti en quatre parties :

La première partie : divisée en deux étages, elle compte à l'étage inférieur le bureau de l'éducateur principal, la clinique, trois classes et le magasin et à l'étage supérieur un dortoir de 60 lits.

La deuxième partie : nous y trouvons l'administration et la cuisine.

La troisième partie : l'ensemble des ateliers de travail (ferronnerie, plomberie, menuiserie, agriculture) et une salle de sport

Le personnel :

Le directeur : il s'occupe des affaires administratives en qualité de responsable.

L'éducateur principal : il dirige l'établissement d'une façon éducative, il accueille les parents, prépare les dossiers et tient les réunions.

L'éducateur du groupe : il s'intéresse au groupe.

L'éducateur de la classe : il dispense un programme d'éducation.

L'éducateur de l'atelier : il prépare les pensionnaires à un métier d'avenir.

Le psychologue : il fait des entretiens, analyse les comportements, et prête assistance pour aider les pensionnaires à résoudre leurs problèmes.

Le comptable : il se charge de la comptabilité de l'établissement.

L'infirmier : il donne les premiers soins et procède à la surveillance du mineur malade

Il ne faut pas oublier, non plus, le gardien, le chauffeur, la femme de ménage, le cuisinier, etc.

b. Présentation du centre de rééducation D'Oran CSR Cité Djamel

Le centre de rééducation de Cité Djamel se situe à Oran. Il est protégé par une clôture en béton. Pour y entrer, on passe par un portail métallique. Son entrée principale se trouve sur le côté droit venant du portail, passant par la loge des agents de sécurité. S'étalant sur une grande superficie, il comporte un grand jardin face aux établissements.

Il accueille les mineurs entre 12 et 18 ans qui y sont transférés par les autorités judiciaires de la ville d'Oran. Il peut accueillir 200 mineurs. La visite parentale est planifiée à raison de deux fois par semaine. Les pensionnaires suivent un programme d'enseignement suivant leur niveau.

Il est divisé en trois parties :

La première partie : nous y trouvons le corps administratif.

La deuxième partie : est consacrée au corps pédagogique.

La troisième partie : l'ensemble des ateliers de travail (menuiserie, soudure, agriculture) et une salle de sport et une autre salle assez spacieuse aménagée spécialement pour servir d'un espace de jeux et de détente (babyfoot)

La quatrième partie : comporte des dortoirs à plusieurs chambres.

Le personnel :

Le directeur : il exerce le pouvoir hiérarchique sur l'ensemble du personnel du centre. Il engage et ordonne les dépenses.

L'éducateur principal : il réalise toutes les procédures administratives concernant le centre.

L'éducateur de la classe : il dispense un programme d'éducation.

L'éducateur de l'atelier : il prépare les pensionnaires à un métier d'avenir.

Le psychologue : veille au suivi psychologique des mineurs

Le pédagogue : il élabore des programmes pédagogiques avec l'éducateur principal

Le médecin : un médecin est recruté au niveau de ce centre, pour assurer aux pensionnaires tous les soins médicaux nécessaires.

L'économe : s'occupe du budget de la gestion financière.

En sus des femmes de ménage, des chargées de cuisine, des agents de sécurité et des chauffeurs, etc.

C. Présentation du centre de rééducation D'Oran CSR Gambetta

Le centre de rééducation de Gambetta se situe à Oran. L'entrée du CSR fille est protégée par une porte en fer, équipée d'un petit bureau de l'agent de sécurité. En entrant, on est attiré par l'aspect architectural d'un établissement à un seul étage en différentes couleurs rose, vert, orange et une cour goudronnée au milieu. En continuant de marcher en avant, on constate qu'un petit espace est consacré aux jeux.

— Il peut accueillir 40 filles dont l'âge oscille entre 12 et 18 ans. Il comporte des ateliers de couture, de broderie. Dans la plupart des cas, les parents ne rendent pas visite à leurs filles.

Les bureaux du corps administratif et pédagogique se trouvent à gauche de l'établissement. Le bureau de la directrice est à côté celui de la surveillante générale, ainsi que le bureau des deux psychologues. Et celui du corps éducatif sur la droite où se trouvent les classes et les ateliers de travail (peinture, pâtisserie, broderie, macramé). La cuisine est située à l'angle de l'institution avec au-dessus les dortoirs des pensionnaires.

Le personnel :

La directrice : elle est titulaire d'un diplôme en psychologie clinique. Elle veille à la réalisation des objectifs assignés à son institution.

La surveillante générale : elle est éducatrice spécialisée. Elle veille sur la bonne prise en charge des mineures ainsi la réalisation de toutes les procédures administratives et juridiques concernant le centre.

L'éducatrice de la classe : elle dispense un programme d'éducation.

L'éducatrice de l'atelier : elle prépare les pensionnaires à un métier d'avenir.

Les psychologues : deux psychologues femmes partagent plusieurs missions : la réalisation des entretiens, l'organisation des séances psychothérapies individuelles et en groupes, l'élaboration de programmes de stimulations pour les filles.

L'infirmière : elle assure les soins médicaux nécessaires et évalue leurs états de santé. Elle vérifie les dates du cycle menstruel. Elle les évacue au centre médical (qui se trouve tout prés de l'institution) dans le cas des accouchements.

La comptable : elle est technicienne supérieure en comptabilité. Elle s'occupe de la gestion financière de l'institution. Elle se charge du paiement des fournisseurs du centre.

Le corps du soutien : la chargée de cuisine, les femmes de ménage, les agents de sécurité, les chauffeurs et les gardiens.

4. Les critères d'échantillonnage

Notre étude porte sur un échantillon de 40 personnes représentatif de l'ensemble du personnel. Le sexe, l'âge ainsi que la profession ont été pris en considération dans cet échantillonnage. Quant aux mineurs, 45 jeunes différents ont été choisis pour chaque sexe. Les critères de choix ont porté sur le sexe, l'âge, la profession, la provenance, la famille, le type de délit commis…

5. La collecte des données

Dans le but de recueillir des informations, nous avons opté pour une approche globale et variée basée sur des enquêtes de terrains. Deux types d'enquêtes sont privilégiés :

Une enquête quantitative par questionnaire : visant à resituer le (la) délinquant(e) dans son milieu social et dans sa culture. Comment sont-ils perçus ? Comment ce milieu discrimine-t-il filles et garçons ? Quelles sont les conséquences des conduites délinquantes sur l'entourage familial et social ?

Une enquête qualitative par entretien :

Pour effectuer notre travail, nous avons tenté des enquêtes par voie de questionnaires touchant l'ensemble du personnel et des mineurs des CSR étudiés.

6. Déroulement de la recherche

a. La vie en institution

Nous avons effectué une analyse détaillée de l'institution. Nous avons accordé une importance capitale au mode de vie dans l'institution (CSR-garçons, CSR-filles), ainsi que sur son fonctionnement. Nous nous sommes intéressés spécialement au comportement des jeunes, des éducateurs et des différents personnels. Notre regard a porté aussi sur les activités sportives et culturelles pratiquées durant le temps libre (télévision, cinéma, et type de musique écoutée, films, etc.). Dans une deuxième phase, notre attention fut portée sur les menus, les différents repas, les loisirs existants, les activités professionnelles et scolaires. Nous avons également étudié la manière avec laquelle sont réglés les conflits entre les pensionnaires et ceux les opposant au personnel (fugues-violences) et quels types d'actions et de sanctions sont diligentées par la direction, les éducateurs, la DAS et le juge des mineurs… dans un troisième temps nous nous sommes penchés sur le vécu des jeunes, leurs opinions sur le centre, leurs idées sur les éducateurs, leurs affections, leurs souffrances, les maltraitances subies et la manière dont ils percevaient leur séjour au CSR.

b. Questionnaire

Le premier volet porte sur les différentes variables socio-économiques à savoir : l'âge, le sexe, état de santé, le niveau scolaire, le comportement à l'école, le type de formation professionnelle, le travail, la raison du transfert au centre, le type de délit, le type de placement (demande des parents, décision de justice), la visite des parents, de la famille, le genre de problèmes rencontrés, l'existence d'une grossesse hors mariage (chez les filles délinquantes)…

Le deuxième volet concerne les familles d'où sont originaires les mineurs : âge, niveau scolaire, métier, habitat, etc. Nous cherchons chez les familles du mineur toute activité déviante, délinquante, criminelle, trace d'alcoolisme, handicaps physiques, débilités mentales, tentatives de suicide, les conditions culturelles, psychologiques et affectives ainsi que la structure corporelle et morphologiques des jeunes enquêtés et leur état de santé.

Le troisième volet vise les rapports qu'ils entretiennent avec leurs parents, l'existence de facteurs pathogènes tels que l'alcoolisme, la drogue, le tabac, leurs rapports a l'école, leurs regards sur les comportements agressifs, les fugues, les crimes, les vols, leurs souffrances, leurs difficultés, ce qu'ils ressentent, ce à quoi ils pensent, ce qu'ils vivent, etc.

c. Réalisation des entretiens

Parallèlement aux observations et au questionnaire, notre enquête était complétée par des entretiens avec le personnel du CSR dans le but de comprendre la manière avec laquelle l'ensemble du personnel appréhende les mineurs, interprètent leurs conduites. À cet effet, nous sommes basées sur une grille définissant les questions centrales afin de mener nos entretiens :

—le niveau scolaire de la personne

—le parcours professionnel

—les relations avec les mineurs

—l'organisation du travail

— les difficultés rencontrées dans le travail.

De plus, nous estimions pertinent de connaitre les différentes représentations que se fait le personnel vis-à-vis des jeunes garçons délinquants et des jeunes filles délinquantes. Cela nous permettait de justifier le type de prise en charge envers les deux genres.

Des entretiens ont eu lieu avec des directeurs, des éducateurs, des psychologues, des formateurs de la Formation professionnelle, des infirmiers, des Comptables sans oublier les gardiens, les chauffeurs et les cuisiniers. D'autres entretiens informels ont eu lieu avec des personnes rencontrées au CSR tels que les parents, les membres des associations dans le but de recueillir toutes les données concernant le centre et de cerner l'atmosphère y régnant.

Les entretiens ont eu lieu dans les bureaux et locaux des personnes interrogées tels que les directeurs, les psychologues, les comptables, les formateurs, et carrément dans les cours des centres pour les éducateurs et autres pensionnaires. Quelques entretiens ont eu lieu dans d'autres endroits telles que la cuisine et les salles de sport.

Pour réaliser l'ensemble des entretiens, nous nous sommes efforcés à respecter les principes formulés par Poupart[16] énumérés ci-dessous :

Obtenir la collaboration de l'interviewé

Mettre l'interviewé à l'aise

Gagner la confiance de l'interviewé

Mener l'interviewé à prendre l'initiative du récit et à s'engager

D'une manière générale, les entretiens se sont bien déroulé bien que nous avons relevé certaines difficultés qui ont quand même influencé le déroulement de l'enquête. À titre d'exemple, nous citons qu'au début de notre enquête, nous voulions visiter le CSR filles durant le mois de ramadhan, mais la directrice s'était opposée. Elle nous a empêchés de visiter les dortoirs et de discuter avec les jeunes filles au prétexte qu'elles étaient agressives durant le jeûne. Cette conduite manifeste nous a valu le retard d'une année, jusqu'à ce que nous tissions des relations d'amitié avec le personnel. À plusieurs reprises, nous avions dû renouveler les procédures d'octroi des autorisations d'accès au CSR, car à plusieurs fois, les mineures et le personnel partaient en vacances.

Autre difficulté et pas des moindres, nous étions obligés de vérifier le dossier de chaque mineur interviewé, et de passer au peigne fin ses déclarations après avoir terminé le questionnaire, car les mineurs sont en majorité des trompeurs.

[16]Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L.-H., Laperrière, A., Mayer, R. et A. Pires(1997). *La recherche qualitative. Tome J. Enjeux épistémologiques et méthodologiques.* Montréal: Gaétan Morin, 405 p.

7. Analyse des données

Phase de collecte d'informations terminée, nous allons devoir analyser toutes les données en main des trois centres au même pied d'égalité et en toute objectivité. Nous allons essayer de faire ressortir les thèmes principaux qui définissent les pratiques quotidiennes de chaque CSR. En effet, l'élucidation des données et des points de vue s'articule autour de deux pôles à savoir, d'une part, les causes de la délinquance juvénile, et d'autre part la délinquance juvénile en rapport du genre.

Ceci fait, une analyse systématique des résultats a été effectuée en recoupant toutes les données obtenues par observation, par questionnaires et par entretiens.

Enfin et en dernier lieu, nous avons relevé sur les trois terrains étudiés tous les paramètres en communs tels que les problèmes de socialisation présentés par les jeunes, les relations entre éducateurs et ces derniers ainsi que les différences au niveau de l'organisation du centre et le type de prise en charge.

8. Le cadre conceptuel

Il convient de préciser la définition que nous nous faisons des concepts qui sont interpelés par notre recherche :

a. Délinquance juvénile

La délinquance juvénile est l'ensemble des infractions, crimes et délits commis dans un espace social déterminé[17], punissables aux termes du code pénal et causant un dommage évident à autrui[18]. C'est un problème qui touche la société et l'individu surtout, lorsqu'il s'agit d'inadaptation sociale.

Ce concept intéresse à la fois la sociologie, la psychologie et la criminologie (ou le droit) qui ont donné, une définition particulière à ce phénomène.

[17] Dictionnaire encyclopédique AUZOU(2006), Edition, Paris, Philipe AUZOU, P524.
[18] Cusson, M(1981) , *Délinquants pourquoi ?.* Edition, Paris, Armand Colin Éditeur,13p.

En effet la psychologie le considère comme « la résultante d'un problème beaucoup plus profond que le simple trouble comportemental ».[19]Elle l'étudie en se penchant sur les causes psychiques du comportement en considérant que « la délinquance est un symptôme qui repose sur un ensemble de facteurs, lesquels modulent l'adaptation psychologique et sociale des individus. Ces facteurs psychosociaux déterminent l'intensité avec laquelle les individus s'engageront dans des activités délinquantes »[20].

Par ailleurs, selon les tenants de l'approche sociologique, la délinquance est un éloignement des normes d'un point de vue social, et c'est une transgression à une norme sociale ou comme une conduite qui entre en conflit ou en désaccord avec les intérêts prioritaires de la société (Cohen, 1955). Elle est définie comme une « [...] violation des normes institutionnalisées partagées et reconnues comme légitimes à l'intérieur du système social. » (Fréchette & Leblanc, 1987, p.18).

Quant à la criminologie, les criminologues Fréchette & Leblanc supposent que la délinquance est modelée par la loi qui constitue la base fondamentale pour définir ce phénomène. Dès lors, ils traitent la délinquance comme l'ensemble des infractions commises, dénoncées, poursuivies et sanctionnées d'une peine (Fréchette & Leblanc, 1987, p.18). À cet effet, ils proposent la définition comportementale suivante :

[19] Pelletier, Paul(1998). *Cours Délinquance et criminalité*, Département de psychologie, Université Laval

[20]Lanctôt , N. (2004). Dictionnaire des sciences criminelles. Edition ,Paris, Dalloz.

« Une conduite juvénile, c'est-à-dire une conduite dont l'auteur est un mineur, aux yeux de la loi, est une conduite dérogatoire, puisqu'elle va à l'encontre des prescriptions normatives écrites ─ une priorité stricte étant accordée aux violations « criminelles » par opposition aux violations « statutaires ». Elle est, aussi, une conduite incriminable dont le caractère illégal a été, ou pourrait être, validé par une arrestation ou une comparution devant le tribunal et qui est passible d'une décision à caractère judiciaire. Elle peut être juste une conduite sélectionnée, puisqu'elle n'englobe qu'un nombre limité d'actes dont le calibrage, en matière de dangerosité sociale, est acquis et présente un haut degré de stabilité »[21]

De par le monde, de nombreuses études ont été réalisées à propos de la délinquance juvénile et de nombreux chercheurs se sont penchés sur la question. Nous citons Felix Voisin qui a adopté une approche anthropologique dans son étude de la délinquance, il présente un mémoire à l'Académie en 1837 sur l'organisation centrale défectueuse de la majeure partie des délinquants. En 1841, il publie un livre ayant pour titre : « Les forçats considérés sous le rapport physiologique, moral et intellectuel observés au bagne de Toulon », dans lequel nous pouvons trouver des observations détaillées sur les forçats condamnés pour meurtres et des remarques sur la criminalité des Algériens et des Corses.[22]

César Lombroso, l'un des fondateurs de la criminologie moderne, publie en 1876 un ouvrage intitulé« l'homme criminel » et en 1900 une étude intitulée « Le crime, causes et remèdes ». Il conçoit le criminel comme un infra-individu qui vient au monde avec, le crime, inscrit de façon indélébile dans les gènes[23].

[21] Fréchette, M., Le Blanc, M. (1987), *Délinquance et délinquants*. Edition, Chicoutimi, Gaëtan Morin,.28p

[22] Brahim Errahmani Anissa (2010). *L'adolescence délinquante entre responsabilité et fatalité*. Edition, Alger, Office des Publications Universitaires,46p.

[23] Cf. Lombroso, C. (1906) *« discours d'ouverture au VIe congrès d'anthropologie criminelle » in Archives d'anthropologie criminelle*, pp 665-671.

En 1881, apparait l'ouvrage d'Enrico Ferri « Les nouveaux horizons du droit pénal » qui devient plus tard, « Sociologie criminelle ». Il apporte, au paradigme purement anthropologique, d'autres aspects sociologiques et psychologiques du fait criminel. Il dit à ce propos : « À chaque phase d'évolution, et à chaque étape d'une société correspond un rapport assez constant de facteurs physiologiques, biologiques et sociaux de la délinquance »[24].

Le pilier des travaux sociologiques français et allemands, ceux de Durkheim ou de Weber Mauss, est le rapport interactionnel psychologique et social d'une part et l'individu et le collectif d'autre part. En effet, la conception de la sociologie chez Ibn Khaldoun[25] a conduit Durkheim[26] à réaliser sa fameuse enquête sur le Suicide qui a véritablement servi à l'étude de la sociologie criminelle.

b. Délinquant

Soulignons que l'acteur de la délinquance juvénile est le mineur délinquant qui pourrait être exprimé par un verbe qui n'est plus usité aujourd'hui et dont le participe présent a donné naissance au terme délinquant : c'est délinquer[27]. Ce verbe est tiré du latin « delinquere » ; il est défini d'après le Dictionnaire étymologique de la langue latine comme suit : « commettre une faute, manquer à un devoir »[28].

D'après la lecture de Rassial[29], cela signifie laisser quelque chose ou quelqu'un à sa place tout en marquant la séparation, le détachement. Or le Dictionnaire encyclopédique AUZOU définit le mineur délinquant comme une personne qui n'a pas pu établir ou rétablir l'équilibre entre les impulsions de son « moi » et les normes de la culture figurant au code pénal ou dans les us et coutumes[30].

[24]Cf Ferri. E, *Sociologie criminelle*, op.cit. P.230
[25]Meherbi Abdelghani(1971), *La pensée sociologique d'Ibn Khaldoun.* Edition, Alger, SNED.
[26] Durkheim.(1969), *Le suicide.* Edition, Paris, PUF
[27]Omari Florence(2008). La Délinquance Juvénile : Les Discours Des Mineurs Délinquants Comme Écho Familial Vers Une Meilleure Compréhension De La Délinquance À Travers La Dynamique Relationnelle Parents-Enfant, thèse de doctorat.
[28]F. Martin.(1976) Les mots latins, d'après le Dictionnaire étymologique de la langue latine. Paris : Hachette Éducation.
[29] Rassial, J.-J(2009). L'adolescent et le psychanalyste, Edition, Payot & Rivages p. 57
[30] Ibid. pP127.

c. La notion de genre

Le genre est un complexe organisé de pratiques collectives, de technique de production, consolidé par la tradition et adapté à un milieu géographique donnée : il caractérise un groupe humain[31].

Le terme « gender » qui est né dans la littérature anglo-saxonne désigne les différences sociales entre les femmes et les hommes en introduisant une distinction de sexe biologique qui consacre la différence sexuelle et physique. Le sexe social, quant à lui, est symboliquement et culturellement interprété, imaginé et produit par les sociétés[32].

Cependant, cette notion qui ne s'intéresse pas seulement aux femmes, mais aussi bien aux hommes, relève également un rapport hiérarchique entre ces deux groupes qui indique un rapport de pouvoir comme l'indique l'historienne américaine Joan W. Scott[33] en 1988 : « Le genre est un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir. »

Les premières analyses qui définissent le concept du genre remontent aux années 30 dans les travaux de l'anthropologue américaine Margaret Mead[34] qui était la première à utiliser le concept de « rôles sexuels » qui est l'ancêtre direct de l'idée de genre[35].

Ainsi, les études de Simone de Beauvoir portant sur la distinction entre la femelle et la femme schématisée par la phrase célèbre « on ne naît pas femme, on le devient » publiée dans son ouvrage « le deuxième sexe » montrent le rôle de l'éducation et la civilisation dans l'orientation des rôles masculins et féminins en critiquant la position faite aux femmes dans la société[36].

[31] Encyclopédie Universalis ,Corpus 7, Edition,Paris, P282.
[32]Malbois, fabien .(2011)Déplier le genre, enquête épistémologique sur le féminisme antinaturaliste. Éditions, Zurich, SEISMO, 17p.
[33]Joan W. Scott, *Genre : une catégorie utile d'analyse historique*, p.56
[34]1935 : (en) *Sexand temperament in three primitive societies* William Morrow and co. 2001Réédition:perennial,
[35]http://www.scienceshumaines.com/les-gender-studies-pour-les-nul-le-s_fr_27748.html
[36] Bernard Dantier (1949), "La construction sociale des catégories de sexe: Simone de Beauvoir, Le Deuxième sexe". Extrait de: Simone de Beauvoir, Le Deuxième sexe, tome 2, L'expérience vécue. Éditions, Paris, Les Gallimard.

Ensuite, c'est à partir des années 70 que la distinction entre sexe et genre se retrouve au cœur des études développées, ce qui a permis de formuler le concept du genre. Celui-ci fut défini par la suite comme un rapport social hiérarchique divisant l'humanité en deux moitiés inégales ; il devient un système de bicatégorisation hiérarchisée entre les sexes (homme/femme) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculin/féminin)[37].

Il est tout aussi utile de souligner que le genre est considéré comme un domaine d'étude et de recherche dans de nombreuses disciplines, notamment la sociologie qui le définit par l'ensemble des attributs psychologiques et sociaux liés à l'identité sexuelle, genre masculin (mâle ou homme) et genre féminin (femelle ou femme). Ceci dit, les études sur le genre désignent un champ d'analyse en sociologie et en anthropologie qui indique un ensemble de valeurs et de normes sociales du comportement sexuel des individus de la société. Quant à la psychologie, elle ajoute que les différences de comportement entre femmes et hommes sont le produit de la division sexuelle des tâches et que cette division se reproduit par les pratiques traditionnelles et culturelles : les stéréotypes de genre façonnent la perception des comportements et conduisent à leur propre réalisation. En effet, ils peuvent évoluer avec le temps et d'un pays à un autre : les stéréotypes de genre évoluent dans l'espace et le temps[38].

En effet, le genre se réfère aux relations sociales entre les hommes et les femmes qui varient considérablement d'une culture à une autre, d'une société donnée.

Enfin, il y a lieu de préciser que dans la présente recherche, nous adoptons le genre comme étant un champ d'études qui est impliqué dans le comportement, les activités, les attitudes, les discours des individus de l'institution, face au phénomène de la délinquance qui touche la société algérienne.

[37]Bereni Laure, Chauvin Sébastien, Jaunait Alexandre et Revillard Anne(2012), *Introduction aux études sur le genre*, de Boeck Supérieur.
[38]Armand Chatard. (2004), *La construction sociale du genre* », *VEI Diversité*, n° 138, p. 23-30.

Chapitre2

Adolescence et conduite délinquante

I. Adolescence

L'adolescence représente une période de changement sur le plan physiologique, psychologique et social. C'est une «*Période de transition durant laquelle l'enfant change physiquement, mentalement et cognitivement pour devenir adulte*». [39] L'individu n'est plus un enfant et non plus un adulte. Le début de cette période est constitué de la puberté qui est une base de référence se caractérisant par des modifications corporelles chez les deux sexes:

Chez la fille: développement des seins, de l'appareil génital, prise de poids, premières règles. En 1940, les premières règles chez les Européennes venaient vers 17 ans. Actuellement, l'âge moyen se rapproche des 12 ans et 6 mois, car les conditions de vie sont plus confortables et les adolescentes s'affirment très tôt.

Chez le garçon: premières pollutions nocturnes, mue de la voix, pilosité, croissance osseuse et staturale.

Chez les deux sexes: remodelage de l'image du corps de façon continue, fixation sur l'aspect corporel extérieur (époque très narcissique), tendances diverses à l'excès, grande instabilité[40].

Cependant, ce changement corporel, notamment l'évolution de l'appareil génital, éveille l'adolescent à la sensualité et à la sexualité. Il devient capable de procréer. «Le développement de l'appareil génital, l'activité sexuelle qui en est liée et les modifications intrapsychiques qui en découlent caractérisent en grande partie l'adolescence»[41]

Il importe de souligner que l'adolescent entretient des changements au niveau des relations avec son milieu. D'ailleurs il se cherche de nouveaux repères, hors de la cellule familiale, tout en opérant la séparation avec les parents et l'entrée dans le monde social qui le différencie.

[39]Bee, H. (1989) *Psychologie du développement les âges de la vie*, Québec, Renouveau pédagogique.
[40] Formation pour Infirmier de Secteur Psychiatrique - cours de Mr Giffard - . *Adolescence.* [En ligne]. Disponible sur <http://psychiatriinfirmiere.free.fr/infirmiere/formation/psychologie/cours/adolescence.htm> consulté le 30 Mai 2012
[41]Marcelli, Danielle et Braconnier Alain (1998), *Psychopathologie de l'adolescent*, Paris, Masson, p.183.

1. Histoire de l'adolescence

La période d'adolescence fut, longtemps, utilisée comme un moment de latence entre l'enfance et l'âge adulte et ce concept n'a pas été utilisé pour désigner une période de développement, mais il existait comme un passage direct de l'enfance à l'âge adulte. C'est ce qui a engendré une ignorance totale de cet âge de vie.

Le terme «adolescence» a été défini par les Romains «*adolescents*» qui signifie «en train de grandir» contrairement à «*adultus*» *qui veut dire* «fini de grandir». Ainsi, ils ont allongé l'âge de cette période de 15 à 30 ans. Cela est expliqué par l'institution de l'autorité paternelle et concerne uniquement la tranche masculine ; seuls les garçons sont reconnus dans cette étape, particulièrement dans les classes aisées. De là, nous pouvons dire qu'il existe une discrimination à l'égard des filles.

Dans la société grecque antique, un maintien de la structure de la famille fait la différence entre les rôles masculins et les rôles féminins et isole toujours la femme au point où elle est privée de l'héritage, malgré le développement scientifique et culturel.

D'après les historiens, l'adolescence n'a été prise en compte comme âge de vie qu'à la naissance de la famille moderne, à la fin du dix-huitième siècle où l'on donnait du sens à la différence des générations. Jusqu'au XVIIIe siècle, affirme Philippe Ariès dans «*L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*[42]», l'adolescence se confondait avec l'enfance. Jean-Jacques Rousseau, quant à lui, décrit la particularité de cette période qui précède l'âge adulte et qui suit l'enfance comme suit:

[42]Publié pour la première fois en 1960 dans la collection "Civilisations d'hier et d'aujourd'hui

«Nous naissons pour ainsi dire deux fois, écrit-il, l'une pour exister, et l'autre pour vivre, l'une pour l'espèce et l'autre pour le sexe (…) Jusqu'à l'âge adulte, les enfants des deux sexes n'ont rien d'apparent qui les distingue: même visage, même figure, même teint, même voix, tout est égal ; les filles sont des enfants, les garçons sont des enfants, le même nom suffit à des êtres si dissemblables (…) Comme le mugissement de la mer précède de loin la tempête, cette orageuse révolution s'annonce par le murmure des passions naissantes: une fermentation sourde avertit de l'approche du danger. Un changement dans l'humeur, des emportements fréquents, une continuelle agitation d'esprit rendent l'enfant parfois indisciplinable. Il devient sourd à la voix qui le rendait docile: «c'est un lion dans sa fièvre, il méconnait son guide, il ne veut plus être gouverné». Rousseau tente de donner un statut identique pour l'enfant fille et l'enfant garçon qui n'ont aucune différence selon lui, ils portent les mêmes apparences physiques et le même nom qui les distinguent.

Toujours selon Ariès, l'appartenance de l'adolescence à une classe sociale ne se fait que dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle et, c'est à la fin de ce dernier que le mot prendra sa considération et sera ajouté dans le dictionnaire au XX° siècle.

Cela est dû au développement de la société et l'évolution de la science, notamment, l'émergence de la médecine comme l'indique Sebba. Ainsi, le début de l'enseignement obligatoire a fait développer le terme de l'adolescence en mettant fin à l'enfance à l'âge de 13 ans.

«L'adolescence ne devient une catégorie désignant une réalité sociale, dans les sociétés occidentales, que dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, du fait de deux facteurs essentiels: la scolarisation, période qui précède la vie professionnelle et active (...) les progrès de la science et de la médecine en particulier, entraînant un allongement de l'espérance de vie, l'âge de la maturité recule en laissant plus de temps à la jeunesse dont les limites sont, elles aussi, prolongées. Ces deux facteurs vont constituer, par la suite, deux balises importantes dans la définition de la notion même d'adolescence»[43].

2. Approches de l'adolescence

L'adolescence est un sujet très vaste que nous pouvons traiter sous plusieurs angles. Pour cela, nous décrirons les différentes approches qui définissent ce concept et s'intéressent aux différentes caractéristiques de cette phase.

a. Approche biologique

Commençons par cette approche qui s'intéresse au développement physique et sexuel et plus particulièrement à la maturité des organes reproducteurs et au changement physique tel que le poids ainsi que les gènes et les hormones. Ces éléments sont un champ d'études de cette approche.

Il est à noter que l'étude de Stanley Hall est la première recherche dans ce domaine. Il s'est inspiré de la théorie de l'évolution de Darwin pour analyser le comportement humain, notamment celui des adolescents, afin d'élaborer sa théorie «storm and stress «tempête et tension». C'est ce qui consiste à expliquer les conflits des jeunes avec leurs parents durant cette période. Par la suite, Gesel, l'un de ses étudiants, a cherché à observer les attitudes et les comportements des développements des différents âges et a constaté que les gènes déterminent l'ordre d'apparition des traits comportementaux (Rice et Dolgin, 2005).

Cela a conduit Lombroso à établir sa théorie sur la délinquance qui s'appuie sur le concept du déterminisme biologique du crime et du caractère congénital de la déviance criminelle.

[43]Sebaa Fatima Zohra (2009), *L'adolescence en question(s)*, Insaniyat / إنسانيات, 46, 33-44.

b. Approche psychologique

L'adolescence est présentée sur le plan psychologique comme l'a défini Store & Church (1973) en «Un état d'esprit, une manière d'être qui débute, à peu près, à la puberté et se termine, lorsque l'individu a acquis son indépendance d'action. C'est-à-dire, lorsqu'il est socialement et émotionnellement mûr et qu'il possède l'expérience et la motivation nécessaire à la réalisation du rôle d'adulte»[44]

À cet intérêt, l'approche psychologique se manifeste sous différents angles: cognitif, psychosexuel, développemental et écologique.

Commençons par l'approche cognitive qui s'appuie essentiellement sur les concepts d'intelligence, d'habiletés mémorielles, de raisonnement, de résolution de problèmes et de prise de décisions (Rice et Dolgin, 2005).

Ainsi, elle s'attache aux dimensions nécessaires de l'adolescent:

1) les changements qualitatifs de sa pensée.

2) les changements quantitatifs de son intelligence et de son processus de cueillette de l'information.

Avant d'entamer les trois autres angles de l'approche psychologique, il est nécessaire de mentionner les auteurs les plus importants de l'approche cognitive:

1–Piaget qui a déterminé le développement de l'enfant en quatre stades de différentes périodes d'âges:

–Le stade sensorimoteur (de la naissance à 2 ans)

–Le stade pré opérationnel (de 2 à 7 ans)

–Le stade opérationnel concret (de 7 à 11 ans)

–Le stade opérationnel formel (enfants et adolescents 11 ans et plus haut)

[44]Grégoire Martin(2010), *la socialisation problématique et les troubles du comportement extériorisés chez les adolescents en milieu scolaire* .[en ligne].Psychologie. Québec , Université de Québec , 142. Disponible sur : <http://depot-e.uqtr.ca/1597/1/030154777.pdf> p 9

De là, nous pouvons observer le développement du raisonnement de l'enfant à travers les différents stades qui se produisent dans un ordre fixe chez tous les enfants ….

L'approche cognitive ne s'est pas arrêtée au niveau des quatre stades de Piaget. Il convient de citer un autre auteur:

2–Selmann qui a abordé un modèle explicatif comprenant quatre stades aussi, mais se rapportant à la cognition sociale qui sert à comprendre les relations interpersonnelles dans différents domaines. Par la suite, il a affirmé que la progression des enfants se fait sur un même ordre séquentiel. Il a suggéré, aussi, de recourir à ce modèle sociocognitif pour la compréhension et l'aide des enfants et adolescents qui présentent des difficultés de relations sociales.

Le deuxième angle qui est l'approche psychosexuelle s'intéresse à l'expression du soi, du genre et le principe d'identité.

Néanmoins, la théorie de l'identité d'Erikson à travers laquelle se fait le processus de construction de la personnalité passe par huit stades du développement humain. En effet, l'enfant doit développer une identité positive, tout au long de sa vie, qui se réfère à une adaptation réussie comme le précise Bariaud. Les comportements déviants sont le résultat d'une identité négative.

Cette période de passage marquée par plusieurs changements, amène l'enfant à se distancer de ses parents: l'adolescent consacre beaucoup plus de temps avec ses amis qu'avec la famille. C'est ce qui lui permet de se définir en termes de croyance et de valeurs situées au cours de son développement humain.

La troisième approche est celle du développement social qui sert à expliquer le développement individuel et comportemental de l'adolescent. D'une part, elle étudie les relations avec les membres de la famille telle que la relation parent-enfant et, d'autre part, elle examine le type de relation avec les paires, les liens amoureux ou amicaux.

Pour bien comprendre cette approche, nous avons recouru à la théorie de l'apprentissage social de Bandura qui montre l'influence de l'entourage sur le comportement de l'enfant tout en intégrant la perspective cognitive qui permet à l'individu de déterminer son environnement social et atteindre ses propres buts.

Dans le cadre de l'explication de l'influence des paires durant l'adolescence, nous pouvons noter que la théorie d'apprentissage social est la plus usitée. En effet, comme précise Bandura, les jeunes présentent des comportements appropriés aux exigences et aux intérêts du groupe qui leur ressemble. Ces comportements se répercutent sur leur développement identitaire[45].

De là, nous pouvons constater que le jeune adolescent passe par une phase critique et refuse tous commentaires de la part de ses parents, car il sent que son identité est agressée.

Et enfin, la dernière approche est celle de l'écologique. La notion de cette approche démontre que le développement de la personne se fait au sein d'un environnement social. Aussi, elle saisit la complexité des relations dans les différents domaines de socialisation selon Bronfenbrenner qui montre que les compétences individuelles se développent essentiellement par les contextes sociaux qui offrent des opportunités fondamentales pour le développement des habiletés interpersonnelles.

Bronfenbrenner pense que la présence du soutien social facilite la compétence individuelle et affirme que toute personne qui ne bénéficie pas d'un tel soutien se voit alors désavantagée.

De là, nous pouvons dire que l'univers social de l'adolescent connait d'importants changements au niveau des relations sociales et personnelles.

[45] Ibid. p10

c. Approche sociologique

Elle traite l'adolescent dans sa dimension culturelle et étudie l'adolescence comme construction sociale. Contrairement aux études qui s'attachent aux changements et développements corporels des adolescents, cette approche sert à décrire les relations sociales et les notions de communautés adolescentes telles que la création des maisons de jeunes… Or certains sociologues comme Durkheim perçoivent les adolescents en tant que personnalités sociales incomplètes.

d. Approche épidémiologique

Cette approche est réalisée par Marie Choquet.[46]Elle sert à étudier les troubles du comportement et du corps de l'adolescent à partir des rapports de violence par rapport à soi, à autrui et à la loi. Ainsi, elle montre l'émergence de certains classifications et critères à l'adolescence comme l'âge, le sexe et également l'origine sociale et culturelle.

3. Adolescence et loi

La loi est une notion indispensable dans une société. En effet c'est un régulateur de la vie humaine permettant une régulation des comportements des individus. Ce concept change d'une société à une autre, comme dans la majorité des sociétés primitives où nous remarquons un mélange entre tout ce qui est légal et tout ce qui est religieux. Apparait alors, une fusion entre le sacré et l'humain, au sein de la même société, composée de plusieurs individus, de différents âges. L'adolescence offre des opportunités de se développer individuellement et socialement tout en respectant le cadre juridique qui a une importance pour organiser la vie.

[46] Choquet M., Rufo M., (2007), Regards croisés sur l'adolescence, son évolution, sa diversité, Éditions Anne Carrière, Paris, pp.29-31

Tout d'abord, nous ne pouvons parler de droit et de loi sans citer les textes juridiques qui protègent l'adolescent. D'ailleurs le mineur de moins de 13 ans ne peut, même provisoirement, être placé dans un établissement pénitentiaire. Il est généralement confié, en priorité à ses parents, à un kafil, au tuteur, à la personne qui en a la garde ou à une personne digne de confiance (Art. 455-456)[47].

Il est important de souligner que le Code pénal ottoman qui s'est inspiré de la loi française, et où subsiste une trace de la charia islamique protège le mineur de moins de 13 ans, n'impose pas des sanctions. Cependant, il régit les délits de mineurs les plus graves, par exemple le meurtre, en imposant aux parents une amende entre 1 et 100 livres d'or (Art. 40)[48].

4. Le modèle socioculturel de l'adolescence

L'adolescence dépend de plusieurs facteurs et de circonstances. Elle est non seulement un fait biologique (puberté), mais culturel aussi, devenant une construction sociale dans de multiples domaines. Nous citons la littérature qui représente l'émergence de cette réalité sociale au fil des siècles.

Depuis l'antiquité, des personnages adolescents peuplent la littérature tels les livres sur les mythes et les romans qui mettent en lumière de nombreuses caractéristiques associées à cet âge de la vie et qui reflètent l'image de la société elle-même à une époque donnée, par les différents héros et leurs récits:

«Que dire encore de héros de la mythologie dont les traits de caractère ne font qu'anticiper les descriptions des «savants» des débuts du 20ème siècle: le fol orgueil d'Icare et son refus des conseils paternels, l'amour de soi de Narcisse et ses pulsions suicidaires, la passion des voyages d'Enée et d'Ulysse et leur fâcheuse propension à la fugue, l'entêtement d'Antigone et son refus de l'autorité»[49].

[47]Moutassem-Mimouni Badra. et al,(2014)," Mineurs en Garde judiciaire : Quelle prise en charge institutionnelle" ? P N R31 CRASC. P21.

[48] مصطفى العوجي الحدث المنحرف او المهدد بخطر الانحراف في التشريعات العربية (1986) موسسة نوفل بيروت لبنان ص 315

[49]Patrice Huerre,MartinePagan-Reymond,Jean-MichelReymond (2003) , *L'adolescence n'existe pas: une histoire de la jeunesse*. Éditions, Paris, Odile Jacob.

Ainsi, cette littérature s'adresse aux jeunes filles à travers les «romans pour adolescentes» qui décrivent la vie de la jeune fille tout en exposant les différents sujets de leur quotidien, l'attente du mariage, la vie de femme et de mère, et indiquent, en effet, comment les milieux culturels préparent les jeunes filles à la vie adulte.

Cette vision témoigne du fait que la femme était isolée de la société pendant de nombreux siècles et son rôle s'arrêtait seulement à la reproduction et à l'éducation des enfants. Cela est plus précisé dans notre société, nous trouvons les thèmes dans les « mhajyat »sur la fille du roi « لونجة بنت السلطان» estimée par tout le monde. Ces contes finissent toujours par le mariage qui affirme le rôle de la fille et du garçon.

Les observateurs sont unanimes à dire que l'adolescent cherche toujours à contrarier ses parents et son entourage comme l'affirme André Lévy: «Enfants, vous étiez sans défauts. Que s'est-il donc passé au cours de votre adolescence ?» De ce fait l'adolescent cherche à affirmer sa personnalité par la séparation avec son entourage. Pour cela, il prend distance à l'égard de ses parents pour construire, comme le précise Françoise Dolto, «l'image inconsciente de son corps[50].

Dans cet état d'esprit, nous citons une citation mostaganemoise « صايبي شمبت صنان باطك» qui signifie «tu as senti les mauvaises odeurs de tes aisselles». Cette expression sert à définir l'indépendance de l'adolescent, une fois ayant acquis les modifications pubertaires. La proférer, c'est interpeller l'adolescent pour le remettre à sa place et lui signifier qu'il est toujours jeune et dépendant de ses parents, malgré ses modifications corporelles.

[50]Dolto Françoise (1984), *L'image inconsciente du corps*. Éditions, Paris, LE Seuil.

Il est à relever aussi une autre expression « مين كونت كدك» signifiant «quand j'avais ton âge» très usitée par les parents et grands-parents pour marquer leur nostalgie vis-à-vis de leur enfance. Ces adages, bien de chez nous, introduisent de longs discours pleins de leçons de morale sur l'éducation et le devenir de la jeunesse. Il n'est pas du tout surprenant que ces expressions puissent perdurer ; elles seront certainement employées par les prochaines générations. D'ailleurs, ceci est tout à fait vérifié par Bourdieu qui explique la relativité du mot jeunesse dans son ouvrage «Questions de sociologie» où il dit : «Quand je dis, jeunes/vieux, je prends la relation dans sa forme la plus vide. On est toujours le vieux ou le jeune de quelqu'un. C'est pourquoi les coupures, soit en classes d'âge, soit en générations, sont tout à fait variables et sont un enjeu de manipulations».

5. Législation islamique (charia islamia)

La législation islamique met la fin de l'enfance à l'apparition des signes de puberté chez le garçon et chez la fille.

« En milieu traditionnel maghrébin, la puberté marque le début du taklif (obligation religieuse). Un certain nombre d'interdits sont imposés à l'adolescent et l'introduisent dans le monde de l'adulte»[51].

a. L'adolescence dans l'Islam

Le concept de l'adolescence n'existe pas en Islam. En effet, il serait nécessaire de caractériser les différentes étapes qui peuvent rétablir ce terme:

Enfant non distinctif (الصبي الغير المميز) désigne l'enfant de moins de 10 ans, et qui ne fait pas la différence entre les choses.

Enfant distingué (الصبي المميز) indique le garçon ou la fille qui n'ont aucun signe de puberté.

La personne responsable (مكلف) est l'enfant (garçon ou fille) dont les signes de puberté ont apparu.

[51] Salmi Salim (1997), *Adolescence algérienne :A propos s'une pseudo-spécifité , in colloque Adolescence Maghrébine entre rupture et soumission* , organisé par L'APPE, Paris.

b. Les signes de puberté en Islam

Chez le garçon, la puberté se réalise par la poussée de poils autour du pubis, et l'éjaculation suite à un désir.

Chez la fille, elle se concrétise par l'arrivée des menstruations.

Les doctrines de Shafi'i et de Hanbal[52]délimitent la puberté à partir de l'âge de quinze ans (15 ans), si les signes de puberté ne sont pas encore apparus.

Tandis que les malikites délimitent l'âge de puberté à dix-huit ans (18 ans), si les signes de puberté ne sont pas encore apparus comme dit Khalil dans son résumé[53].

c. Droits et devoirs de l'enfant en islam

On n'applique pas des sanctions à l'égard de l'enfant distingué, mais on le corrige selon son âge, par des reproches ou des coups qui ne sont pas sévères.

Les quatre doctrines s'accordent à dire que l'enfant est puni pour ses actes à la limite de la destruction des biens d'autrui et se trouve responsable des pertes qu'il fait subir à autrui. Cependant, dans le cas où il détruit quelque chose ou il aurait causé une perte d'argent à quelqu'un, les compensations financières sont du ressort de ses parents. S'il tue quelqu'un, il devrait payer une dîme (الدية) à travers ses parents ou de sa famille adoptive (kafila) dans le cas de parents décédés.

Dès lors, nous pouvons conclure que l'enfant distingué n'est pas coupable de ce qu'il fait avant d'avoir atteint l'âge adulte (taklif).

À cet effet, nous transcrivons la signification le «Hadith» du Messager d'Allah qui dit: «La responsabilité est levée pour trois [personnes]: celui qui dort jusqu'à ce qu'il se réveille, l'enfant jusqu'à ce qu'il devienne pubère et le fou jusqu'à ce qu'il recouvre la raison»[54].

[52]خبر ابن عمر رضي الله عنهما قال :عرضني رسول الله صلى الله عليه وسلم، يوم أحد في القتال وأنا ابن أربع عشرة سنة، فلم يجزني، وعرضني يوم الخندق، وأنا بن خمس عشرة سنة، فأجازني متفق عليه .

[53]لقول النبي صلى الله عليه وسلم: " رفع القلم عن ثلاثة: عن الصبي حتى يحتلم، وعن النائم حتى يستيقظ، وعن المعتوه حتى يعقل " (رواه أحمد وغيره، وهو حديث صحيح).

54لقول النبي صلى الله عليه وسلم: " رفع القلم عن ثلاثة: عن الصبي حتى يحتلم، وعن النائم حتى يستيقظ، وعن المعتوه حتى يعقل " (رواه أحمد وغيره، وهو حديث صحيح).
الصادق عبد الرحمن الغرياني ،مدونة الفقه المالكي،مؤسسة الريان،ج١،ط1 2006

Quant à l'âge pubère, il est nécessaire d'appliquer les sanctions considérées obligatoires dans le cas des infractions qui tombent sous le coup de l'obligation de la sanction (وجوب الحد)

6. Adolescence algérienne

Dans le langage parlé des Algériens, on ne trouve pas l'équivalent du mot « mourahaka». Par contre, on retrouve le terme «boulough»[55] quoique la majorité des Algériens utilisent actuellement le terme «adolescent» ou» mineur» pour préciser qu'il ne s'agit pas d'un adulte.

En milieu algérien, dans la société traditionnelle, le jeune passait de l'enfance à la phase adulte où il est soumis aux mêmes obligations de l'adulte telles que la prière, le port du haïk comme le précise Salim Salmi[56]. Nous constatons, ces dernières années, que le port du haïk tend à disparaître. Son déclin a commencé à partir de l'indépendance non seulement chez les jeunes filles, mais aussi chez les femmes âgées. À contrario, le hijab moderne a fait son apparition chez les jeunes adolescentes dans une société subissant des changements liés en particulier à l'avènement de l'islamisme durant la décennie noire.

Au recensement de 2008 (RGPH, 2008), la population algérienne était estimée à 34,8 millions d'habitants. Le taux de la jeunesse reste important dans la société, puisque près de 60 % des Algériens ont moins de 30 ans[57].

Alors qu'en 2007, les 15-29 ans représentaient 32 % de la population totale soit environ 10,9 millions d'habitants (RGPH, 2008). La proportion de jeunes de moins de 20 ans a connu une diminution forte. Elle représentait 57,4 % de la population totale en 1966, alors qu'elle ne représentait plus que 39,6 % en 2007.

Le nombre de la population algérienne a atteint 40,4 millions d'habitants au 1er janvier 2016 contre 39 963 millions d'habitants en juillet 2015, a-t-on appris de l'Office national des statistiques (ONS).

[55]Mokedem Khadidja(2014), *La représentation de la vie à deux chez les adolescents marginaux. In : Benghebit-Remaoun, Nouria.(.dir) Processus de construction du couple : expériences et imaginaire. Les cahiers du CRASC*, n°29, p22.
[56] Salmi Salim, *Adolescence algérienne*. *Le carnet/psy*. n°36, p.23.
[57] ONS (Décembre 2008). Suivi de la situation des enfants et des femmes .*Enquête nationale à indicateurs multiples.*

Or, sur les 39 963 millions d'habitants recensés en juillet 2015, la répartition de la population des femmes est presque identique à celle des hommes dans tous les groupes d'âge, et une croissance de la proportion des jeunes de moins de 20 ans est observée selon l'ONS[58].

La société algérienne est en train de connaitre le phénomène de la nouvelle adolescence avec un nouveau style dans le champ social algérien. Ce concept est une construction sociale du mélange du système culturel, en relation avec le développement de la structure de la société. Boucebci décrit le vécu du jeune Algérien comme «plongé dans un bain culturel riche en images contradictoires d'identification»[59]. De là, nous pouvons dire que l'adolescent algérien passe par une phase de transition socioculturelle en interaction avec le groupe social dans lequel il vit. Il se trouve, de ce fait, face à des bouleversements individuels, physiques et psychologiques ainsi que sociaux, qui affectent son équilibre et son développement individuel et social. Cette situation rend le jeune Algérien souvent violent et agressif et les traitements qui sont appliqués face à cette situation sont de type moral ou juridique[60].

FZ Sebaa a évoqué l'absence de statut pour l'adolescence au sein de la société algérienne. En ce sens, elle dit: «Être adolescent en Algérie est donc une situation sociologique nouvelle, posant ainsi un problème de statut». Cela engendre l'apparition de conflits extérieurs ainsi que la rupture du lien social. Pour éviter ces conflits, les adultes doivent écouter les adolescents pour qu'ils ne soient pas amenés à prendre des décisions qui pourraient avoir des effets beaucoup plus négatifs que positifs et les faire participer à la vie citoyenne.

[58] Voir Annexe, tableau1
[59]Sebaa Fatima Zohra(2009), L'adolescence en question(s), *Insaniyat / إنسانيات*, 46, 33-44.
[60]Sebaa FZ(2000), *Adolescence et délinquance en Algérie : le cas de la délinquance juvénile féminine en Algérie*. Oran, Dar El Gharb.

Dans cet état d'esprit, citons l'étude[61] que le Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) a menée pour le compte de l'Unicef, sous l'égide du Ministère délégué chargé de la famille et de la condition féminine et qui avait pour but d'impliquer les adolescents par la création de plusieurs unités et groupes pour exprimer leurs problèmes en toute liberté. La participation des adolescents dans le projet a été réussie ; elle a servi à proposer des outils méthodologiques qui peuvent aider les institutions et organisations à collaborer avec eux.

Les adolescents algériens ne sont pas assez écoutés tel que l'a expliqué Manuel Fontaine, le représentant de l'Unicef en Algérie, à l'occasion de la publication de son rapport sur la situation des enfants dans le monde en 2011 sous l'intitulé: l'adolescence: l'âge de tous les possibles». Il dit entre autres que «Ces jeunes ont eu besoin d'exprimer leur frustration, leur sentiment. Ils ne sont pas assez respectés et écoutés. Ils ont aussi exposé leur inquiétude pour l'avenir à cause du chômage élevé et du manque de perspectives…Ils ne veulent pas qu'on leur impose une société, ils veulent la construire eux-mêmes !»[62].

Nous affirmons formellement l'importance de l'écoute des parents en cette phase cruciale. Cependant, nous ne pouvons pas ignorer le prolongement de cette période par la continuité des études, l'émergence de nouvelles technologies, la différence de la nature des problèmes vécus par les adolescents et par leurs parents à leurs époques. C'est ce qui met les parents dans l'embarras de la recherche de solutions aux problèmes de leurs enfants.

Nombreux sont les problèmes que connait l'adolescent dans cette tranche d'âge: absence de communication en milieu familial, non contrôle du comportement, les problèmes liés à la différenciation sexuelle et particulièrement l'image de l'adolescente comme femme en devenir qui est responsabilisée avant le garçon. Elle est tenue à certaines réserves et certaines retenues[63].

[61] Sebaa FZ, Benghabrit-Remaoun N, Keddar K (2009), Représentations, valeurs et attitudes des adolescents sur leur droit à la participation. UNICEF/CRASC/MDCFCF

[62] El Watan. Lassal, Ghania. Les adolescents algériens vus par l'Unicef « frustrés et inquiets de leur avenir » [en ligne].27 Février 2011 Disponible sur <www.algeria-watch.org>

[63] Sebaa Fatima Zohra(2009*), L'adolescence en question(s) , Insaniyat / إنسانيات*, 46 | p37

« AYB, Attention ne fait pas ça, tu es une fille» telle est l'expression courante dans le milieu de la famille algérienne et malheureusement elle n'est pas unique. Ces ordres déguisés en avertissements font que les adolescentes d'aujourd'hui rejettent certaines valeurs et traditions. D'ailleurs, l'enquête sur les suicides et les tentatives de suicide à Oran[64] a révélé que les contraintes oppressantes engendrent un refus d'une inégalité basée sur le genre, par le passage à l'acte suicidaire.

La déscolarisation est un autre souci pour la jeunesse algérienne. En effet, plus du tiers ne suivent pas leurs études dans le secondaire. Ceci va se répercuter tout au long de leur vie. À ce sujet, le représentant de l'UNICEF déclare : «Pour les garçons, c'est souvent parce qu'ils vont faire des petits boulots comme travailler sur les marchés ; pour les filles, c'est en général parce que les établissements secondaires sont éloignés du village au contraire de l'école primaire. Du coup, elles restent aider à la maison.» (M. Fontaine[65]de l'Unicef.)

En effet, c'est le cas de plusieurs mineurs placés au CSR à cause des activités dangereuses ou illégales dans les rues, à l'image de Mohamed, 14 ans: «j'ai arrêté mes études à l'âge de 10 ans et je me suis mis au trafic de drogue avec mon beau-frère».

II. Conduite délinquante

Le mot «adolescence» fait peur aux parents surtout qu'il est toujours associé au concept de «crise». Cette crise est exprimée par opposition systématique aux parents: sorties imprévues, défi à l'autorité parentale, manque de respect. Alors que dans les années 50, l'état d'adolescence est comparé à un état de maladie ; *«l'adolescent a le goût du sang et du viol, c'est un malade en puissance*». Cet état de fait justifie une surveillance et des mesures particulières. En effet, l'adolescent cherche à assumer une nouvelle identité par le détachement des liens de dépendance à la famille et au monde des adultes qui l'entoure.

[64] Moutassem-Mimouni B, Sebaa FZ., Mimouni M, Jaoui B(2004), *Le suicide des jeunes à Oran*, CRASC.
[65] El watan , Lassal Ghania.

1. Les théories de la délinquance

Les théories classiques et fondatrices de la délinquance juvénile sont nombreuses et différentes du point de vue, biologique (Lombroso,Row) et bio psychopathologique (Kidberg, Pinatel)

L'appareil judiciaire a évolué entre répression (protéger le corps social et punir) et assistance. De la même manière, la réaction de la société face aux pauvres, aux vagabonds, aux fous et aux criminels s'est toujours jouée dans cette ambivalence.

a. Théorie d'association différentielle

Parmi les théories sociologiques pour analyser les crimes, la théorie d'association différentielle a prospéré grâce à Edwin Sutherland dans les années 1930. Elle est basée sur la notion du comportement criminel en tant que comportement acquis des valeurs par le côtoiement des criminels. Cette notion est une tentative importante de formulation d'une théorie complémentaire du comportement criminel résumée par son fondateur comme suit:

Le comportement délinquant et criminel est acquis ou appris.

Le comportement délinquant et criminel se fait par la communication sociale à travers l'interaction de l'individu avec d'autres personnes.

Le processus d'apprentissage du comportement de la délinquance comporte la préparation et les moyens de le commettre, ainsi que les prédispositions qui conduisent l'individu à un comportement déviant.

L'individu commence à dévier lorsqu'il est influencé par son groupe.

Le processus d'apprentissage du comportement délinquant et criminel implique les mêmes mécanismes impliqués dans l'apprentissage de tout autre comportement.

Cette théorie ou orientation sociale souligne que la délinquance est un comportement humain qui n'est pas instinctif ou hérité, mais acquis et appris. Il résulte d'une interaction et d'une communication avec un groupe de pairs. Il est important de mentionner que le crime évolue en fonction de l'évolution des moyens de combat. Sutherland indique que le comportement de la délinquance n'est pas dû à une maladie psychologique, mais il le considère comme un résultat d'un processus social.

Nous pouvons ainsi dire que malgré le vécu de certains délinquants dans un milieu de délits, nous constatons que le jeune délinquant n'est pas forcé d'avoir des comportements de délinquants s'il n'en est pas convaincu.

b. Théorie du contrôle social

Cette théorie est attribuée à un sociologue américain du nom de Robert Merton (1938). Elle renvoie à une relation avec l'environnement social dans tous ses aspects déviants afin de comprendre la structure sociale de chaque société.

Pour cela, Merton détermine deux éléments essentiels:

— les objectifs: chaque société a des objectifs et des intérêts qui ont été formés au cours de certaines étapes historiques.

— les valeurs qui organisent les façons d'atteindre les buts dans des cadres sociaux acceptés.

Lorsque l'environnement social fonctionne mal, l'accent est mis sur les objectifs, et quand tous les chemins et les moyens sont admissibles pour atteindre les objectifs, il y a une absence de normes et de moyens légitimes et cela favorise les activités déviantes.

Nous pouvons indiquer que le phénomène de la délinquance n'est pas individuel selon le sociologue Robert Merton. Elle est due à des causes sociales telles que les problèmes familiaux, les crises économiques, la pauvreté…

c. Théorie des gangs

Cette théorie, du point de vue de la délinquance du groupe, est attribuée à Frederick Thrasher. Elle est le prolongement de la théorie de Robert Merton sur la délinquance. Thracher s'est spécialisé dans la façon dont la bande criminelle s'influence sur la préparation et l'exécution des crimes du moment qu'elle constitue une association ou une ligue. Elle est engagée à respecter des règles de conduite strictes dans l'exécution de projets criminels.

Ce que nous comprenons des fondements et des idées de cette théorie, c'est qu'elle est aussi orientée vers la société, mais plus précisément vers une phase de l'adolescence durant laquelle les jeunes sont en période de crise ; les garçons et les filles pratiquent différentes activités, dont certaines se traduisent par des actes et des comportements interdits, parce qu'elles tombent dans la catégorie de la délinquance ou de la déviation pour transformer ce groupe en un gang au fil du temps et transformer la délinquance en un crime.

2. Qui devient délinquant ?

La délinquance juvénile est un phénomène universel que nous ne pouvons nier et qui touche n'importe quel pays. Étant donné cette particularité, il existe des caractéristiques que tous les membres de ce groupe et les acteurs sociaux partagent. Chose que nous confirmons par des lectures approfondies des travaux arabes et étrangers et nos observations réalisées sur le terrain. Nous citons, à titre non exhaustif, quelques caractères souvent mentionnés tels le vagabondage, le vol, la consommation et la détention de drogue, les bagarres, les violences familiales, la prostitution, les agressions sexuelles et les atteintes aux mœurs…

Suite à notre recherche sur les différents sobriquets épinglés aux jeunes subissant ce phénomène social, *nous rejoignons* les résultats de plusieurs études relatives à la société algérienne qui consacrent des appellations diverses tels que vagabonds, voyous, enfants de la rue, bâtards et SDF ainsi que ، ولاد الزنكة ، متشردين مسوفجين ملقطين، طلالبة

Dans la plupart des cas, ces jeunes font de la rue l'endroit préféré pour vivre, en particulier les grandes rues de la ville. Dans certains cas, ils squattent les lieux abandonnés pour se cacher. Ils pratiquent diverses activités. L'enfant de la rue est soumis à une certaine stratégie en un temps et un lieu précis de sa vie quotidienne. Nous pouvons avancer sans risque de se tromper qu'il existe un réseau qui contrôle et gère les affaires de ce monde de jeunes. Leur chemin n'est pas absurde ou aléatoire.

Dans certains cas, ils se soumettent à ce qui est dicté par le dominant en matière de l'hébergement, des horaires de sortie et de retour, de la façon de s'habiller…

Le rapport dominant/dominé est une relation subordonnée à des règles qui doivent être suivies et respectées afin qu'elles permettent une véritable exploitation donnant naissance à un système parallèle où l'on cultive le vice et toutes sortes de déviations amorales. Le cas de la jeune Meriem (15 ans) est on ne peut plus édifiant: «je vis chez une divorcée, elle me dirige comme elle veut, où je sors, où je viens, mes tenues… elle m'oriente toutes les nuits vers un homme».

Cette mineure est un danger moral placé au CSR d'Oran. Elle s'adonnait à la prostitution au service d'une divorcée comme elle le prétend.

Il convient d'indiquer que les recherches en matière de délinquance des mineurs ont évolué assez rapidement, depuis 1940 jusqu'à ce jour. Des approches analytiques du phénomène de la délinquance s'appuyant sur des statistiques nous permettent de bien comprendre le problème.

Cependant l'exploitation des statistiques reste limitée et ne peut donner le vrai chiffre du développement du phénomène de la délinquance, car il y a lieu de signaler une délinquance cachée et non comptabilisée à cause de quelques facteurs comme l'honneur de la famille, la dignité dans quelques milieux ruraux et isolés comme en Kabylie et dans les Mzab.

Les statistiques proviennent de sources essentielles à l'instar des services de la Sûreté nationale, de la Gendarmerie nationale et de la Justice.

Pour soulever la question de la délinquance en Algérie, l'on est astreint à passer en revue toutes les périodes et les phases qu'a connues ce pays pour une description précise et intensive.

La phase postcoloniale est une époque très critique pour l'Algérie, où l'on assiste à une régression des modes de vie de la famille algérienne.

Selon Fatiha KerKouche, les statistiques données ne sont pas vraiment fiables, du moment qu'il existe plusieurs délinquants qui ne sont pas comptabilisés, et ce, pour différentes raisons (il y a des gens qui ne veulent pas déposer plainte, d'autres vont pardonner).

Année	Filles	%	Garçons	%	Nombre de mineurs	Nombre de prisonniers
1965	13	4.17	296	95.83	309	7474
1966	11	3.66	290	96.34	301	8089
1967	17	5.33	302	94.67	319	7086
1968	35	6.85	476	93.15	511	7951
1969	28	4.80	555	95.20	583	8831
1970	44	8.25	488	91.75	532	8810
1971	25	5.60	599	94.40	634	10190
1972	47	6.99	626	93.01	673	10123
1973	42	5.72	692	94.29	734	11000
1974	37	5.12	685	94.87	722	10998

Tableau 1 :[67]Développement de la délinquance juvénile durant la période (1965-1974).

Ce tableau met en exergue le développement de la délinquance en une décennie. Nous notons le même pourcentage que durant les trois premières années, puis un net rehaussement en 1969 pour rechuter en 1970. Nous observons ensuite la même courbe avec une hausse en 1973 et une rechute en 1974.

Après avoir analysé le tableau précédent, il est nécessaire d'en faire une lecture sociologique, afin de comprendre les facteurs et les causes du développement de la délinquance juvénile en Algérie.

Précisons que le taux de la délinquance a évolué durant les dix ans qui ont suivi l'indépendance. En effet, nous pouvons exprimer cette augmentation par plusieurs facteurs qui ont apparu dans la société algérienne tels que le développement démographique qui a son incidence sur la naissance et la multiplication des crises sociales et économiques ainsi que sur l'évolution des structures économiques, sociales, culturelles et familiales. Nous assistons à la transformation de la grande famille qui devient la famille nucléaire comme l'a confirmé Kerkouche[66]dans une recherche faite en Algérie en 1974. Pour lui, les causes de la délinquance se résument au changement social ainsi qu'à la mutation de la famille en type nucléaire. Ce sont ces facteurs déterminants qui font se rebeller les jeunes.

Une remarque fondamentale ressort apparemment de ce tableau, elle concerne le pourcentage de la délinquance féminine qui est minime comparé à celui de la délinquance masculine. Cela est dû au statut de la femme qui est mieux préservée au sein de la famille. .

Année	Filles	%	Garçons	%	Nombre de mineurs	Nombre de prisonniers
1975	56	7.26	715	92.73	771	13101
1976	130	10.09	883	86.37	1013	14118
1977	100	12.37	875	89.91	983	14035
1978	194	17.68	906	83.37	1100	15128
1979	165	16.06	862	94.14	1027	16209
1980	58	05.85	933	94.57	991	16019
1981	63	05.42	1099	94.05	1162	17684

[66]كركوش فتيحة،(2011) ، ظاهرة الإنحراف الأحداث في الجزائر، ديوان المطبوعا ت الجامعية، الجزائر، 93 صفحة

1982	**54**	**05.47**	**854**	**94.05**	**908**	**15260**
1983	**50**	**05.77**	**816**	**94.22**	**866**	**16840**
1984	**48**	**06.52**	**689**	**93.48**	**737**	**17443**

Tableau 2 : Développement de la délinquance juvénile durant la période (1975-1984).

Nous remarquons que le nombre de délinquants fluctue entre 771 et 1100 entre les années et 1975 et 1978 pour chuter à partir de 1980. Le taux le plus élevé fut atteint en 1981pour les deux décennies (1965-1974) et (1985-1993). Celui-ci chute, lui aussi, à 737 en1984.

En effet, le nombre de jeunes délinquants est plus élevé dans les années 1975-1984, les statistiques parlent de 9558 garçons et de 918 filles[67].

Année	Filles	%	Garçons	%	ombre de mineurs	Nombre de prisonniers
1985	**51**	**06.43**	**743**	**93.57**	**794**	**20610**
1986	**36**	**04.58**	**750**	**95.42**	**786**	**23203**
1987	**24**	**02.83**	**822**	**97.16**	**846**	**22859**
1988	**24**	**02.94**	**792**	**97.05**	**816**	**22774**
1989	**26**	**03.31**	**759**	**96.68**	**785**	**21367**
1990	**23**	**03.13**	**712**	**96.87**	**735**	**18430**
1991	**17**	**03.13**	**688**	**97.58**	**705**	**20786**
1992	**57**	**06.75**	**787**	**93.25**	**844**	**23945**
1993	**47**	**03.90**	**520**	**91.71**	**567**	**22744**
1995	**51**	**06.43**	**743**	**93.57**	**794**	**20610**

Tableau3 : Développement de la délinquance juvénile durant la période (1985-1993).

[67] Ibid.

Le chiffre de délinquants enregistré en 1985 est de 794, il passe à 846 en 1987. Ensuite, il a connu une baisse l'année suivante à hauteur de 816. La chute se poursuit les trois années suivantes jusqu'à 1992, où le taux connait une petite augmentation en passant à 844. Enfin, nous notons un net recul qui atteint 567 délinquants en fin de décennie.

À la lumière de ces tableaux, nous pouvons d'ores et déjà annoncer que la délinquance est stabilisée en Algérie.

Concernant le nombre de filles délinquantes, le chiffre reste toujours moins élevé comparé au nombre total de la population, et ce grâce à l'intimité des filles. Selon plusieurs recherches, la plupart des délits de filles ne sont pas comptabilisés pour protéger l'honneur de la famille.

Suite aux événements d'octobre 1988, le taux de la délinquance a pratiquement doublé les années suivantes à cause de la folie qui a sévi en Algérie lors de cette période critique et noire.

Durant la décennie noire où les tueries étaient quasiment quotidiennes, la situation avait périclité en échappant à tout contrôle de l'État. Dans cette anarchie totale, les jeunes furent impliqués d'une façon dramatique. L'écrivain et poète Benaïssa Abdelkader écrivit en ce sens dans son célèbre roman «L'Amour et le Sang» à propos de la décennie noire: «*Abou Talha était natif d'une grande ville. Issu d'une famille pauvre, il avait perdu son père, alors qu'il n'avait que cinq ans. Le cours moyen à peine entamé, il abandonna l'école au profit de la rue qu'il investit au milieu de toute la marmaille en déperdition. Il avait vu sa mère pratiquer le métier le plus vieux du monde pour subvenir à leurs besoins, ce qui les amenait à déménager souvent sans jamais garder un pied-à-terre longtemps.*

Il avait grandi dans le dénuement le plus total en subissant le déracinement jusqu'aux tréfonds de son âme, dans un environnement perverti à l'extrême et sujet à tous les dérapages possibles. De taudis en taudis, il avait vécu son enfance en fréquentant les milieux mal famés. Il avait passé sa jeunesse au milieu de la vermine de tous bords en cultivant la haine de l'autre.

En marge de la vie et de la société, il avait dégringolé du haut de ses quinze ans dans un trou sans fond, au gré de ses détours à travers les faubourgs obscurs. Ses pérégrinations de l'infortune l'avaient amené à connaitre, tour à tour, tous les commissariats de la région et chaque fois son statut de mineur lui avait évité la prison. De l'insulte à l'invective, malmené par ses pairs et persécuté par les hommes de loi, il subissait tous les affronts de la déchéance humaine. Il but le calice de la délinquance jusqu'à la lie, en attendant de faire le grand saut dans la cour des grands: son terreau était prêt à recevoir l'humus propice à la semence du diable. Il rejoignit les pupilles du Front islamique du Salut au moment où celui-ci prônait la désobéissance civile. Depuis, tout avait basculé. Le Rubicon fut franchi à l'appel du bras armé du mouvement. Dans les différentes razzias auxquelles il avait pris part, Abou Talha avait excellé dans l'art des exécutions sommaires. De la lapidation aux têtes coupées, il était devenu un exécuteur notoire. D'une méchanceté absolue frisant la schizophrénie et sadique on ne peut plus, il exécutait sa tâche morbide sans état d'âme, comme un robot destiné uniquement à donner la mort. Il gravit très vite les échelons à force de coups fourrés et de guerre fratricide. Son ascension fut tellement rapide qu'il s'autoproclama émir. Même ses acolytes, pourtant aguerris, frissonnaient à la vue de ses prouesses. Doté d'un sang-froid inébranlable, il menait ses actions en semant la peur parmi ses sbires qui avaient toute la peine du monde à le suivre dans ses différentes machinations. Il n'aimait pas du tout être contrarié et beaucoup de ses compagnons l'avaient appris à leurs dépens.

Par son esprit maléfique, il se tailla un grand nom au fronton de la barbarie. Craint, respecté et enfin adulé, il réussit au sein de la nébuleuse terroriste à tous les degrés. Alors que le morcellement touchait les régions d'influence de différentes factions, il s'octroya le commandement d'une sous-zone, assuré qu'il était d'une impunité quasi certaine de la part de ses supérieurs. Ceux-ci étaient contraints de se la mettre en veilleuse, eu égard à l'étau qui se resserrait sur eux, en les amputant de leur liberté de mouvement. Cela se répercutait négativement sur leur pouvoir qui s'amenuisait et sur leur aura qui s'estompait au fur et à mesure que la lutte antiterroriste gagnait du terrain.

Abou Talha n'était que le fruit de la bêtise humaine et de sa misère aussi. Tel un chien enragé, il sévissait à la tête d'une vingtaine de nervis tout dévoués les uns aux autres, liés à tout jamais par les crimes odieux qu'ils perpétraient et par le destin commun qui les attendait. Voués à mener une vie de zombies et condamnés seulement à survivre, ils s'étaient soudés autour de leur noyau dur, voyant en lui l'unique voie de sortie à leur funeste aventure. Cette politique à tout va s'était avérée jusque-là payante: ils étaient toujours en vie. De toutes les façons, ils n'avaient plus le choix ; ils devaient tuer pour exister. Ils dépendaient les uns des autres. « Tous pour un et un pour tous » était leur devise et ils l'appliquaient à la lettre sans coup férir.»[68]

Ce texte décrit l'itinéraire d'un terroriste et comment le terreau de misère, de prostitution et de marginalisation a transformé l'humanité du personnage et l'a préparé à tous les excès.

Cette période horrible et chaotique a frappé, sinon touché, tous les secteurs de la vie économique du pays, ainsi que toutes les franges de la population. Les victimes de cette tragédie se comptent en dizaines de milliers, surtout parmi la population des jeunes. En effet, cette parenthèse catastrophique a engendré de milliers d'orphelins et d'enfants déportés. Des centaines d'enfants ont vu leurs parents se faire égorger sous leurs yeux effarés et innocents. Leur traumatisme sidérant et tellement grand que les pouvoirs publics sont sommés d'assurer en urgence leur prise en charge psychologique. À défaut, l'État aurait failli à son devoir élémentaire à préserver la nation, car ces enfants, à qui la vie n'a pas souri, constituent des bombes à retardement auxquelles il ne manque que les cordons détonants. Avant la décennie noire, la délinquance juvénile avait un caractère plutôt «naturel», mais après cette phase sanguinaire, elle acquiert un caractère beaucoup plus criminel.

Passons maintenant au nombre de délinquants enregistré entre 1998-2002

[68] *Benak(2018). L'amour et le Sang ».* Disponible sur https://www.amazon.fr/l/B07JJYRC8G.

	Total des mineurs impliqués	%	Accroissement en %
1998	**8077**	**16,9**	
1999	**7942**	**16,6**	**-1,7**
2000	**9108**	**19,1**	**14,7**
2001	**9964**	**20,9**	**9,4**
2002	**12 645**	**26,5**	**26,9**
Total	**47 736**	**100,00**	**56,6 % (1998-2002)**

Tableau 4[69]: Nombre de mineurs de 1998-2000

En l'an 2000, le nombre de délinquants a été évalué à 9108 pour passer en 2001 à 9964, et finit par atteindre 12 645 au bout de sa croissance en 2002.On voit que le taux de mineurs impliqués passe de 16% en 1998 à 26% en 2002. Malgré tout, ces chiffres sont sous évalués en particulier chez les femmes comme nous allons le voir plus loin.

La fin de la décennie noire a permis au pays de retrouver un tant soit peu la stabilité et une certaine sécurité, mais cela n'a pas entrainé une chute de la délinquance. Bien au contraire, les incidences furent énormes sur une jeunesse exsangue qui a vu son avenir hypothéqué à jamais (augmentation du chômage due à l'ajustement structurel et fermeture des entreprises). Aussi avons-nous noté une nette recrudescence dans les actes de violence, de trafics de stupéfiants les affaires de viol, le vol à l'étalage… Quant aux affaires de mœurs, elles ont défié la chronique suite à l'étalage systématique au niveau de la toile sans censure de contenus à caractères pornographiques.

D'une manière générale, tout travail d'approche sur l'étude de la délinquance doit impérativement prendre en ligne de compte et la nature et le genre. L'on ne peut procéder à l'analyse de la nature de la délinquance sans aborder le genre.

[69]Rapport CNES

Les travaux récents qui se sont intéressés aux comparaisons entre les groupes sexués et à la délinquance féminine[70] montrent que cette dernière reste généralement plus limitée et moins grave que la masculine. Mais, conjointement, on constate un «« rattrapage »» de certaines filles par rapport aux garçons en matière de prostitution violente et délinquante[71]. Selon l'avocat Khaled Berguel, le phénomène de la délinquance reste caché dans la société ; il affirme que: «L'activité criminelle des femmes existe depuis des siècles. Elle était jusqu'alors restée cachée, comme les femmes dans la société.» Les garçons sont plus encouragés à se battre. En ce sens, Ahmed Remita, sociologue et enseignant à l'Université de Bouzaréah (Alger), ajoute: «L'implication de la femme dans les crimes et délits est le résultat de la transformation d'une société conservatrice à une société moderne, où tout semble permis. Les repères traditionnels, les valeurs, les traditions, les comportements étaient liés à une situation économique donnée, qui a changé. Nous n'avons pas veillé à la mise en place de nouvelles balises sociales.»[72]

Pour cela beaucoup de tribunaux en Algérie n'enregistrent pas les délits des filles pour préserver l'honneur de leurs familles. Dans une étude réalisée par Gouasmia[73] (1992), il a également signalé que ces délits se concentrent dans les grandes villes proprement dites. La délinquance en Algérie a un caractère urbain et cela est lié aux différents espaces de distraction en ville comme les cybercafés comme l'a ainsi affirmé Kerkouche.

[70] Cario Robert(1994), *Les femmes résistent au crime.* Paris, L'Harmattan.
[71] Lanctôt Nadine(2003), *La délinquance féminine : l'éclosion et l'évolution in La criminologie empirique au Québec,* Le Blanc Marc et *al.* , 3ème Edition, Montréal, Presses Universitaires de Montréal, coll. Paramètres, p.421-467.
[72]Malika Belgacem Algérie : *la délinquance au féminin, SYFIA info, article 5061,* 23-01-2009.
[73]Gouasmia MA (1992). *La délinquance juvénile dans la législation algérienne.* Édition, Algérie, national du livre

D'une façon générale, la délinquance des filles est moins importante que celle des garçons et le taux des garçons délinquants est beaucoup plus élevé que celui des filles délinquantes. Les filles commencent leurs délinquances plus tard que les garçons à cause du cadre socioculturel dans lequel vit la fille, quoique le taux de la délinquance féminine a beaucoup augmenté ces dernières années[74], à cause des changements sociaux et culturels que connait la société algérienne. Or, nous pouvons indiquer que l'évolution de la délinquance féminine en Algérie renvoie à des déviations condamnées par la société pénalement, socialement et moralement, et cela est relatif aux contextes de la culture et de la société algérienne[75] selon l'étude de S. Berguel.

Passons maintenant à la distinction de la nature des délits commis par les deux sexes:

Les délits commis par le garçon sont dans l'ordre: vol, trafic et usage de stupéfiants, coups et blessures volontaires. Pour les filles, la distribution est autre: vagabondage, prostitution et vol. Sebaa a affirmé qu'en Algérie, la plupart des délits sont genrés[76], les garçons délinquants s'intéressent aux biens des autres par les troubles qui impliquent une prise de risque, appelées aussi conduites de «l'agir», alors que les filles délinquantes aux délits de mœurs par les troubles qui s'expriment à travers le corps.

Bien que les changements des rôles sociaux de la femme ont entrainé le passage de la délinquance sexuelle traditionnelle des filles vers d'autres délits comme le vol et l'agression[77]. Partant de là, nous pouvons justifier ces actes par l'apparition de la technologie, l'internet qui offre la possibilité de consulter des sites d'agressivité, de trafics de drogues et pornographiques, etc.

[74]Gouasmia MA(1992), *La délinquance juvénile dans la législation algérienne.* Algérie: Édition national du livre.

[75] Bergheul S. (2012), *La délinquance des adolescentes : étude comparative entre une population canadienne et algérienne Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence* 60 446–453 www.sciencedirecte.com

[76] Sebaa FZ. (2002) , *Adolescence et délinquance en Algérie. In: La délinquance juvénile féminine.* Éditions, Dar Elgharb.

[77]Manâa A. (1997), Étiologie de la délinquance juvénile en Algérie. In: Résultats d'une étude pratique. Éditions, Algérie, O.P.U.

3. Facteurs de risque et motivation

De très nombreuses études sur la recherche des facteurs et les causes qui entrainent une délinquance dénoncent les problèmes familiaux, le manque de confiance, l'enfance délaissée, la pauvreté, le terrorisme, la mal-vie, le chômage qui poussent le jeune à commettre des délits.

Dans le cadre de la présente étude, nous nous contenterons d'un aperçu général des données recueillies lors de notre enquête sur le terrain:

a. Défaillance de famille des délinquants

Très majoritairement, le divorce et le décès des parents sont des facteurs importants qui engendrent la délinquance chez les mineurs. En effet, suite à une enquête qui a été effectuée par Maurice Poirreau auprès de 525 garçons et de 129 filles à Alger et après consultation des dossiers et divers entretiens, il affirme que la séparation des parents ou leur décès constituent l'un des facteurs importants de la délinquance.

À vrai dire, l'enquête dont nous parlons date d'avant l'indépendance de l'Algérie, mais elle expose d'une façon bien spécifiée, les facteurs et les causes qui conduisent à la délinquance, essentiellement dans le cadre familial qui donne naissance aux délinquants.

Dans tous les cas de figure, l'enfant reste la seule victime de l'absence des relations familiales. Ce qui entraine une frustration dans tous les domaines humains comme précise Addi Houari[78].

Concernant notre recherche, nous devons noter l'importance croissante des délinquants qui appartiennent à des familles séparées. Statistiquement parlant, dans notre échantillon 4% seulement ont leurs parents biologiques qui vivent ensemble. Généralement, ces familles connaissent une détérioration flagrante du niveau de vie économique et sociale et accusent un manque de protection matérielle et sanitaire. Les problèmes et les bagarres entre les membres d'une même famille sont très fréquents.

[78] Addi Lahouari (1999) *les mutations de la société algérienne : famille et lien sociale dans l'Algérie* contemporaine. Éditions, Paris, la découverte, p. 27.

Le tableau ci-dessous évoque la situation familiale des mineurs placés aux CSR garçons (Sayada, cité Djamel) et filles (Gambetta).

	Masculin %	Féminin%	Global%
Père décédé	18	13	31
Mère décédée	13	18	31
Parents séparés	26	33	51
Parents divorcés	39	35	58
Parents unis	4	1	5

Tableau 5 : La situation familiale des mineurs garçons et filles.

Les résultats ont été distribués sur la figure suivante selon le sexe :

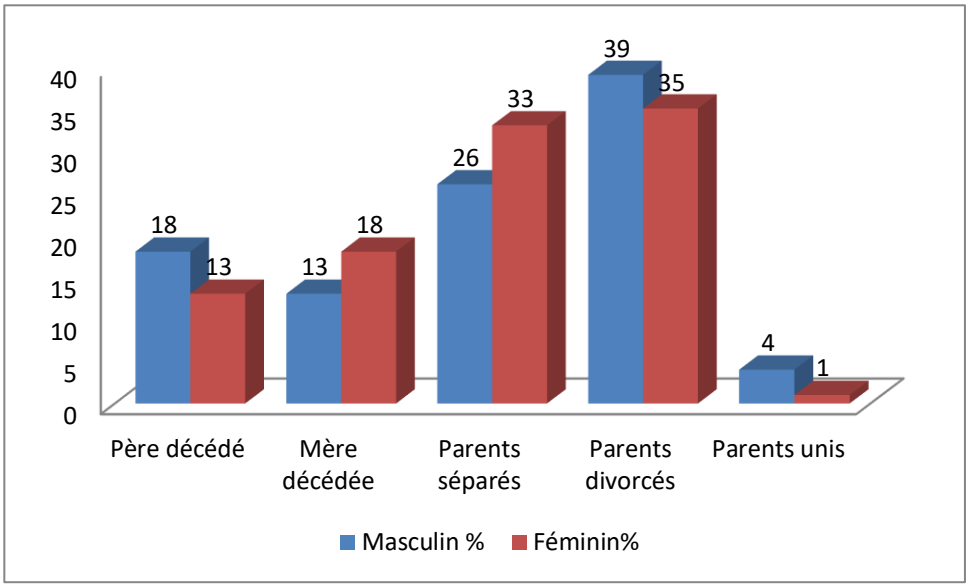


Figure 01: pourcentage de la situation familiale des mineurs garçons et filles de l'ensemble des CSR étudiés

Pire encore est l'impact du comportement des parents sur les jeunes et particulièrement celui du père consommateur de boissons alcoolisées, de drogues, ou coupable d'autres infractions pénales pouvant avoir une incidence négative sur les enfants. Une mère à mauvaise réputation peut avoir des retombées graves pouvant encourager la déviation des mineurs. À cet égard, l'exemple de «Meriem, 15 ans» et on ne peut plus frappant. À la question, «que disent tes parents quand tu sors le soir» qu'on lui avait posée, elle avait répondu «wallou, ana bouya taa milieu» (non, rien, mon père mène une vie de débauche).

Il s'agit maintenant de citer le fonctionnement familial et la situation des parents comme explicité dans le tableau ci-dessous :

	Masculin %	Féminin%	Global%
Mère mendiante	7	9	16
Mère prostituée, toxicomane	4	11	15
Mère incarcérée	4	5	9
Père voleur	9	-	9
Père incarcéré	7	9	16
Père toxicomane	38	33	71
Non concernés	31	33	64

Tableau 6 : La situation des parents des mineurs garçons et filles.

La figure ci-dessous montre la répartition des résultats

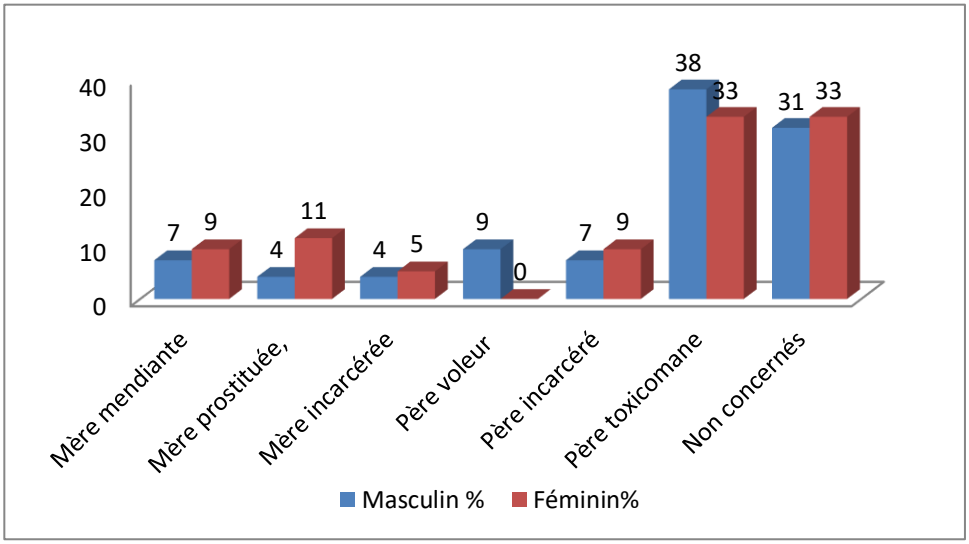


Figure 02 : répartition de situation des parents des mineurs garçons et filles

Nous observons à travers la figure 3 un taux élevé de la dislocation familiale. Celle-ci se caractérise par un décès, un divorce ou une séparation. Cela entre en jeu dans le processus de l'éducation du jeune adolescent, et nous affirmons que cette rupture représente un facteur déterminant dans la trajectoire délinquante des deux sexes.

Toutefois, la figure 4 montre la situation des parents qui ne sont ni décédés ni divorcés, mais vivent dans des conditions de déséquilibre et de grande instabilité : toxicomanie, mendicité, incarcération, prostitution…

Sur l'ensemble des 90 mineurs concernés, 70% ont des difficultés familiales et une situation défavorable des parents dont la plus grande proportion est celle du père toxicomane (pour les garçons que pour les filles). Des résultats similaires ont été trouvés dans l'étude sur les mineurs en garde judiciaire (B. Moutassem-Mimouni et coll., 2014)

La situation de la mère n'est pas meilleure. Un mineur sur quatre déclare avoir une mère mendiante, prostituée, toxicomane ou incarcérée.

Nous observons à travers ces chiffres que le facteur socioéconomique du climat familial semble avoir une influence sur les délits commis par les jeunes, et c'est ce que nous voulons montrer ici ! Ce facteur de risque apparait comme un point commun aux mineurs, garçons et filles, étudiés.

b. Échec scolaire

Il est raisonnable de croire que les déficits au sein de la famille perturbent l'enfant dans sa vie scolaire en lui créant des antagonismes au niveau de la pensée. Ces troubles vont amener l'enfant à quitter les bancs de l'école ou à un degré moindre à ignorer les cours, ce qui va le conduire à un échec total. À cet effet, il convient de signaler que cet état de fait a été confirmé par notre travail effectué sur le terrain. Oui, la plupart des mineurs délinquants avaient quitté l'école avant terme, à un âge précoce (8-10 ans) après avoir subi un échec scolaire au premier palier du cycle primaire.

Cependant, certains arrivent quand même à reprendre et poursuivre leur scolarisation dans les CSR. Toutefois, il est utile de rappeler que certaines délinquances n'ont rien à voir avec le niveau d'instruction.

c. Maltraitance

«Enfant, zéro violence, zéro silence» conçu initialement comme un slogan est une campagne lancée en 2015 par L'Unicef pour la lutte contre la violence faite aux enfants. L'Algérie ayant adhéré à ce programme mit à cet effet deux cellules téléphoniques:

—La première fut dédiée aux appels et à l'écoute des enfants maltraités sous le numéro 30-33: Plus de 8000 appels reçus depuis son lancement en 2008.

— la deuxième ligne fut réservée aux appels d'urgence sous le numéro 15-48: une moyenne de 85 000 appels/mois est enregistrée.

La violence, au sens large du terme, est une forme de maltraitance qui touche plusieurs institutions sociales à savoir:

La famille:

Le rôle de la famille à l'égard des enfants est des plus importants de par sa nature même, car elle constitue la première cellule à laquelle il s'identifie dès sa naissance

Néanmoins, il serait vain d'ignorer les différents problèmes et querelles intestines en milieu familial et dans la plupart des cas, les enfants sont toujours sujets à ce genre de disputes et cela pour plusieurs causes:

— la majorité des familles algériennes vivent dans de petits appartements ou dans des maisons avec la «houana[79]» dans lesquelles les querelles ne peuvent pas passer sous silence.

— Par manque de culture, les parents impliquent leurs enfants aux problèmes familiaux. Le cas récurrent est celui belle mère-bru où les enfants sont otages et ballotés. «Qu'a fait ta mère ?» «Qu'a fait ta grand-mère ?» sont les signes précurseurs du déchirement futur de la petite famille.

Dans ce cas de figure, l'enfant vit le rôle du témoin de tout ce qui se passe au sein de la famille. En effet, il est à remarquer que la personnalité de ces enfants sera construite de manière affective et socioculturelle perturbée, en attestent les ruptures matrimoniales et les instabilités socioculturelles principalement vécues par leurs parents[80].

Nous n'oublierons pas de mentionner aussi, la pression que les membres de la famille algérienne subissent dans leurs quotidiens, notamment face aux problèmes socio-économiques. Pour en atténuer les effets, ils utilisent la projection comme mécanisme de défense. Ils pratiquent, alors, la violence contre leurs enfants. Plus particulièrement, ils les insultent, les battent et cela se passe généralement au vu et au su de tous les autres membres de la famille et parfois même de gens étrangers. Nous remarquons aussi que la majorité des familles algériennes utilisent la culture de la violence physique comme moyen d'éducation. Nous l'avons confirmé par plusieurs observations au cours de notre travail, précisément lors d'une enquête menée chez une orthophoniste[81]:«tu le frappes, comme ça il va se rappeler des coups –ضربو يعقل على الضرب – et dis-lui qu'il ne faut pas rester naïf dans cette vie».

[79] La famille élargie

[80] Cario Robert(2000), *jeunes délinquants à la recherche de la socialisation perdue.* Éditions, Paris, l'Harmattan. p.123.

[81] L'enquête a été faite par but d'observer les relations affectives entre parents enfants (filles, garçon) que nous allons voir plus de détail

C'est ce qu'un père conseille à un autre père qui a parlé de la naïveté de son enfant.

À l'instar des pays européens pénalisant les parents battant leurs enfants, l'Algérie a très vite adopté des lois contre la violence physique envers ceux-ci aussi .La maltraitance des enfants de la part des parents peut avoir des effets néfastes sur leur psychologie déjà fragile ce qui va perturber gravement la personnalité de l'enfant qui n'aura d'autre échappatoire que l'abandon de son foyer naturel. Cela va l'injecter directement dans un milieu beaucoup plus détérioré, mais qui va lui offrir une certaine liberté tant recherchée. Dans son nouveau milieu, il va laisser s'exprimer sa liberté en adoptant de nouvelles et mauvaises habitudes: jeter ces remarques sont d'autant plus préoccupantes du déséquilibre mensonges, vol, drogue et divers faits négatifs.

Un autre cas de figure s'impose aussi. Le rejet des enfants qui se fait souvent par l'épouse du père ou l'époux de la mère, et en particulier d'une façon claire et directe du garçon:« *j'ai été renvoyé par mon parâtre plusieurs fois, il me disait toujours je ne t'accepte pas*». Pour la fille, le renvoi serait sournois comme nous a déclaré une mineure: «ma marâtre est maligne, elle me taquine toujours, elle crée des zizanies de n'importe quoi, tu n'as pas bien lavé la vaisselle, tu te réveilles tard». Elle ajoute: «*je suis une fille, elle ne peut pas me renvoyer, quand elle m'énerve je pars chez ma tante ; là bas, j'ai fait la rencontre d'un garçon, et je suis partie avec lui*».

Particulièrement, la situation s'aggrave avec la présence des demi-frères et demi sœurs. Il y a parfois, une préférence du père ou de la mère d'un enfant par rapport à un autre. Cette propension existe même dans les familles où les parents biologiques vivent ensemble. À titre d'exemple, nous remarquons souvent qu'au sein de la famille algérienne le privilège des garçons par rapport aux filles est habituel et normal. Nous consacrerons plus de détails à ce phénomène plus loin.

Un autre aspect nous a interpellés. Nous avons perçu une autre faveur exprimée dans certaines familles. En effet, les enfants beaux sont beaucoup plus favorisés, malgré le fort adage qui dit que tous les enfants sont beaux aux yeux de leurs parents « كل خنفوس عند أمّه غزال "

.Cependant, cela ne peut toujours concerner les filles, car le garçon est 'l'homme est sans défaut' « رجلمافيهشالعيب »

Il est à noter que cette préférence est liée notamment au teint. Les parents préfèrent majoritairement le teint blanc. «*J'ai deux filles, une blanche et l'autre brune, je dis toujours à la brune d'étudier pour travailler, car j'ai peur qu'elle ne se marie pas*», déclare une mère.

Certainement, la culture du teint blanc est très répandue au milieu des familles algériennes, surtout à Mostaganem. D'ailleurs, nous percevons habituellement la liaison entre la beauté et la blancheur « شابة بيضة و سمينة» (elle est belle, blanche et forte).

Cette expression est utilisée surtout quand la mère cherche une épouse à son fils. Car le teint bronzé de la femme est un signe de fréquence de sorties.

En effet, nous verrons que cette distinction et cette préférence créent un sentiment de jalousie entre les enfants et engendrent des perturbations au niveau du développement de leurs identités.

La rue:

D'après ce que nous avons abordé à propos de la maltraitance que subit l'enfant dans sa famille, nous évoquons un autre type de violence que rencontre l'enfant qui vit en dehors de sa maison et plus précisément l'enfant de la rue[82].

Majoritairement, la maltraitance se caractérise par l'ignorance et le délaissement qui s'apparente sou trois formes:

— l'ignorance corporelle: elle concerne la malnutrition et le manque de soin.

— l'ignorance psychique: absence du soutien moral, manque d'affection et d'encouragement.

[82]محمد بن شعيبي(2016)، أطفال الشوارع المتجولون و علاقتهم بالجنوح لبعض مدن الغرب الجزائري, دراسة أنثروبولوجية , أطروحة مقدّمة لنيل درجة الدكتوراه فيالأنثروبولوجي.جامعة تلمسان.

— l'ignorance éducative: l'enfant de la rue vit loin de toute institution de socialisation et est éloigné du milieu familial et éducatif. Privé ainsi de son droit fondamental à l'éducation, il est une proie facile au désœuvrement et à la délinquance.

4. CSR: Délinquant ou victime ?

Le jeune délinquant est généralement victime de son milieu comme l'ont confirmé plusieurs études maghrébines et algériennes. La société est, en effet, la première responsable des fautes que l'on impute à la jeunesse, car elle n'offre pas toujours aux jeunes tout ce dont ils sont en droit d'attendre: participation à la vie collective, possibilité d'acquérir un emploi, loisirs (équipement sportif, maison de jeunes…).

Dans notre enquête effectuée dans les différents CSR, nous avons pu relever les différents délits commis par les mineurs, garçons et filles. Nous avons également analysé la nature de ces délits selon le schéma suivant:

a. De la délinquance à la victimation

La plupart des mineurs interrogés au CSR ont eu affaire à la délinquance, sauf quelques cas que nous aborderons dans le passage qui suit.

Très majoritairement, comme nous l'avons déjà décrit, les délits commis par les mineurs garçons sont dirigés contre les biens, alors qu'actuellement la délinquance des filles est modifiée par le changement social.

Nous évoquerons par la suite, les divers délits commis par les mineurs des CSR étudiés.

Par ordre d'importance, nous observons que le vol représente l'infraction la plus répandue parmi les délits des mineurs. En entrant dans le détail, nous constatons une prédominance remarquable et importante de certains délits:

—vols de portables. « Je vole pratiquement deux à trois portables, par jour» a avoué un mineur pensionnaire au CSR Sayada.

— Vols avec violence sans armes, et avec armes chez Rachid 16 ans. «Quand notre voisin est sorti et a emprunté les escaliers, j'ai voulu lui voler de l'argent, il a senti ma présence, je lui ai donné quelques coups « دقيتو بلخدمي», heureusement, il n'en est pas mort».

Qu'il s'agisse de milieu inéluctablement choisi par ces jeunes délinquants, la raison flagrante est la pauvreté qui touche la plupart de leurs familles. Soit les parents sont sans activité professionnelle, soit ils exercent une profession à bas salaire: maçon, ouvrier, manœuvre, ou femme de ménage généralement pour les mères.

Plusieurs filles ont été placées au CSR Gambetta pour délit de vol. Nous étions en présence d'un cas de délit de vol de deux mineurs, un garçon et une fille. Le garçon était au CSR de Sayada et la fille au CSR Gambetta.

La fille Warda âgée de 14 ans est une Syrienne de mère algérienne. Fuyant la guerre, elle est venue vivre en Algérie chez sa demi-sœur (côté mère) à Mostaganem. Cette demi-sœur est mariée avec un homme aisé et a 2 enfants.

Le garçon Ali a 15 ans et il le fils d'un imam à Mostaganem. Il a 3 frères et a arrêté sa scolarité au CEM après le divorce de ses parents à cause du remariage de son père« حبست قرايا مور زواج شيباني ».

Ali et Warda étaient des voisins et ils étaient en couple, après ils ont envisagé de partir à l'étranger. Mineurs, ils n'ont pas pu obtenir de visa sans l'autorisation parentale. Ils ont cherché à immigrer clandestinement.

Sous un autre angle, nous signalons la gravité de la délinquance des mineurs quand ils s'adonnent à la consommation des stupéfiants. Néanmoins, la cigarette constitue un délit mineur et fumer est chose normale presque chez tous les délinquants. La consommation du tabac est en tête de tous les délits jusqu'à atteindre les limites de la dépendance chez les cas étudiés (garçons et filles).

«Je fume pour oublier les problèmes» est la même réponse que tous les mineurs donnent suie à la question: pourquoi tu fumes ?

Les mineurs croient dur comme fer que la cigarette leur fait oublier leur misère en effaçant tous leurs soucis et les problèmes qu'ils rencontrent en famille, dans la vie et même dans la nouvelle institution où ils vivent. L'usage de la cigarette est encouragé par la permissivité des parents et la complicité de quelques agents de sécurité des CSR. Ces actes condamnables ne sont guère pédagogiques ni éducatifs. Au contraire, ils sont à l'antipode des normes sociales et conduisent le mineur à une victimation qui va le pousser à en plus de la cigarette à l'inhalation de la colle, phénomène connu chez nous sous le sobriquet de «shab el colla».

Le problème de drogue se pose avec acuité dans notre société et est très répandu dans le milieu des jeunes qui deviennent de plus en plus dépendants de ces produits toxiques. Ceci nous oblige à parler ne serait-ce que brièvement des maladies qui en résultent et des risques que les jeunes encourent. En l'absence de couverture sanitaire et de stabilité psychique et physique, ces maladies trouvent un terrain idéal à leur prolifération (bronchites, cancers...)

Nous avons cru utile d'énumérer ci-dessous les nouveaux noms de ces drogues et psychotropes que nous avons eu la chance de recueillir lors de notre présence à une journée d'étude et d'information sur la prévention et la lutte contre la drogue à Mostaganem.

— La bonne

—GHOBRA ou BAIDA TCHOUCHNA

—Kif ZETLA, HCHICHA

— TEKROURI

— Griffa

— AKFAR

—MABOUM

— La drogue de l'éléphant bleu fil qui contient de la DMT

—Missi

—DIAZIBAM ou RIVOTREL connut sous le nom de rouge, ou madame – courage.

— Kirch

— KIF

Saroukh et Bourghiba i sont de nouveaux mots utilisés dans le milieu des adolescents, ces derniers temps. Ce genre de drogue est obtenu par le mixage de certaines boissons gazeuses et des médicaments autorisés sur le marché national. En effet, l'avocate Kawtar Krikou au tribunal de Constantine a affirmé que le phénomène de la drogue est très répandu dans la société algérienne ces derniers temps, notamment la prise de lirka et brijabaline qui ne sont pas classées parmi les médicaments interdits et ce qui rend la lutte difficile. Une autre drogue appelée Exta ou halwatramadol qui une nouvelle espèce et très particulière a fait son entrée en scène. Les jeunes la prisent, car elle les transporte d'une façon bizarre, puisque sous son effet, ils pratiquent une danse gestuelle des plus drôles.

Dans le même état d'esprit, nous évoquons un autre cas dont le mineur délinquant sera victime en entrant au centre de rééducation: le harcèlement sexuel de la part des autres mineurs placés au CSR, notamment les plus âgés. Un éducateur au CSR du nom de Djamel nous a confirmé ce phénomène: «j'ai entendu des cris, des appels d'aides et des aux secours, quand je suis monté, j'ai trouvé un mineur de 16 ans qui harcèle son camarade âgé de 12 ans».

Parallèlement à ce commentaire, la part des filles dans le harcèlement est assez importante au CSR, elle se rapproche de celle des garçons. Nous avons été également très surpris des témoignages que nous a confiés une éducatrice au CSR Gambetta: «je ne vous cache pas, nous remarquons plusieurs gestes d'intimité entre les filles entre caresse des cheveux, enlacement, bisous. Quand on leur fait la remarque, elles prétendent qu'elles sont des sœurs, mais nous savons très bien ce que c'est et nous ne pouvons rien faire. Quand je travaillais, avant au CSR Constantine, on trouvait une chambre à deux mineurs ou trois fermée et sans éducatrice en plus, c'est étonnant !»

Partant de là, il parait utile d'étendre l'analyse du fait du harcèlement des délinquants.

Nous verrons en détail cette analyse dans les passages suivants:

b. De la victimation à la délinquance

Il ne saurait être question de traiter en détail une remarque essentielle qui s'impose à l'entrée du CSR: le placement de certains mineurs qui n'ont pas affaire avec la délinquance !

Bien sûr, il est difficile de faire la part des choses et d'apporter une réponse claire afin d'affirmer ou d'infirmer ce postulat, mais une investigation préalable s'avère impérative en amont avant d'admettre des «délinquants» dans ces centres. Les entretiens que nous avons effectués sur le terrain nous ont permis de noter beaucoup de carences en matière de prise en charge des pensionnaires considérés comme délinquants, alors que beaucoup d'entre-deux sont ce qui est communément appelé « danger moral ». Chose que nous avons pu faire dans notre enquête de terrain comme indiqué dans les cas suivants :

Danger moral:

Il est utile de préciser que selon la loi, le cas de *danger moral* n'est plus placé au centre de rééducation, mais au centre de protection CSP[83]. Cependant, nous avons trouvé plusieurs cas aux CSR d'Oran (garçons et filles). Au CSR Mostaganem, il n'existe aucun cas.

Le nombre de pensionnaires en *danger moral* apparu au sein des centres d'Oran est supérieur à celui de Mostaganem, car la superficie est plus grande, la capacité d'accueil plus importante.

Qu'est-ce que le danger moral ?

Le danger moral est représenté par toute personne se déplaçant en permanence dans le but de mendier ou de rechercher un emploi. Ce genre d'individus on le croise dans tous les endroits publics. En été, il pullule sur les plages, discothèques tandis qu'en hiver, il s'adapte aux lieux fermés dans le but de se réchauffer.

[83] Est un centre qui accueille les mineurs de 8 à 13 ans que leur âge est en-dessous de la responsabilité pénale

Ces personnes usent de mobilité permanente pour ne pas se faire remarquer et attirer l'attention des forces de l'ordre.

Les personnes susceptibles de représenter un danger moral se subdivisent en trois catégories:

Les SDF: les individus qui n'ont pas un domicile fixe

Les individus issus des associations et des foyers

Les individus de la rue

La rue est un espace social qui appartient à tous et qui est partagé par tous. Nous pouvons dire que cet espace social a été transformé d'un espace public en un espace privé[84].

Cet espace manque de trois éléments humains essentiels : l'affection, la protection et l'attention. Pour combler ces besoins, l'enfant/adolescent, vivant dans la rue, va essayer de compenser ce manque par la fusion avec un groupe de pairs qui ont pratiquement une situation presque identique et une ressemblance de conditions de vie. Les délinquants ont des comportements assez similaires et parfois diversifiés, caractérisés d'une part, par une convivialité et une coopération, et d'autre part par une concurrence, des conflits et des querelles qui varient selon les circonstances.

Il est à souligner aussi qu'il existe toujours un dominant qui guide et représente le groupe d'enfants.

De là, nous pouvons constater l'existence de subordination entre la relation dominée/dominante. Ce qui exige de l'enfant de la rue (délinquant ou non) obéissance, fusion et assimilation au sein du groupe au point qu'il est contaminé par le groupe et participe à des faits déviants même à contrecœur. Il sera obligé de les faire parce qu'il appartient à ce groupe.

[84] Addi Lahouari (1999), *Les mutations de la société algérienne : famille et lien sociale dans l'Algérie contemporaine*. Éditions, Paris, La découverte.

C'est vrai que la soumission et l'obéissance au sein de la communauté sont obligatoires et ne peuvent être refusées ou leurs règles transgressées, car cela mène à la punition du réfractaire par le leader du groupe qui sert à maintenir son système et à le contrôler. Ainsi, nous constatons une sorte d'interaction dans ce réseau relationnel où l'existence du partage des rôles se maintient. Pour rester ensemble de jour et de nuit, la vie de la rue comporte beaucoup de problèmes et de risques surtout que la plupart d'entre eux sont impliqués dans des disputes pour se protéger et se défendre (d'un autre délinquant généralement).

À un certain moment, le mineur en danger moral ne peut pas quitter la vie de la rue comme nous a confirmé une éducatrice: «والفو الزنكة مايتيقوش يعيشو بلا بيها

(Ils se sont habitués à la rue).

C'est le cas d'une mineure en danger moral placée au CSR qu'une une femme très riche voulait adopter ; elle est partie avec elle et la femme lui a réservé une chambre équipée de tout (lit, Télévision, climatisation) et malgré ça, elle est restée juste une nuit ; elle a attendu que la femme sorte, elle lui a volé une djellaba et elle est partie ; « on ne sait pas où elle est» nous dit l'éducatrice. Après une semaine, ils l'ont vue dehors avec son clan toute contente. Nous pouvons constater que ces mineurs sont liés et soudés afin de mener une vie en solidaires.

Viol:

Il est à mentionner qu'un certain nombre de cas de mineurs violés a été placé au centre de rééducation, plus particulièrement au CSR des filles, car la victime est généralement une mineure. La situation est différente dans le cas de pédophilie que nous allons aborder dans les lignes qui suivent. Le plus fréquemment, ces filles sont appelées « danger moral ». Nous trouvons quelques cas rares d'agressions sexuelles qui ont débouché sur des conséquences fatales. C'est ce qui mène leurs parents à les placer au CSR, par mesure de honte et de les soustraire aux commérages de l'entourage. Un autre cas d'une mineure qui ne cesse de pleurer:« تعداو عليا قاسوني ماليا» (ils m'ont violée, mes parents m'ont « jetée », délaissée).

Le viol suppose une pénétration sexuelle imposée. Cependant, c'est un acte sexuel et non sexuel. En effet, sa compréhension doit se rechercher dans le registre du narcissisme et non dans le domaine de la sexualité.

Ainsi, Barte et Ostapzeff distinguent trois formes cliniques de viol[85]:

— le viol simple: l'agression sexuelle est occasionnelle et l'agresseur agit pour réaliser un désir sexuel, sans aucune autre motivation (viols de circonstance, familial, d'autostoppeuse. . .)

— Le viol compliqué: il comprend les viols avec violences associés, voire comportant de véritables actes de barbarie (dans une recherche de plaisir), les viols se concluant par l'homicide de la victime (élimination de la victime, homicide involontaire...), les viols avec perversions sexuelles.

— Le viol de substitution : il correspond au viol ayant valeur de substitution à une autre conduite. Il s'agit des viols substituts d'un vol (il symbolise le vol d'une jouissance sexuelle), d'un meurtre.

Inceste:

Citons que l'inceste est défini comme suit: «relations sexuelles entre un homme et une femme ayant des liens de parenté ou alliés à un degré qui entraine la prohibition du mariage»[86]. L'inceste est une forme de pédophilie dont l'expression est exclusivement intrafamiliale. Il s'agit donc d'un crime de l'intimité familiale[87]. Il peut concerner des enfants des deux sexes, un ou plusieurs enfants d'une même famille, par le père, le beau-père, l'oncle, le grand-père, le frère...Il est à indiquer que dans la majorité des cas, la relation incestueuse qui est de type père/fille ou beau-père/belle-fille se fait le plus souvent dans une complicité plus ou moins consciente et un silence implicite de la mère. Nous n'oublierons pas de mentionner que l'inceste mère-enfant est rare dans toutes les cultures[88]. L'inceste se déroule avec une plus grande fréquence

[85] Tyrode Y., Bourcet S(2000). Conduites de transgression Encycl. Méd. Chir. Psychiatrie, Éditions, Paris , Elsevier 37-905-A-10, 12p

[86] Le Petit Robert(2013), Dictionnaire Le Robert, Paris, V° Inceste

[87] Senon J.L., Mery B., Patillot P(1997) , *Légitimité et limites du secteur de psychiatrie dans la pris en charge des agresseurs sexuels Forensic*, 17, pp. 16-19

[88] benezech M., LE Bihan P., Bourgeois M.L(2002). *Criminologie et psychiatrie Encycl*. Méd. Chir. Psychiatrie, Éditions, Paris, Elsevier ? 6-A-10, 15p

entre 4 et 9 ans et entre 12 et 15 ans. Ces deux intervalles d'âge correspondent au stade d'Œdipe et de l'adolescence, deux périodes durant lesquelles la question sexuelle est au premier plan[89]. La relation incestueuse peut durer plusieurs années et sa divulgation reste tardive ou absente. Cas de Khalida âgée de 16 ans, victime d'une relation incestueuse avec son oncle maternel, dès l'âge de 12 ans:«… j'étais contre au début, mais après…» Après cette expression, Khalida ne voulait pas terminer son histoire quoique nous voyons qu'elle était enceinte et sur le point d'accoucher.

Après quelques détails recueillis auprès de la directrice sur la fille, nous avons su qu'elle partageait la relation sexuelle de son plein gré «علاقة حب عادية» (relation amoureuse). Ils partagent une vraie relation d'amour comme l'affirme la directrice avec un air sévère et elle poursuit «شفتي شاوصلت روحها» «Vous avez vu où elle en est arrivée». Le placement de Khalida au CSR a été voulu par la mère après avoir su qu'elle était enceinte. Après l'accouchement, et l'abandon de l'enfant, elle est revenue au foyer parental. Dans ce cas, il ressort de cela que l'acte est induit, au début, par des attouchements sexuels. En effet, cet oncle incestueux est un adulte qui a pu exploiter la sensibilité naturelle et saine de sa nièce, par son autorité sur son jeune âge. La peur de se révolter et également la notion de non-consentement du passage à l'acte sexuel est parfois difficile à établir[90]. Nombreuses sont les recherches qui ont indiqué que plusieurs individus ont été victimes d'abus sexuels durant leur enfance (acte de pédophilie) et n'ont jamais reproduit ce genre de comportement. Mais ils peuvent devenir agresseurs, plus particulièrement les garçons victimes de tels actes afin de se libérer de leur propre histoire d'impuissance et pour se trouver en position de maîtrise et de pouvoir. La pédophilie doit être différenciée de l'inceste, car l'infraction est

[89] Tyrode Y., Bourcet S.(2000) Conduites de transgression Encycl. Méd. Chir. Éditions, Paris, Elsevier, Psychiatrie, 37-905-A-10,2000, 12p.

[90] Loreau Christian(2006) , *La prise en charge des auteurs d'agression sexuelle : de la sanction pénale à l'aide thérapeutique conjointe*. [en ligne]. MEDECINE. Université Henri Poincaré. Disponible surhttp://docnum.univ-lorraine.fr/public/SCDMED_T_2006_lobreau_christian.pdf

commise à l'encontre d'un enfant en dehors de la cellule familiale[91]. Nous allons y consacrer quelques lignes pour mieux comprendre la situation.

Ce terme qui est d'origine grecque, signifie «amour d'un enfant». Le pédophile est «attiré par les enfants»[92]. En effet l'abus sexuel pédophilique a toujours fait partie de l'histoire de l'humanité (Grèce antique). Souvent, l'adulte agresseur représente pour l'enfant une autorité morale (membre ou proche de la famille, enseignant,...)[93], ce même auteur relève que des thèses propédophiles s'exprimèrent en France dans le courant des années 1970-1980, avec notamment des écrits de Guy Hocquenghem, René Schérer, Gabriel Matzneff et Michel Foucault qui ont revendiqué le droit de l'enfant à vivre sa sexualité avec l'adulte.

Ce discours a véhiculé un désir et un idéal de destruction à l'encontre de la famille et de la société dont les normes étaient rejetées. Il laisse croire que l'avancée de la libération sexuelle ne s'arrêtera pas à la tombée du tabou de la masturbation et de l'homosexualité, mais que cette avancée s'étendra à la pédophilie et à l'inceste[94]. Depuis la classification de Krafft-Ebing, la distinction de la pédophilie est assignée aux personnes:

— attirées sexuellement par les garçons: les victimes sont plus nombreuses et sont âgées de plus de 10 ans en général. Le risque de récidive est important. Ces sujets ont souvent un comportement antisocial et ont le plus souvent une pédophilie exclusive.

— attirés sexuellement par les filles: les victimes ont en général entre 8 et 11 ans. Ces sujets sont deux fois plus nombreux que les précédents et sont le plus souvent mariés ;

[91] 133- Senon J.L., Mery B., Patillot P. (1997), *Légitimité et limites du secteur de psychiatrie dans la pris en charge des agresseurs sexuels* Forensic, 17, pp. 16-19
[92] Martorell A., Coutanceau R. (1997) Aspects des conduites pédophiliques Forensic, 17, p.5-9
[93] Loreau Christian(2006) , *La prise en charge des auteurs d'agression sexuelle : de la sanction pénale à l'aide thérapeutique conjointe*..[en ligne]. MEDECINE. Université Henri Poincaré Disponible surhttp://docnum.univ-lorraine.fr/public/SCDMED_T_2006_Lobreau_Christian.pdf
[94] Bonnetaud J.P.(1998) Critique de l'argumentation pédophilique L'Evolution Psychiatrique, ,63, 1-2, p.83-101

— attirés sexuellement par les filles et les garçons: environ 10 % des cas.

L'activité sexuelle des pédophiles peut se limiter à contempler l'enfant nu, à s'exhiber ou se masturber en sa présence. Elle peut consister en des attouchements, voire, rarement, en de véritables relations sexuelles.

Exceptionnellement, elle peut aboutir au meurtre de l'enfant. « Les sujets qui commettent un homicide, comparativement aux autres, ont davantage de traits de personnalité psychopathique ou antisociale, de toxicomanie associée ; ils ont davantage d'antécédents de délits non sexuels ; ils présentent en général plusieurs paraphilies associées»[95].

Nadia, âgée de 2 ans, a été assassinée au mois de ramadhan à Mostaganem par une femme qui a dit qu'elle l'avait tuée, car son fils âgée de 9 ans l'avait violée. Le petit garçon est rentré au CSR SAYADA à l'âge de 9 ans et le médecin légiste a démenti qu'il aurait pu la violer. Après des enquêtes de la police, il s'est avéré que la femme avait violé la petite Nadia à l'aide d'un bâton. C'était la fille de son copain avec qui elle avait déjà des relations sexuelles. Elle avait accusé son fils par peur que son père ne le prenne, car c'était une femme divorcée.

Ce cas est très délicat, nous avons eu plusieurs informations concernant la mère qui faisait de la prostitution avec le père de Nadia et le grand père. Nous avons eu un entretien avec le petit garçon traumatisé. Il est resté 18 mois au centre, puis son père l'avait récupéré, après que sa mère ait été condamnée à perpétuité.

Nous avons mis l'accent sur les différents cas de victimation des mineurs qui ont, soit subis des violences sexuelles, soit été victimes d'inceste. Leurs traumatismes s'expriment autrement par la pratique de la prostitution comme métier, ou moyen de survie. Après leur placement au CSR, ils peuvent apprendre d'autres délits (agressions, toxicomanie et trafic de stupéfiants).

[95] Thibaut F. (2000) Troubles des conduites sexuelles. Diagnostic et traitement Encycl. Méd. Chir. (Elsevier, Paris), Psychiatrie, 37-105-G-10, 9p

5. Vie de jeune (fille/garçon) délinquant (e) en institution

Le moyen de redressement pour les jeunes mineurs qui ont commis un délit est le centre spécialisé de rééducation CSR. Il est loin d'être une prison et sa mission fondamentale est la formation, la rééducation des jeunes ayant transgressé la loi, la restructuration de leur personnalité dans le but d'une meilleure réinsertion sociale. Les jeunes qui y sont placés sont généralement âgés de 12 à 18 ans.

En 1820~1830, les jeunes délinquants étaient incarcérés dans les prisons avec les criminel. C'est ce qui a entrainé la construction de la Petite-Roquette à Paris en 1836, une prison spéciale pour mineurs délinquants qui travaillent en silence dans des ateliers et acquièrent une formation élémentaire et religieuse[99]. Mais à cause de son fonctionnement strict, cette prison a échoué pour être remplacée le 10 avril 1869par une maison de correction à la campagne dans le but de rectifier le comportement des jeunes délinquants.

Au 19e et 20e siècle, le sujet de la jeunesse délinquante était traité par les travaux de la psychologie, ce qui a fait évoluer la législation sur la défense des enfants d'où l'apparition des centres d'éducation renforcée. Actuellement, l'appellation de maison de correction n'existe pas. Cependant l'appellation centre d'observations ou centre de rééducation est maintenue.

Notons que la plupart des études de cas dans les centres spécialisés de rééducation (CSR) coïncident avec notre étude sur l'existence d'une souffrance des mineurs délinquants.

Les révélateurs de cette souffrance comme l'a signalé Sebaa[96]sont:

- ✓ Les difficultés d'apprentissage
- ✓ Les troubles de la conduite alimentaire (boulimie, anorexie) et du sommeil
- ✓ Le renfermement sur soi: pas d'expression de tendresse, d'affection
- ✓ Une agressivité ou une auto agressivité

[96]Sebaa Fatima Zohra (2009), L'adolescence en question(s) , *Insaniyat / إنسانيات*, 46 | ,p37

- ✓ L'incapacité de supporter les frustrations, les limites de la loi et les sanctions
- ✓ Les problèmes de la personnalité et l'image de soi qui sont beaucoup plus fréquents chez les filles, tandis que les problèmes relationnels et sociaux sont liés aux garçons[97].

Ces jeunes supportent mal le vécu quotidien à l'institution qui ne leur offre aucune liberté de choix. Leurs représentations sont identiques à celle de l'asile que Goffman[98] a évoqué dans son étude. Il dit en ce sens: «Le terme de l'institution totalitaire, un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées»[99].

Il est à noter que le nombre de mineurs placés dans les centres de rééducation est variable, il change suivant les différentes situations que vit le mineur telles que les permissions, les fugues, la fin de la prise en charge… c'est ce que nous avons constaté à plusieurs fois et il nous est arrivé de nous retrouver avec plus35 mineurs au centre. Ce cas de figure n'arrive qu'en été quand les agressions et les bagarres se multiplient. Cependant, il y eut une période où il n'y eut que deux mineurs dans tout le centre.

D'après notre enquête consacrée aux garçons et aux filles, nous avons remarqué que le mineur, placé dans les différents CSR, trouve beaucoup de difficultés d'adaptation surtout dans les premiers jours de son installation. Il se trouve dans une situation qui diffère de celle de sa famille et de la rue avec ses habitudes, règles et entourage. Ce dernier lieu est habité de nouveaux individus tels que le personnel du CSR, les jeunes qui viennent des différentes villes qui ont diverses mentalités et dialectes. Ce qui pousse certains à se moquer d'autres, encourageant ainsi plusieurs mineurs à fuir le centre.

[97] **كركوشفتيحة**،(2011)، ظاهرة انحراف الأحداث في الجزائر ، ديوان المطبوعات الجامعية، الجزائر

[98] Goffman E. (1979)(trad. Liliane et Claude Lainé), *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Éditions, Paris, Les Éditions de Minuit

[99] Ibid.

Évidemment, les jeunes fuient le centre pour plusieurs autres causes que nous verrons plus tard dans les détails.

Le cas de Wahid âgé de 13 ans est là justement pour schématiser ce constat. Nous avons eu un entretien avec lui deux jours après qu'il soit admis au centre de Sayada. Il a répondu à la question du type de menu servi au CSR en disant:« ils nous donnent à manger, mais moi personnellement je préfère la cuisine de ma mère, maklat ma». Sur ce, se mit à pleurer en versant de chaudes larmes.

Ce mineur était placé au centre de rééducation pour un délit de vol de portable. C'était la première fois qu'il rentrait au CSR. En effet, au début il n'a pas pu supporter le quotidien, les instructions et les punitions des éducateurs du centre. Il rajoute:« je n'ai jamais fait le ménage, dès que je suis rentré, j'ai fait le parterre du dortoir».

La vie en institution obéit à un règlement strict que chaque mineur doit suivre par intérêt d'intégration sociale. Pour ce faire, ils sont amenés également à être retirés de leur milieu familial et à être face au placement dans des centres où il existe des lois à respecter. Pour mieux décrire la vie en institution, tout d'abord nous nous concentrerons plus particulièrement sur le programme quotidien des mineurs aux CSR étudiés.

Il est nécessaire de préciser que la mineure placée au CSR Gambetta passe pratiquement par les mêmes tâches quotidiennes que le mineur placé au CSR cité Djamel, et celui placé au CSR SAYADA. Certaines pratiques sont différentes, et nous allons les résumer ainsi:

Le ménage des dortoirs et des cours se fait généralement à 6 h du matin. Pour les filles, on leur rajoute la vaisselle. Deux filles par jour lavent la vaisselle.

La prise du petit déjeuner – déjeuner-diner.

La prise d'une douche journalière pour les garçons, alors que les filles prennent leurs douches au hammam qui est construit au sein de l'institution

«Elles ont de la chance, un hammam bien équipé, jwabi…»

Les formations professionnelles pour les garçons (menuiserie, plomberie, agriculture, soudure): c'est au mineur de choisir la formation adéquate, quoiqu'il existe un manque énorme d'éducateurs spécialisés dans deux centres ce qui a entrainé la fermeture de quelques ateliers tels que l'atelier de soudure et de plomberie au CSR Sayada. Au CSR cité Djamel, la FP est en collaboration avec la formation professionnelle de la ville.

Les formations professionnelles pour les filles: métier de cuisine, broderie, coutures, peinture. «C'est une action intéressante et ces filles font des merveilles», nous a dit la directrice.

La formation scolaire ou l'enseignement pour poursuivre les études scolaires au centre pour les mineurs scolarisés comme le cas de Nidal, 15 ans: «je suis content, je vais au CEM ici tous près, et continue mes études tout normalement».

Quant à ceux qui ont quitté l'école, l'éducateur spécialisé leur fait des cours particuliers d'appui. Aux autres qui n'ont jamais été à l'école, on leur donne les premiers cours d'alphabétisation.

Certes, la formation scolaire est nécessaire, cependant le mélange des mineurs scolarisés et analphabètes crée des problèmes pour l'éducateur qui trouve des difficultés à gérer une classe d'élèves à différents niveaux, comme nous l'a signalé une éducatrice au CSR cité DJAMEL. «C'est très difficile d'entretenir une classe ou tu trouves un mineur qui lit, écrit, suit et un autre qui ne sait même pas la lettre A. C'est vrai quand les mineurs sont nombreux, nous pouvons les diviser, mais dans la plupart des cas on gère une seule classe» avait-elle annoncé.

Les activités de loisirs tels que l'informatique.

«Au moins on a quelque chose à faire, on s'ennuie pas» nous a dit un mineur à Sayada.

«*Moi je préfère l'informatique que la broderie ou la couture, ça c'est ancien mabakiche (c'est fini*)» déclare une fille au CSR Gambetta. Nous pouvons dès lors affirmer que cette fille refuse de pratiquer des activités spécifiquement féminines liées au paramètre du genre. Nous verrons plus de détails au chapitre suivant. En tout cas, elle est encouragée pour étudier l'outil informatique qui est actuellement au centre de toutes les pratiques quotidiennes.

— la télévision est l'outil le plus utilisé au monde. Nous la trouvons partout. Elle est suivie par la majorité des individus qui ne peuvent s'en passer comme nous a confirmé Moutassem-Mimouni[100] « au cours des repas ou réunions familiales, tous discutent et la télévision reste allumée, personne ne la regarde, mais si on l'éteint tout le monde se révolte».

Les jeunes au CSR cherchent à suivre ce qui se passe à l'extérieur de l'institution. Pour cela, nous trouvons dans chaque CSR une télévision, mais son utilisation est règlementée: pas de chaine de violence, pas de films d'action, pas de films d'amour, pas de chaines de chansons surtout pour les filles. D'ailleurs une mineure nous a révélé : «ça me manque la musique surtout les chansons de rai, car elles me soulagent car elles racontent mes malheurs (تحكي همي)»C'est vrai que la musique apaise les tensions. Justement, la musicothérapie utilise la musique comme une thérapie.

Pourquoi la musique est interdite ? Comment cette interdiction est justifiée sur le plan éducatif par le personnel ?

Néanmoins, il est strictement interdit aux les mineurs d'écouter des chansons d'amour et de regarder des films d'amour pour qu'ils ne les excitent pas et n'éveillent pas leurs envies et leurs désirs sexuels.

Ici on perçoit la peur du sexuel comme s'il n'était pas inhérent à tout être humain. L'humain n'a pas besoin de film pour avoir des désirs sexuels. Au lieu d'interdire, ils pourraient choisir de beaux films où prévaut la tendresse, l'affection, de la musique de belles kacida (Ouarda, Oum Keltoum, chabi, etc.) pour élever l'âme et la nourrir, au lieu de tout interdire.

[100] Dans un cours de magister promotion 2007-2008.

— le sport: activité physique indispensable et essentielle pour l'entretien des jeunes mineurs, car elle sert à dégager toute l'énergie du corps.

Concernant le culinaire (le manger), nous avons remarqué qu'un cuisinier se charge de la cuisine aux centres des garçons. Les filles qui s'intéressent à cuisiner assistent avec la femme cuisinière pour préparer le déjeuner ou le diner. Les repas sont variés englobant soupes, plat de résistance et dessert.

Aux différents CSR, nous avons notamment pu accompagner les cuisiniers durant la préparation des repas plus particulièrement au mois de ramadhan. Le menu est presque identique: salade, soupe (chorba ou harira), tadjine, dessert, dattes, harissa (chamia). Aux CSR filles, nous trouvons quelques suppléments tels que les salés, mini-pizza, selon les vœux des filles ainsi que nous a affirmé la directrice: «chez nous c'est elles qui choisissent le menu, et si l'une des filles veut quelque chose, elle n'a qu'à dire pour qu'on achète les ingrédients et qu'on prépare, le cas de Farida[101] qui a voulu فلفلة مشرملة (Recette de poivron en sauce) alors nous avons demandé à l'agent d'acheter les poivrons pour lui préparer son plat». Précisons que l'achat de tous les ingrédients dont aura besoin le chef cuisinier tels que les légumes, les fruits, les viandes, les épices, ainsi que le ravitaillement se fait de façon presque quotidienne sous l'œil vigilant du comptable qui est responsable de toutes les dépenses et les frais de l'institution.

La majorité des mineurs attendent la visite de leurs parents afin de leur ramener ce qu'ils veulent (friandises, fromage, jus, yaourt, chocolat). Au CSR de Sayada, il est strictement interdit de faire rentrer le fromage par peur de péremption de ces produits.

Rappelons que d'une manière générale, les parents rendent visite à leurs mineurs, mais d'après ce que nous avons constaté sur le terrain et dans la plupart des cas, les parents ne rendent pas visite à leurs filles.

[101]Une mineure 16ans, placée au CSR fille pour danger moral.

D'une part, la majorité des filles placées au CSR sont ce qu'on appelle « en danger moral», livrés à elles même et n'ont pas de relation avec leurs parents. D'autre part, les parents ne tolèrent pas les délits de leurs filles notamment les délits liés aux mœurs. Nous verrons plus loin la réaction des parents en fonction des délits de leurs enfants.

Des associations visitent les centres de rééducations ainsi que des associations islamiques telle que «irchad», qui d'après elles, cherchent à les orienter vers le droit chemin par les activités éducatives à l'occasion des fêtes religieuses (aïd). Pour cela, elles donnent des cours de rappel de religion et de foi, généralement au CSR filles.

Quant aux permissions, les mineurs ont des autorisations de sorties durant les week-ends et les jours fériés pour rendre visite à leurs familles.

Les CSR organisent des cérémonies durant les fêtes nationales et religieuses et spécialement le premier juin, journée dédiée à l'enfant.

Nous n'oublierons pas les mariages de quelques mineures au CSR fille afin de les réintégrer, et nous verrons les détails plus loin.

Le CSR cité Djamel programme également des excursions pour les mineurs en dehors du centre, telle que des pique-niques en foret comme nous l'a confirmé un éducateur: « on les fait sortir, on fait du pique-nique, avec barbecue, pour leur créer un monde de famille unie».

Chapitre3

Genre et délinquance en Algérie

I. Genèse des études de genre

1. Qu'est ce que le genre ?

Avant de donner une définition de cette notion, il serait nécessaire de déterminer la définition du terme «sexe» qui existe depuis l'origine de la vie et qu'il n y a jamais eu de vie sans sexe dans notre planète.

En fait, il se caractérise par l'ensemble biologique, génétique et héréditaire et classe les individus en deux catégories: mâle et femelle. Il signifie les différences anatomiques et biologiques entre les hommes et les femmes.

Il existe plusieurs niveaux pour définir le sexe:

Le niveau génétique qui associé à la présence du chromosome Y chez l'homme et à son absence chez la femme

Le niveau anatomique, qui se divise en niveau gonadique associé à la présence de testicules pour l'homme et d'ovaires pour la femme et en niveau phénotypique, qui correspond à l'aspect des organes génitaux externes[102].

Le niveau hormonal qui est associé aux hormones sexuelles, principalement la testostérone pour les hommes, et la progestérone pour les femmes.

Le genre est un terme qui est né dans la littérature anglo-saxonne «Gender» qui se traduit en français par: «rapports sociaux des sexes» ou encore «rapports socialement et culturellement construits entre femmes et hommes»[103].

Ce terme est utilisé pour préciser la construction sociale qui conduit à la désignation de l'être femme et l'être homme, et réside plus particulièrement dans les perspectives sociales construites à partir de la définition de féminin ou masculin. Il comporte quatre notions:

Le terme du genre veut dire le sexe social qui désigne l'ensemble des différences sociales et culturelles entre les hommes et les femmes.

[102] Françoise héritier (dir.) (2010) Hommes, femmes: la construction de la différence, Edition, le pommier , p94.
[103]Remaoun, Malika (2012). La question du genre dans les politiques publiques en Algérie. Mémoire de magister en sciences économiques. Oran : Université d'Oran., 317.

Cette différence renvoie à une construction sociale et culturelle entre le masculin et le Féminin. Nicole-Claude Mathieu a toujours préféré la notion de «sexe social» à celle de «genre». Elle définit ainsi le sexe social: «j'entends par sexe social à la fois la définition idéologique qui est donnée du sexe, particulièrement de celui des femmes (ce que peut recourir le terme « genre ») et les aspects matériels de l'organisation sociale qui utilisent (et aussi transforment) la bipartition anatomique et physiologique»[104].

Le genre ne s'intéresse pas seulement aux femmes, il s'intéresse également aux relations entre les sexes.

Le genre étudie les différences des relations sociales entre les hommes et les femmes et les caractérise par les rapports du pouvoir.

L'ensemble des rapports du pouvoir fait l'analyse des rapports du genre.

«Réfuter l'explication par le biologique des inégalités entre femmes et hommes, et mettre l'accent sur le caractère relationnel et hiérarchique des définitions normatives du féminin et du masculin»[105].

C'est grâce aux études des femmes qui se sont consacrées aux rapports entre les sexes que le concept «genre» est apparu. La première approche a servi d'exposer les différentes représentations des femmes et des hommes en fonction de leurs caractéristiques biologiques. Les premières analyses sur le genre reviennent aux années 1930.

[104]Mathieu, N.-C (1991), l'anatomie politique, p266.
[105]Malbois Fabienne(2011). *Déplier le genre, étude épistémologique sur le féminin antinaturaliste*. Éditions, Zurich p18.

2. Mères fondatrices du genre: Margaret Mead et Simone de Beauvoir

Dans « Mœurs et sexualité en Océanie», l'anthropologue américaine Margaret Mead est le précurseur dans ce domaine, dès 1935, pour avoir parlé de «rôles sexuels»[109]. Elle a expliqué, dans son livre la différence entre le rôle social et le sexe, et a engendré par la suite l'idée du genre.

Elle montre que ce que les psychologues appellent le «tempérament» (un ensemble de traits de caractère comme la douceur, la volonté, la créativité, etc.) ne découle pas directement de sexe biologique, mais est diversement construit selon les sociétés. D'une société à l'autre, une plus ou moins grande importance.est accordée à la variable sexe, celle-ci ne servant pas toujours de moyen de différenciation des tempéraments[106].

«On ne nait pas femme, on le devient» la célèbre phrase de Simone de Beauvoir publié en 1949 dans son ouvrage fondateur des études sur le genre «le deuxième sexe» qui porte également la distinction entre la femelle et la femme dans une perspective «anti essentialiste». Elle est au cœur d'une démarche du genre qui sert à déconstruire les visions et les représentations et analyser les inégalités de statuts entre hommes et femmes dans la société[107].

Nous avons trouvé plusieurs expressions qui servent à parodier Simone De Beauvoir «on ne nait pas homme, on le devient»[108]. De là, nous pouvons dire que la virilité est une règle importante dans les pratiques et les représentations sociales des hommes.

[106] Remaoun, Malika(2012), *La question du genre dans les politiques publiques en Algérie*. Mémoire de magister en sciences économiques. Oran, Université d'Oran, P 317.
[107] De Beauvoir S. (2003), *Le deuxième sexe*, 1949. rééd. chez Gallimard en 2 tomes
[108] Fournier Martine (dir.) (2014), *Masculin-Féminin Pluriel*, Editions sciences humaines, p104

3. Le genre dans différentes disciplines

Le genre se trouve au fondement des études et de plusieurs disciplines.

En anthropologie, Françoise Héritier considère que l'observation de la différence des sexes – et non la différence des sexes elle-même– qui est au fondement de toute pensée, aussi bien traditionnelle que scientifique[109].

Ainsi, elle permettrait au mouvement de la pensée, au vu du corps masculin et du corps féminin....

Elle souligne aussi que le genre s'inscrit dans une hiérarchie «partout, de tout temps et en tout lieu, le masculin est considéré comme supérieur au féminin»[110]. Elle remarque que la particularité, associée au masculin et au féminin, change d'une culture à une autre: «le positif est toujours du côté du masculin, et le négatif du côté du féminin»[111]. D'ailleurs cette expression est bien confirmée dans notre société et nous aurons plus de détails dans les chapitres suivants.

Par ailleurs, la psychologie, avec ses différentes spécialités, donne diverses conceptions au terme genre. En effet, la psychologie évolutive constate que l'espace de gènes entraine une différence entre le comportement féminin et le comportement masculin. De ce fait, les hommes sont plus agressifs que les femmes, cette supposition est peu soutenue. L'approche cognitive développementale sert à préciser que l'environnement transmet aux enfants l'idée du genre de sorte que l'enfant se comporte en accord avec son genre[112]. La division sexuelle des tâches entraine une différence de comportement entre les hommes et les femmes selon l'approche psychosociologique[113]. La première utilisation du genre était dans la psychanalyse avec Robert Stoller dans son ouvrage «sex and Gender : on the developpement of masculinity and feminity» où il introduit la distinction des différents termes «sexe» et «genre» par la séparation du sexe biologique et sexe social.

[109]Héritier F. (1996), *masculin/féminin : la pensée de la différence,* Éditions, Paris, Odile Jacob.
[110] Héritier F., Michelle Perrot, Sylviane Agacinski et Nicole Bacharan(2011). *La plus belle histoire des femmes.* Éditions, Seuil. 308 p., p. 21
[111]Héritier *et al.* (2011), p. 27
[112]Armand, Chatard (2004), *La construction sociale dugenre .VEIDiversité*. n° 138. p. 23-30
[113] Ibid.

Ainsi, il est à noter que John Money[114] utilisa le premier en 1955 le terme genre pour désigner le fait psychologique par lequel un sujet se sent femme ou homme et se comporte comme tel –le.

En fait, le concept de gender est né dans les années 70 d'une réflexion autour du sexe et de l'utilisation de cette variable dans les recherches en sciences sociales[115].

Dans les années 1970, les sexologues John Money et Anke Ehrhardt insistent, eux aussi, sur la nécessité de différencier strictement entre le sexe, anatomiquement et physiologiquement. Le genre renvoie à l'expérience contingente de soi comme homme ou femme, la notion de genre permet de nommer l'écart entre rôle social sexué et l'assignation biologique des sexes quand celle-ci est ambigüe[116].

Pour la sociologie, le genre est marqué par la différence sociale des deux sexes. Ce qui a été démontré par les études de la sociologue britannique Ann Oakley.

En 1972, cette distinction prend une charge résolument critique. Ann Oakley serait la première chercheure à avoir utilisé le terme «genre» dans son ouvrage considéré comme fondateur «Sex, Gender and society» en incluant au sexe une dimension sociale et culturelle. «Sexe» est un mot qui se réfère aux différences biologiques entre femme et femelle: la différence visible des parties génitales, la différence relative dans la fonction procréative. Genre, cependant, est une matière de culture: il se renvoie essentiellement à social entre «masculin» et «féminin»»[117]. En effet elle souligne la différence entre sexe biologique et sexe social.

Ainsi, Gayle Rubin est la première à analyser le concept du genre dans le champ des Sciences sociales, elle a tenté d'analyser les inégalités sociales, afin de construire une société sans hiérarchie de genre.

[114] Héritier Françoise (dir.) (2010), *Hommes, femmes: la construction de la différence*, Éditions, le pommier, p129

[115]Fournier Martine (dir.) (2014), *Masculin-Féminin Pluriel*, Editions sciences humaines p15

[116]Fassin Éric (2008), *L'empire du genre. L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel*. *L'Homme*. Vol. 3-4. nº 187-188. 2008. p. 375-392

[117]Remaoun, Malika(2012), *La question du genre dans les politiques publiques en Algérie*. Mémoire de magister en sciences économiques. Oran, Université d'Oran, P 317.

Plusieurs facteurs ont favorisé le développement de ces travaux à savoir les recherches des années 1970 ainsi que l'explosion des sciences sociales avec l'anthropologie de la famille qui questionnait le rôle de chacun des sexes[118].

Ces travaux d'inspiration féministe servent à l'égalité née des contradictions de la Révolution française et revendiquent, tout au long du XIXe siècle et du début du XXe, l'égalité des droits civils et politiques.

II. Construction de l'identité sexuelle: garçon ou fille

Le phénomène de l'identité sexuelle est tellement complexe que plusieurs théoriciens se sont mis à clarifier ce concept.

Définition du concept de l'identité sexuelle

Plusieurs théoriciens ont tenté' de clarifier les éléments conceptuels associés au phénomène fort complexe de l'identité sexuelle.

Robert Stoller[119] a pu théoriser le concept d'identité sexuelle qui se réfère à la conviction d'être un homme ou une femme et repose sur la dichotomie de son appartenance biologique d'une part, et psychologique et sociale, d'autre part. En effet, le sentiment d'identité sexuelle, plus ou moins relié à l'anatomie et à la physiologie, émane d'expériences infantiles et détermine progressivement des attitudes et des comportements associés à l'un ou l'autre sexe (Constantinople, 1973).

Le développement de l'identité sexuelle est aussi rattaché à l'environnement social et culturel qui manifeste des perspectives différentes spécifiant comment les hommes et les femmes agissent dans certaines situations. Aussi, nous pouvons dire que la relation précoce avec chacun des parents est différente pour le garçon et la fille et que cela influence l'identité de genre. C'est-à-dire le sentiment d'être un garçon ou une fille.

[118] Fournier Martine (dir.) (2014), *Masculin-Féminin Pluriel*, Editions sciences humaines, p15
[119] Héritier Françoise (dir.) (2010), *Hommes, femmes: la construction de la différence*, Éditions, le pommier, p130

Suivant l'approche psychanalytique, nous présenterons le processus de développement emprunté par l'identité sexuelle en quatre phases: l'identité sexuelle de base, l'acquisition de la masculinité-féminité, le rôle sexuel et la préférence sexuelle.

a. Identité sexuelle de base

L'identité sexuelle de base peut intervenir de façon consciente et inconsciente au niveau le plus primitif d'appartenance à un sexe (Stok, 1968 ; 1978). La théorie freudienne stipule que le développement de l'identité sexuelle avant la phase phallique est identique pour les deux sexes (Freud 1924). Stoller (1968) a proposé l'existence d'une phase précoce de l'identité sexuelle. Il a nommé cette phase protofeminine en alléguant que l'enfant, garçon, s'identifie à sa mère et amorce son processus identificatoire avec une figure féminine dans une relation qu'il qualifie de symbiotique.

L'identité sexuelle de base chez le garçon se traduit par la découverte du pénis et des testicules qui font l'image des organes génitaux.

b. Acquisition de la masculinité et de la féminité

La deuxième étape du développement de l'identité sexuelle, l'acquisition de la masculinité et de la féminité, requiert une certaine maturation cognitive.

À l'âge de 2 ans, l'enfant peut assigner adéquatement l'appartenance masculine ou féminine, d'ailleurs John Money soutient que le genre d'un sujet est définitivement fixé à l'âge limite de deux ans et demi, sauf dans le cas où les parents, incertains quant au sexe de leur enfant, lui ont transmis leurs doutes et donc une identité ambigüe qui permettra une réassignation plus tardive[120].

D'ailleurs, nous pouvons remarquer que le simple fait de porter des vêtements ou de pratiquer des activités du genre opposé au sexe biologique suffit à confondre un enfant de cet âge.

[120] Héritier Françoise (dir.) (2010), *Hommes, femmes: la construction de la différence*, Éditions, le pommier, p129

Toutefois, cette acquisition incite le jeune à privilégier la compagnie de pairs masculins ou féminins et constitue les activités socialement définies comme masculines ou féminines.

c. Le rôle sexuel

L'approche psychanalytique s'est davantage intéressée à l'intégration psychique des fonctions corporelles et au processus d'identification avec les figures parentales. Mahler, Fine & Bergman (1975) ont observé qu'à la phase anale, le plaisir d'uriner chez le jeune garçon s'accompagne occasionnellement d'excitation génitale. Cette nouvelle perception et cette maitrise plus achevée des fonctions corporelles provoquent la première conscience de la distinction anatomique des sexes (Fenichel, 1945 ; Tyson, 1982&1986).

Les dispositions du père à apprendre à son fils à uriner debout favorisent le processus d'identification à la figure paternelle et constituent une étape précoce d'acquisition de la masculinité (Kohlberg, 1966; Roiphe & Galenson, 1981;Tyson, 1982 & 1986).

En effet, nous pouvons constater que l'enfant cherche à s'identifier à chacun des deux parents et présente une figure d'identification à la figure paternelle comme nous l'avons déjà dit, ou à un modèle identificatoire maternelle qui exprime la réalisation des tâches quotidiennes ou encore à exprimer le désir d'enfanter.

d. La préférence sexuelle

Cette phase demeure celle de la séparation d'avec la mère et du rapprochement avec le père (Abelin, 1975 ; Benjamin, 1995). C'est aussi à cette période que la valorisation des organes génitaux suscite une angoisse de castration associée à la perception d'une mère omnipotente et phallique. Selon la théorie freudienne, cette confusion sur le genre sexuel de la mère est attribuable au déni de la différence des sexes.

Les modes de l'identité sexuelle:

Mode 1 ou identité sexuelle:

Ce mode est présent en psychologie. Il sert à expliquer que le sexe est vécu comme un destin individuel anatomique et que, précisément, le genre traduit le sexe.

Le mode 2 ou identité sexuée:

Le genre est ressenti comme une sorte de mode de vie collectif, autrement dit le genre symbolise le sexe (et inversement). Cette forme de conceptualisation est à l'œuvre en sociologie et en anthropologie.

Selon le mode 3 ou identité de sexe:

La bipartition du genre est conçue comme étrangère à la réalité biologique du sexe. Le genre construit le sexe. Le genre est conçu non pas comme le marqueur symbolique d'une différence naturelle, mais comme l'opérateur du pouvoir d'un sexe sur l'autre. Le recouvrement entre sexe biologique et sexe social est vu comme un fait social, historique, dû à l'exploitation matérielle des femmes et à l'idéologie oppressive du genre, pas forcément nécessaire à la reproduction de la société[121].

III. Différences sexuelles dans les formes de la délinquance

Après avoir traité le phénomène de la délinquance dans son ensemble, il est temps de l'aborder sous un nouvel angle: le genre. Tout d'abord, nous traiterons l'influence de sexe beaucoup plus chez les garçons que chez les filles. Après, nous verrons les origines biologiques et finalement, nous rechercherons la théorie des rôles sexuels.

[121] Tahon Marie-Blanche(2004), *sociologie des rapports de sexes*, Edition, Presses universitaires de Rennes, P15

1. Influence du sexe

Il est vrai que la délinquance est plus répandue chez les garçons que chez les filles et nous ne pouvons pas nier le grand appui de la famille sur le développement de l'individu ainsi que les problèmes qui peuvent engendrer un comportement déviant.

Selon plusieurs auteurs, certains problèmes de la famille influencent la déviance du garçon plus que la fille: la violence, l'absence du père. D'autres auteurs, comme Biron, Gagnon et LeBlanc, constatent que les filles sont plus influencées par le milieu familial que les garçons; ils affirment qu'elles sont sensibles notamment aux ruptures familiales:

«... la famille apparaît être un élément dont l'influence est plus grande chez la fille que chez le garçon. Il en ressort en effet que la fille est beaucoup plus sensible que le garçon à toute rupture parentale et que ce manque constitue, davantage pour les filles que pour les garçons, un facteur prédisposant à la délinquance»[122].

Selon les écrits, les problèmes familiaux développent la délinquance qui a une influence différente sur les deux sexes. D'autres paramètres que nous traiterons plus tard, rentrent en compte dans notre travail.

2. Facteurs biologiques

Nous aborderons, dans ce passage, les causes biologiques qui font la différence entre les filles et les garçons. Pour cela, il est nécessaire de voir les caractéristiques liées aux garçons ainsi que celles liées aux filles.

Il est vrai que les prédispositions biologiques de la violence des garçons sont beaucoup plus élevées que chez les filles. Plusieurs recherches ont démontré que la testostérone est la principale source et cause de l'agressivité rencontrée chez les garçons.

[122] Biron Louise, Gagnon Rosette et LeBlanc Marc(1980). *La délinquance des filles*, Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile. Université de Montréal, Montréal,.208 pages. P56

«Certains auteurs ont indiqué que le profil hormonal masculin, dont le taux élevé de testostérone, générateur d'une plus grande agressivité, serait lié à cette criminalité masculine. Certaines déficiences neurologiques, physiologiques ou endocriniennes y seraient également rattachées »[123].

Selon Ferland et Cloutier, l'augmentation du degré de la violence est due à la croissance du taux d'hormone. Malgré cela, tous les hommes ne sont pas violents quoiqu'ils aient tous de la testostérone.

Ainsi, D'Amours a confirmé ce qui a été prouvé par les auteurs cités ci-dessus. Il a précisé que les facteurs biologiques influencent des troubles de comportements chez les hommes:

«Ainsi, la recherche biomédicale a permis d'établir que certaines déficiences neurologiques, physiologiques ou endocriniennes peuvent modifier profondément les comportements des individus. Par exemple, une déficience ou une surproduction de certains neurotransmetteurs comme la dopamine ou la sérotonine peuvent provoquer des troubles de comportements…»[124].

Le rôle social est un facteur essentiel dans la division sexuelle que nous trouvons dans différents écrits.

Le langage est le pilier de la socialisation selon George Herbert Mead. Cette socialisation consiste à faire échanger les conduites et les valeurs d'un groupe ainsi que choisir les rôles et les positions au sein d'un milieu.

[123] Ferland, Anny et Cloutier Richard(1996). *L'inadaptation psychosociale des adolescents, comparaison des filles et des garçons, Centre de recherche sur les services communautaires*, Université Laval .août, 46 pages, p22

[124] D'Amours Yvan(1995) , *Le point sur la délinquance et le suicide chez les jeunes*. Conseil permanent de la jeunesse, Québec. P39

Les femmes et les hommes sont différents au sein d'une société ce qui fait la spécificité du rôle sexuel qui est défini par Claire Denis comme «ensemble de comportements, d'attitudes et d'activités attribués aux femmes et aux femmes dans une culture donnée»[125]. L'éducation des parents et de la famille joue un rôle important dans la construction et des rôles sexuels qui diffèrent, par suite, la délinquance féminine de la délinquance masculine.

Cette délinquance se traduit par des délits, des crimes, de la violence. Lagrange a montré que l'élévation de la violence est due à la crise du travail ainsi qu'à la domination des hommes dans la société. Il a constaté que les jeunes souffrent d'un manque de reconnaissance de masculinité:

«La violence s'inscrit au carrefour des changements globaux — évolution des rapports de sexe, mise en cause des valeurs patriarcales — ou conjecturelles– réduction du travail non qualifié disponible. Chez ces jeunes, à travers la violence s'affirme une revanche sur les galères de leur vie quotidienne dans des cités « pourries », sur la honte associée à la relégation dans des filières dévalorisantes et des stages sans débouchés, aux humiliations subies par leurs parents et pas toujours assumées comme tel.»[126].

D'ailleurs, il est à noter que les garçons et les filles se manifestent différemment à la violence, suivant les formes qu'elle dissimule. Les chercheurs montrent que les garçons commettent une violence physique et les filles une violence relationnelle. Au cours de leur développement, les filles comprennent qu'elles doivent prendre soin d'autrui, qu'elles doivent exprimer leurs émotions, mais pas leur colère. L'analyse de Lytton et Romney (1991) montre que les filles sont régulièrement punies par leurs deux parents, lorsqu'elles commettent une violence physique, alors que c'est beaucoup moins le cas pour les garçons.

[125] Denis Claire, Descent David, Founier Jacques, Millette Gilles(1995), *Individu et société*. Montréal : Mc Graw-Hill, Éditeurs. 1991. 252 pages. P251.
[126] Hugues Lagrange(1998), *La pacification des mœurs et ses limites. Violence, chômage et crise de la masculinité*. Esprit. Paris, p72

IV. Société algérienne: domination masculine ou éclipse féminine ?

La question de domination est au centre des débats de la société contemporaine comme précise Rousseau:« partout les hommes sont égaux et partout ils sont dans les fers»[127]. Des auteurs soulignent l'origine sociale de la domination masculine qui trouve ses racines dans la dépendance première des femmes.

Les sociétés ne tolèrent les différences qu'en transformant en hiérarchie, comme affirme Claude Levi Strauss: «ce sont les hommes qui échangent les femmes et non le contraire». D'ailleurs, les anthropologues qui étudient les sociétés traditionnelles montrent que la distribution des rôles entre les hommes et les femmes change selon les ethnies. En effet, nous pouvons dire que nos conduites ne sont pas guidées par une règle universelle, mais plutôt par une diversité culturelle qui diffère d'une société à une autre. Quoique l'anthropologie culturaliste et la sociologie sont toujours porteuses d'un message subliminal: «ce que la société a construit, elle peut la déconstruire»[128] ! Notamment, lorsqu'il s'agit d'inégalités et de domination masculine qui est un fait variant et un construit social qui n'intervient pas toujours de la même façon. Ceci a été démontré par Françoise héritier, auteure de «La pensée de la différence» et de «Dissoudre la hiérarchie». Lorsque je parle de la domination masculine sur le féminin, je ne parle pas nécessairement de violence exercée par des hommes sur des femmes, même si cette violence est facilitée par la domination du masculin sur le féminin"[129].

Elle signale aussi que la domination masculine n'est pas un accident de l'histoire, mais un universel des sociétés humaines ; il a sa source dans l'asymétrie profonde qui donne pouvoir aux femmes de procréer des enfants des deux sexes[130].

Certes, nous pouvons remarquer que le corps des hommes ne donne naissance ni à des garçons ni à des filles, mais il est peut-être le créateur de la vie d'un bébé chez les femmes.

[127] Margaret Maruani (.Dir) (2005), *domination Femmes, genres et sociétés l'état de savoirs*, Paris, la découverte, p67

[128]Fournier Martine (dir.) (2014), *Masculin-Féminin Pluriel*, Editions sciences humaines p15

[129]*Héritier, F. (2001 a), " privilège de la féminité et domination masculine ", Esprit, n°3-4, l'un et l'autre sexe, p86.*

[130] Masculin/féminin, I et II. Toutes les deux publiés chez Odile jacob, en 1996 et 2002.

Héritier souligne que le fait que les corps féminins enfantent garçons et filles justifie l'asservissement des femmes, ce qui provoque la domination masculine d'où la peur originelle des hommes qui sont privés de se reproduire devant ce pouvoir des femmes qui donnent naissance aux filles, mais aussi aux garçons. Elle appelle ça, partir de l'étude de nombreux systèmes de parenté, «valence différentielle des sexes »[131].

Nous observons par là, une différence des sexes qui s'appuie sur une hiérarchie qui est le moteur de la division comme le considère aussi Christine Delphy qui constate à partir de là que le genre est défini par la relation de domination et suppose que le genre précède le sexe en expliquant que le sexe n'aura pas de signification en l'absence du genre.

Sur la même question de la domination, Alain Tourain, dans son ouvrage «le monde des femmes», considère que les hommes et les femmes sont des constructions sociales au service de la domination masculine d'une société obligatoirement hétérosexuelle[132]. Ainsi, il affirme que les femmes ne veulent pas construire une société de femmes douces et affectives, mais elles cherchent à bien vivre dans une société de tous hommes et femmes[133]

Dans notre société, la famille joue un rôle important dans la reproduction des divisions sociales d'où les reproductions symboliques ainsi que le travail de famille qui sont imposées à la femme par le nom de sa fonction «mère» ou «maitresse de maison».

Cependant Mathieu[134] s'est posé la question du consentement des femmes à la domination masculine qui devient une forme et un habitus: les femmes œuvraient inconsciemment à leur domination. «L'artefact de l'homme viril et de la femme féminine».

[131]Héritier F (2002), masculin/féminin I; la pensée de la différence, Odile Jacob, II: Dissoudre la hiérarchie, Odile Jacob.
[132]Tourain Alain(2006), *le monde des femmes*. Fayard. P.91.
[133] Ibid.141
[134]Maruani margaret *(*.dir) (2005), Femmes. *Genres et sociétés l'état de savoirs*, paris, la découverte, p. 91

Pour autant, nous nous proposons d'explorer dans un premier point le discours du religieux face à ce fait social. Nous sommes donc face à trois religions : le catholicisme, le judaïsme et l'islam.

Plusieurs expressions révèlent la relation entre la dominance masculine et la religion : « Les hommes ont utilisé la religion pour dominer les femmes et les religions sont un facteur fondamental dans l'oppression des femmes ». En ce sens, de nombreuses recherches dévoilent la place de la femme dans les trois religions.

D'abords, quand on parle de la création de l'univers, nous trouvons que les textes sacrés du judaïsme comme dans le christianisme, Adam et Eve sont tous les deux responsables du péché originel[135]. Pire encore, la femme est considérée comme étant la seule responsable de la faute commise dans le judaïsme, car le serpent s'est adressé à elle pour l'inciter à manger le fruit de l'arbre et ce faisant, elle a poussé Adam à son tour de faire de même d'où la punition de Dieu. *À la femme, il dit : « Je vais multiplier tes souffrances et tes grossesses ; c'est dans les souffrances que tu enfanteras des fils. Ton élan sera vers ton mari et, lui, il te dominera »* (*Genèse*, III, 16).

L'Ecclésiastique (la fin de la Bible) montre que: *«C'est par la femme qu'a commencé le péché. C'est à cause d'elle que nous mourrons tous »* (XXV, 24).

Tandis qu'en Islam, seul Adam transgresse l'ordre divin tel que c'est mentionné dans le Coran.

Une autre différence de taille concerne la cérémonie de mariage. Nous notons une certaine injustice dans le judaïsme vis-à-vis de la femme qui ne s'exprime pas dans la synagogue ; seul l'homme exprime les vœux et signe le contrat du mariage. En revanche, dans le christianisme et la messe, la femme est à coté de l'homme et prononce au même titre que lui ses vœux et le « oui »[136]décisif.

[135]Cattan Olivia(2005), Isabelle. Lévy. *La Femme, la République et le Bon Dieu*, Presses de la Renaissance.

[136] Ibid.

Tandis qu'en islam, la femme est absente dans lors de la Fatiha[137] ; elle est représentée par son père ou un autre homme de la famille. Dans le Coran Dieu ordonne que seule l'épouse reçoive la dot (*mahr*) de son mari : « *Donnez leurs douaires à vos femmes, spontanément*».

Nous allons par la suite décrire la situation des femmes et des hommes et distinguer les diverses représentations des deux sexes, dans les différentes religions.

Nous commençons d'abord par le judaïsme où la femme est au service de son mari ; elle est considérée comme impure en rapport aux menstrues et à l'accouchement. Tout ce qu'elle touche est impur. A ce sujet, on y lit : « Que s'il y a quelque chose sur la couche ou sur l'objet sur lequel elle était assise, en y touchant on sera impur jusqu'au soir » (Lévitique, XV, 24). Quand elle a enfanté un mâle, la souillure dure sept jours. Cette durée est doublée s'il s'agit d'une fille[138].

Cependant, nous remarquons une contradiction entre la liaison de l'impureté à l'accouchement et la grande importance à la fertilité. Nous pouvons déduire que ce symbole de souillure est une expression significative de l'oppression des femmes dans cette religion.

Plus précisément, dans le livre sacré des juifs, la Torah ainsi que dans le Talmud[139], la femme passe après l'homme et n'est jamais traitée sur le même pied d'égalité. Ceci est confirmé dans la prière du matin consacrée à l'homme comme cité dans le traité du Talmud.[140] (Menakhoth, Sacrifice des farines). « Tout individu du sexe masculin est tenu de prononcer trois bénédictions par jour : pour remercier Dieu d'avoir fait de lui un Israélite, de ne pas l'avoir fait naître femme, de ne pas avoir fait de lui un rustre » (Men. 43 b) p. 211.

[137]Le mariage religieux en islam

[138]http://www.lafauteadiderot.net /Les-religions-du-livre-contre-la-femme.

[139]La torah désigne la bible hébraïque et le talmud est l'ensemble de commentaires et interprétations constitué par cette Bible.

[140] A. Cohen (1982). *Le Talmud - Exposé synthétique du Talmud et de l'enseignement des Rabbins sur l'éthique, la religion, les coutumes et la jurisprudence.* Paris, Payot.

Pire encore, la femme ne doit pas sortir : « La femme reste chez elle, tandis que l'homme circule en public et acquiert l'intelligence en fréquentant les autres hommes. » (Genèse R. 18,1) p. 213

Comme a été affirmé par David Messas, grand rabbin de Paris, d'après un article du magazine 'Paris Match France' dans une interview réalisée par Catherine Schwaab : « Dans la religion juive, l'homme étudie, la femme prie et transmet la religion à ses enfants [...] La Torah a prévu des séparations entre hommes et femmes pour ne pas entraver la concentration de l'homme peut-être pour nous sauvegarder de nous-mêmes. Cela en aucun cas pour différencier la valeur spirituelle égalitaire homme-femme ».

Souvent dans le judaïsme, la femme est traitée comme une source de tous les malheurs ; elle est ainsi désignée par tous les défauts : molle, paresseuse, curieuse, jalouse, bavarde, liée à son apparence, disposée à la sorcellerie. Elle doit être discrète et simple et porter le voile une fois mariée en demeurant à la maison.

« (…) Heureux celui dont les enfants sont des fils, et malheur à celui qui n'a que des filles. » (p. 224)

« Dieu se demanda de quelle partie (du corps) de l'homme il formerait la femme. Je ne choisirai pas la tête à cet effet, dit-il afin qu'elle n'élève pas trop fièrement sa propre tête, ni l'œil, pour qu'elle ne soit pas trop curieuse ; ni l'oreille, pour qu'elle n'aille pas écouter aux portes ; ni la bouche pour qu'elle ne soit pas trop bavarde ; ni le cœur, pour qu'elle ne soit pas trop jalouse ; ni la main, pour qu'elle ne se livre pas à la prodigalité ; ni le pied, pour qu'elle ne sorte pas continuellement de chez elle ; je vais la tirer d'une partie du corps qui reste cachée, afin de la rendre modeste. » (Genèse R. 18,2) p. 213

« *Quatre caractères sont imputés aux femmes : elles sont gourmandes, elles écoutent aux portes, elles sont paresseuses et elles sont jalouses. En outre, elles sont loquaces et querelleuses.* » (Genèse R. 45, 5) p. 213

« *Les choses qu'une femme désire ne sont qu'ornements.* » (Keth. 65,a) p. 213

« *Celui qui suit les conseils de sa femme tombe dans la géhenne.* » p. 217

« *Il peut divorcer même si elle a manqué une cuisson.* » p. 219

« *Il est écrit : une fille est un faux trésor pour son père. La crainte qu'il éprouve pour elle lui retire le sommeil pendant la nuit. Pendant ses jeunes années, il redoute qu'elle ne soit séduite ; pendant son adolescence, il craint qu'elle ne s'égare ; quand elle est d'âge à se marier, il a peur qu'elle ne trouve pas d'époux ; mariée, il craint qu'elle ne soit stérile ; vieille, qui sait si elle ne va pas s'adonner à la sorcellerie ?* » (Sanh. 100 b) p. 225

« Et je trouve plus amère que la mort, la femme, parce qu'elle est un traquenard, que son cœur est un piège et que ses bras sont des liens » (*Ecclésiaste*, VII, 26).

Pour ce qui est du christianisme, nous pouvons affirmer ce qui a été déjà mentionné précédemment concernant la dominance sociale et culturelle de l'homme par le fait que Jésus n'ait pas choisi de femmes pour faire partie du groupe des Douze et il n'a pas été influencé par les préjugés ou usages de son époque: « l'exclusion des femmes faisait partie du « plan de Dieu»[141] .

A la création des hommes et des femmes, ils ont reçu des dons différents. La maternité qui fait partie de sa nature est confinée à la femme, ainsi que les vocations pour lesquelles elle est créée pour être « épouse-mère-vierge ». Quant à l'homme, d'autres dons à accomplir à travers divers rôles lui sont réservés tels ceux de père, de ministre ou toutes autres fonctions dans la société.

Selon Jean-Paul II, si la femme refuse ses vocations et prend le rôle de l'homme, cela irait contre sa nature[142]. D'ailleurs elle fut créée en deuxième position et que sa fonction est d'être une aide pour l'homme. La femme est donc subordonnée à l'homme dans l'ordre de la création.

Pour Thomas d'Aquin, la finalité de la femme est d'être une aide passive pour l'homme dans la reproduction; le corps de l'homme représente la norme, le principe du genre humain, il est un être plus parfait. C'est le corps de la femme qui est différent et c'est cette différence qui la place dans une position

[141]Duboi Mélanie(2007). L'exclusion des femmes des ministères catholiques une discrimination basée sur le sexe. Mémoire de la maitrise: sciences des religions. Montréal, p6

[142]Ibid.

d'infériorité par rapport à l'homme. La femme est en fait un être défectueux et imparfait.

Pour cela découle l'idée que c'est l'homme qui est à l'image de Dieu, tandis que la femme, elle, est à l'image de l'homme.

« Le chef de tout homme, c'est le christ ; le chef de la femme, c'est l'homme... » (Épitre 1, Mariage et virginité).

« Ce n'est pas l'homme, en effet, qui a été tiré de la femme, mais la femme de l'homme et ce n'est pas l'homme bien sûr qui a été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme. Voilà pourquoi la femme doit avoir sur la tête un signe de sujétion à cause des anges... »[143]

Nous pouvons relever la dualité entre les deux représentations masculines (homme-Christ-Dieu) et les représentations féminines (Féminité-Marie-Église). En effet, il est impossible pour Augustin qu'une femme représente le Christ, car elle est une auxiliaire pour l'homme, une aide passive. D'ailleurs, dans la France du 19e siècle, la cloche des églises qui sonne le glas pour les morts sonne moins longtemps pour les femmes que pour les hommes.[144]

« Femmes, soyez [soumises] à vos maris comme au Seigneur, car le mari est le chef de la femme»

« Je ne permets pas à la femme d'enseigner ni de dominer l'homme. Qu'elle se tienne donc en silence. C'est Adam, en effet, qui fut formé le premier. Eve ensuite. Et ce n'est pas Adam qui fut séduit, c'est la femme qui, séduite, tombe dans la transgression ».(Épitre de Paul à Timothée 1, 2/12-14).

« Pareillement, je veux que les femmes portent des toilettes décentes, pudiques et modestes. (…) Que la femme écoute l'instruction en silence, en esprit de soumission. Je ne l'autorise pas à enseigner, ni à commander à l'homme : qu'elle demeure dans le silence. Adam fut en effet formé le premier, Ève ensuite. Ce

[143]L'évangile Nouveau testament (1996), *Première épître aux Corinthiens, Le bon ordre dans les assemblées, la tenue des femmes*, traduction biblique, société biblique française ,Villiers le Bel.

[144]Dubesset Mathild (2008)**,** Femmes et religions, entre soumission et espace pour s'exprimer et agir, un regard d'historienne , *NuevoMundoMundosNuevos* [En ligne], Colloques, mis en ligne le 05 juin 2008, consulté le 15 octobre 2018. URL : http://journals.openedition.org/nuevomundo/34383

n'est pas Adam qui a été séduit, c'est la femme qui, séduite, s'est rendue coupable de transgression. Néanmoins, elle aura le salut en devenant mère, pourvu qu'elle persévère avec modestie, dans la foi, la charité et la sainteté. » (I Timothée 2 : 9-15)

Finalement, nous évoquons la situation de la femme dans l'islam.

Comparé à la condition féminine d'avant la prédication (*Djâhiliya*), plusieurs études signalent que l'Islam a incontestablement amélioré la situation de la femme (indépendance financière de l'épouse, droit à l'héritage, réglementation sévère de la polygamie, droit au douaire... Sourate AN-NISA (LES FEMMES), verset 3.

La situation des femmes dans la religion musulmane est liée à la fidélité et le port voile. En effet, la femme doit être une épouse fidèle et obéissante à son mari sinon elle sera punie. « Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et frappez-les. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles, car Allah est certes, Haut et Grand » Dit le saint Coran (Sourate AN-NISA (LES FEMMES), verset 34.

Plus loin on y lit : « S'il vous répudie, son Seigneur lui donnera peut-être en échange des épouses meilleures que vous, soumise à Dieu, croyantes, pieuses, repentantes, adorantes, pratiquant le jeûne ; qu'elles aient été déjà mariées ou qu'elles soient vierges. » Sourate AT-TAHRIM (L'INTERDICTION)**,** verset5.

Cependant la fidélité n'est pas réciproque du fait que l'homme peut être polygame et le nombre des femmes est limité à quatre. Néanmoins, il est impérativement aux hommes de traiter équitablement chacune des femmes : « Il est permis d'épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent, mais, si vous craignez de n'être pas justes avec celles-ci, alors une seule, ou des esclaves que vous possédez.» Sourate An-Nisâ' (Les Femmes), verset 4.

Cependant, il rajoute une certitude :
« ... Vous ne pourrez jamais être équitable entre vos femmes, même si vous en êtes soucieux » Sourate An-Nisâ' (Les Femmes), Verset 129.

Concernant le divorce, une réforme coranique donne aux époux un délai de trois mois en cas de réconciliation :

« Si vous avez des doutes à propos (de la période d'attente) de vos femmes qui n'espèrent plus avoir de règles, leur délai est de trois mois. De même pour celles qui n'ont pas encore de règles. Et quant à celles qui sont enceintes, leur période d'attente se terminera à leur accouchement. Quiconque craint Allah cependant, Il lui facilite les choses» Coran, sourate AT-TALAQ (LE DIVORCE), verset 4.

Un autre verset coranique dit :

« *Ne les* (femmes) *expulsez pas de leurs foyers à moins d'une faute grave établie* » Donc, l'homme n'a pas le droit d'expulser sa femme à moins de le mériter. La condition non équivoque mise au divorce (l'établissement de la faute) semble restreindre singulièrement sa liberté en cette matière.

Dans le contexte de la sempiternelle image du statut de la femme sainte, il est lié à la mère. Dans un hadith confirmé, à la question : « Qui a le plus droit à ma bonne compagnie ? », le prophète Muhammad (qsssl) aurait répondu : « Ta mère, puis ta mère et encore ta mère, ensuite ton père... »

Quant au voile, il est prescrit plusieurs fois dans le Coran :

« Ô Prophète! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants, de ramener sur elles leurs grands voiles : elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées. » Sourate AL-AHZAB (LES COALISÉS), verset 59**.**

Dans d'autres versets, Dieu lui ordonne ainsi qu'aux femmes musulmanes :

« Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît et qu'elles rabattent leur voile sur leurs poitrines; et qu'elles ne montrent leurs atours qu'à leurs maris, ou à leurs pères, ou aux pères de leurs maris, ou à leurs fils, ou aux fils de leurs maris, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs sœurs, ou aux femmes musulmanes, ou aux esclaves qu'elles possèdent, ou aux domestiques mâles impuissants, ou aux garçons impubères qui ignorent tout des parties cachées des femmes » (Sourate AN-NUR (LA LUMIÈRE),Verset 31).

Au sujet de la femme menstruée en islam, l'homme ne doit pas « s'approcher »de sa femme : « Et ils t'interrogent sur la menstruation des femmes. -Dis: « C'est un mal. Eloignez-vous donc des femmes pendant les menstrues, et ne les approchez que quand elles sont pures. » (Sourate AL-BAQARA / LA VACHE, Verset 222)

Ainsi nous pouvons remarquer une distinction absolue entre l'homme et la femme basée sur une division inégale dans plusieurs situations :

- La préférence du sexe masculin : « Lorsqu'on annonce à l'un d'entre eux la bonne nouvelle (de la naissance) d'une fille, son visage noircit et il suffoque (de colère) ». Sourate AN-NAHL (LES ABEILLES), verset 58
- Le témoignage de la femme vaut la moitié de celui de l'homme : « Faites-en témoigner par deux témoins d'entre vos hommes; et à défaut de deux hommes, un homme et deux femmes d'entre ceux que vous agréez comme témoins, en sorte que si l'une d'elles s'égare, l'autre puisse lui rappeler». (Sourate AL-BAQARA / LA VACHE, verset 282)
- La fille recevra la moitié de la part de l'héritage de celui du garçon : « Quant à vos enfants, Dieu vous ordonne d'attribuer au garçon une part égale à celle de deux filles (…) ». Sourate An-Nisâ' (Les Femmes), Verset 11)
- La prépondérance des hommes sur leurs femmes est due à la sagesse de Dieu.

 « Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs bien. (…). » Sourate An-Nisâ' (Les Femmes), Verset : 34
- La récompense du mariage au paradis est lié aux hommes «Fées du paradis» حورالجنة

Dans cet état d'esprit, on met en évidence quelques idées communes et propres à chaque religion.

L'inégalité entre les deux sexes est une réalité historique dans l'ensemble des sociétés. Nous ne pouvons pas nier la présence de la culture patriarcale dans le judaïsme, le christianisme et l'islam, ce qui confirme la contribution des religions à la domination masculine comme indique Simone de Beauvoir dans son livre « le Deuxième sexe » il y a plus d'un demi-siècle. «L'idéologie chrétienne n'a pas peu contribué à l'oppression de la femme»[145]. Le message de la distinction et la hiérarchie entre les sexes a été transmis par les textes fondateurs -la Bible et le Coran- qui ont eu plusieurs interprétations.

L'Islam, apparu dans la péninsule arabique au septième siècle de l'ère chrétienne avec la venue du prophète Muhammad, a amélioré le sort des femmes, même si celles-ci sont demeurées sous tutelle masculine. A cette inégalité entre hommes et femmes, s'ajoute, surtout dans la tradition chrétienne, l'affaire de la « faute originelle » attribuée à la première femme dans le récit biblique[146]. Cette représentation de la faute est transmise durant des siècles ce qui a engendré une abstinence sexuelle et un célibat consacré des hommes et des femmes de Dieu qui n'a pas d'équivalent dans le Judaïsme et en Islam, lequel valorise au contraire la sexualité humaine[147].

Cependant, la représentation de la femme est presque commune entre les trois religions du Livre. Elle sera valorisée si elle est une bonne épouse, une bonne mère bien évidemment, une bonne croyante aussi. A défaut, elle acquiert la vision de la tentatrice, de la dangereuse, de la rusée ainsi que de l'infidèle notamment dans les traditions juive et musulmane d'où les interdits et les exclusions du sexe féminin des lieux du pouvoir religieux qui est souvent un monopole masculin, tel l'impossible accès à la gestion du sacré. D'ailleurs la femme n'a pas le droit au terme de rabbine, de prêtresse ou d'imam femme (le mot imam n'a pas de féminin en langue arabe). Quant au concept du voile,

[145]De Beauvoir Simone(1949), *Le Deuxième sexe*, Edition, Paris, Gallimard.
[146]Dubesset Mathilde(2018) , « Femmes et religions, entre soumission et espace pour s'exprimer et agir, un regard d'historienne », *NuevoMundoMundosNuevos* [En ligne], Colloques, mis en ligne le 05 juin 2008, consulté le 15 octobre 2018. URL : http://journals.openedition.org/nuevomundo/34383
[147]Evelyne Martini (dir.), *La Femme..* op. cit., chapitre 3 Malek Chebel, « La femme en islam », p. 90

comme indiqué plus haut, il est mentionné dans la Bible et le Coran : la femme doit cacher sa tête et son corps.

L'impureté des femmes(les femmes sont des êtres impurs) est une notion attachée aux menstrues ; elle est présente dans les traditions juives ainsi que dans le monde chrétien. Cependant, en Islam, le terme 'impure' est atténué en non pure, puisqu'il interdit le rapport sexuel pendant cette période de menstruations. Il est donc question de pénétration sexuelle et non de relation conjugale intime. L'on a rapporté que le Prophète Mohammed(QSSSL) buvait du même verre de sa femme « Aicha », alors qu'elle était indisposée.

Dans le second point, nous aborderons le concept de la domination masculine face au terme de l'éclipse féminine dans la société algérienne.

L'Algérie comme toute société patriarcale et musulmane est connue par le caractère caché et voilé de l'élément féminin qui apparait dans le comportement quotidien pour protéger l'honneur et la dignité de l'homme. Nous notons que la différence et l'inégalité qui concernent plusieurs domaines s'organisent selon un ensemble d'oppositions : le *harem* (péché) s'oppose à *nif* (l'honneur sacré), comme le féminin au masculin, la femme à l'homme, le dedans au dehors, la tradition à la modernité. Bourdieu souligne, dans ce sens que : « *L'opposition entre le monde de la vie féminine et le monde de la cité des hommes repose sur les mêmes principes que les deux systèmes d'opposition qu'elle oppose* ».

Nous retrouvons que cette opposition renforce aussi le processus de la domination masculine dans la société qui s'exerce selon un phénomène que Bourdieu a désigné par «la violence symbolique» qui la caractérise. Ila décrit :« Et j'ai aussi toujours vu dans la domination masculine, et la manière dont elle est imposée et subie, l'exemple par excellence de cette soumission paradoxale, effet de ce que j'appelle la violence symbolique, violence douce, insensible, invisible pour ses victimes mêmes, qui s'exerce pour l'essentiel par les voies purement symboliques de la communication et de la connaissance ou, plus précisément, de la méconnaissance, de la reconnaissance ou, à la limite, du

sentiment»[148]. Cette violence agit comme une forme de force qui s'exerce essentiellement sur le corps des dominés.

À ce propos, plusieurs travaux s'inscrivant dans la lignée de cette pensée, sont menés par Simone De Beauvoir, Germaine Tillion, Alain Touraine, Malek Chebel, Tassadit Yacine et Monique Gadant.

Il est évident qu'être femme, c'est naitre fille. Cette petite fille est traitée dès sa naissance différemment du petit garçon ; dès la maternelle comme le montre Gianini Belloti, dans son livre (*Du côté des petites filles*, 1981) :*« Si les ressemblances dominaient entre l'homme et la femme et si la valeur sociale attribuée au sexe féminin était égale à celle attribuée au sexe masculin, l'identification de la petite fille au père serait comme anormale.* »[149]

Ainsi, nous ne pouvons nier qu'il est pénible pour les algériens d'avoir de nombreuses filles, sujet que nous allons développer avec plus de détails dans le prochain chapitre.

D'autres facteurs sont à prendre en considération, qui contribuent dans le statut de la femme, ont été mis en évidence par plusieurs recherches menées sur l'interférence du religieux et du politique qui est un système de contrôle sur la vie de la femme tout en traçant des limites dans son comportement social. En effet, les lois qui régissent la famille algérienne s'inspirent généralement du religieux. Jusqu'à récemment, plusieurs études ont invoqué que le contenu du Code de la Famille en Algérie reste la loi la plus fidèle à la *Charia.*

D'emblée, la femme est vue comme un danger et un risque, pour cela, ils l'ont confinée dans un espace réduit. Cependant, le fait de contraindre les femmes à la maison pour protéger l'honneur de la société engendre une barrière au processus de développement social.

[148] Bourdieu Pierre(2002), *La domination masculine.* Paris, Seuil, coll. « Points-Essais » .pages 11-12.
[149]Bellotti Elena Gianini, (1981), *Du côté des petites filles.* Edition, Paris, De Poche

Nous pouvons aussi bien défendre ce point de vue selon nos observations réalisées à un mariage dans un village de Relizane qui s'est déroulé dans une terrasse d'une maison en Juin 2016 :

« Nous avons remarqué la présence d'un groupe de femmes portant le kssa(haïk) installées juste à l'entrée de la maison ; elles vendaient des articles. Nous nous sommes posé la question sur le rôle qu'elles jouaient. Nous avons appris que ces femmes-là désignés sous le vocable de « Enssaالنسا »assistaient fréquemment aux cérémonies de mariage même sans y être invitées, juste dans le but d'écouler marchandises. Ce sont généralement des articles féminins tels dessous vêtements, des robes, des trousses de toilettes (Peigne, brosse, savons, hbel, kassa, Gel douche,…), des chouchous, des escarpins…

Alors, si nous cherchions à trouver une explication à ce fait, il apparait clair que toutes les femmes achètent tout ce dont elles ont besoin, même celles qui ne sortent pas et ne sont reconnues que pour la procréation, tel qu'il a été constaté par le philosophe Ibn Rochd : « *Dans ces États, les capacités des femmes ne sont pas reconnues ; utilisées surtout pour la procréation, elles sont avant tout au service de leurs maris et reléguées à l'éducation des enfants. Cela réduit à néant l'espoir d'une activité professionnelle, les femmes ne sont tenues capables d'aucune vertu humaine. Il arrive souvent qu'elles ressemblent à des plantes. Le fait que, dans ces États, elles soient un fardeau pour les hommes est une des raisons de la pauvreté de ces États* ».

En réalité, nous pouvons classer ce phénomène par un fait social qui est le fruit de l'abstention féminine à la vie sociale de ce village.

Autrement dit, cette absence du sexe féminin ne se limite pas seulement au milieu rural, mais aussi au milieu urbain de la société. D'ailleurs, dans ce dernier, nous ne rencontrons pas des femmes dans les cafés, les stades, les cinémas, et bien peu dans les rues ou au marché. La journée du vendredi est consacrée généralement au masculin dans les sociétés conservatrices.

Cependant, nous ne pouvons pas nier le changement qui a touché l'économie, l'éducation, les mœurs, les comportements sociaux et culturels en Algérie. La condition de la femme évolue, certes lentement, mais certainement en fonction des esprits encore sclérosés. Elle sort, de plus en plus, pour étudier ou travailler, et occupe une place dans l'espace public qui est différente de celle occupée par l'homme. En effet, nous ne pouvons pas trouver une fille tenant un mur ou se trouvant tard la nuit à déambuler dans les rues. Si c'est le cas, généralement, elle sera traitée comme une prostituée. « *Dans une culture patriarcale qui pose comme valeurs essentielles, d'une part, la suprématie de l'individu de sexe masculin et, d'autre part, l'infériorité de l'individu de sexe féminin, il est compréhensible que la remise en question du prestige de l'homme soit rigoureusement interdite, cela pourrait entraîner un effritement fatal de son pouvoir*"[150].

Par la suite, et c'est en cela qu'il est pertinent de rendre compte de nos observations à travers plusieurs échanges, la tentation de la femme algérienne de revendiquer son identité pour créer sa propre place dans une société qui la conçoit comme une moitié « *مرا نصف المجتمع* » et sert à favoriser son existence « *une femme et demi* مرا و نصف»par l'indépendance féminine face à cette éclipse.

D'ailleurs actuellement une nouvelle apparence émerge au quotidien des femmes plus particulièrement les mères est celui de la récupération de leurs enfants des écoles, en effet nous remarquons devant les portes des ces institutions un rassemblement des femmes qui viennent généralement dix minutes avant la sortie, pour échanger des conversations avec leurs voisines à l'extérieur dans l'espace public (en dehors).

D'un autre côté, nous assistons au phénomène des femmes de tout âge qui font leurs prières surérogatoires durant le mois de ramadhan.

[150]Bourdieu Pierre(2000), *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Edition, Paris, Points-Seuil.

Auparavant, cela se faisait juste par les vieilles. Nous remarquons que même les jeunes filles côtoient cet espace partant en groupe au centre-ville pour faire des achats. Chose qui était strictement refusée notamment dans une ville conservatrice comme Mostaganem.

Il est à noter aussi que la tenue vestimentaire de la femme a connu un changement remarquable qui a pour autant régi l'accès de la femme à l'espace public (du haïk ou hijab moderne.).

La mutation profonde a aussi touché la scolarité des filles avec un taux élevé de scolarisation, ainsi qu'au travail et à sa contribution à la vie politique (femme députée, femme ministre). La participation de la femme aux manifestations pacifiques (8 MARS 2019) qui sont devenues familiales comme affirme une journaliste allemande Alice Schwarzer « les femmes reprennent possession de l'espace public ».

Nous avons aussi l'impression que la femme au pouvoir est toujours vue comme un acte qui n'est pas spontané, ou pas «naturel» comme à précisé Bourdieu dans un entretien avec Catherine Portevin à «Télérama» un magazine culturel français. Il a employé l'expression**: «**Il lui manquera toujours la moustache» pour désigner l'existence obligatoire de la présence masculine qui est caractérisée par l'autorité et la voix grave. Il a été toujours prouvé qu'on assiste à une spécialisation des emplois: les hommes dans l'industrie et les femmes dans les services, dès les années 1930.[151] Ceci est constaté par la sociologue Françoise Battagliola qui dit:» ce qui fait l'unité de ces métiers réside moins dans les tâches et la maitrise de techniques spécifiques que dans le fait qu'ils soient occupés par des femmes qui transposent dans l'exercice du métier les qualités implicites attribuées à leur sexe"[152].Les femmes sont supposées plus dociles, douces, intuitives.

[151] Fournier Martine (dir.) (2014), *Masculin-Féminin Pluriel*, Editions sciences humaines p15
[152]Battagliola F. (2008), Histoire du travail des femmes. 3édition ., la découverte , coll. "repères",

D'ailleurs, il est remarquable que la majorité des femmes qui occupent des places de pouvoir et même d'administrations fassent recours à une force masculine pour arriver à une «protection physique» et «une stabilité morale».

La femme cherche une garantie dans le milieu du travail qu'elle n'a pas trouvé généralement au sein de sa famille, soit par l'autorité de son père qui détient toute puissance, ou bien le pouvoir de son mari qui agit injustement sur son salaire, ou encore la séparation de son fils qui est le seul soutient sur lequel elle s'appuie. Elle est bien entourée par une domination qui l'éclipse dans sa société. Elle souffre généralement de stress, de tension et de dépression. Dans cet état d'esprit, Hayat Ghemmour (2017) a fait une étude pour décrire la souffrance psychique des femmes algériennes. Ghemmour donne par la suite des résultats alarmants tels que: névrose, immaturité affective, inhibition, rigidité, anomie, troubles somatiques ou mentaux, frustrations et blocages, crise identitaire, faible, sublimation...

Enfin, Pierre Bourdieu a constaté que la structure de domination maintenue sur les femmes dans la dépendance vis-à-vis des hommes les punit dans leur vie professionnelle et domestique, quelle que soit leur réussite professionnelle.

Chapitre 4

Compréhension réelle du phénomène genre

Les résultats de ce chapitre ont été recueillis suite à plusieurs enquêtes de terrain et plusieurs observations approfondies de notre société. Nous avons, notamment, analysé le phénomène du genre qui s'articule autour des trois axes de notre recherche avant que le problème de la délinquance ne se pose. Cela nous a permis de relever quelques aspects concernant le facteur du genre.

I. Avant que le problème de la délinquance ne se pose

1. Les institutions de socialisation de la jeunesse (fille /garçon)

a. La famille

Il est nécessaire d'entamer brièvement le sujet de la famille, vu son importance dans notre recherche, non seulement parce qu'elle constitue le premier espace de socialisation, mais elle présente aussi la première institution productrice du lien social. Ainsi, nous évoquons, plus particulièrement, les relations entre parents et enfants (fille et/ou garçon). La famille est un lieu où l'individu reçoit un ensemble de normes et de valeurs ainsi que de codes sociaux qui lui permettent de devenir un être social. Elle est définie par Salhi comme étant «la plus vieille institution des sociétés humaines. Elle est considérée comme la cellule de base de l'organisation sociale, elle remplit de multiples fonctions qui varient selon les sociétés et les époques»[153].

L'individu acquiert son éducation dans le giron familial où il acquiert, dès son jeune âge, l'ensemble de normes et de valeurs de sa société tel que le précise Durkheim dans son ouvrage classique.

Ainsi, la famille est définie comme «une unité fondamentale, unité de production et de consommation»[154].

Actuellement elle a connu différentes transformations dues aux facteurs démographiques, économiques et socioculturels telles que la création de nouvelles institutions (associations, école privée, crèche, maison de jeunes).

[153]Salhi B.M.(2009) , éléments d'introduction à l'anthropologie de la parenté. Note de cours. Ecole doctorale en anthropologie. P.1-21.
[154] Bourdieu .P. (2006), Sociologie de l'Algérie. Edition, Paris, PUF, p.10

Ainsi, la croissance démographique et l'accès de la femme à l'espace public et au travail ont affecté la famille dans son fonctionnement et sa structure. Nous pouvons dire, encore, que la famille algérienne vit un début de nucléarisation avec la présence de la famille élargie comme le précise Chaulet «en vigueur de la société rurale est même urbaine, et dans tous les milieux sociaux»[155]. De ce fait, elle se présente comme une famille composée de plusieurs groupes nucléaires avec unité de résidence autour d'un groupe nucléaire principal (celui des parents)[156]. Il existe toujours des relations permanentes entre la famille nucléaire et la famille étendue. Pour cela, la famille algérienne n'est ni nucléaire, ni étendue, ni traditionnelle, ni moderne comme a affirmé HADIDJ dans son article publié « Famille, logement, propriété à Alger » à la revue de «Insaniyat» n°4 en 1998.

Juridiquement parlant, la constitution algérienne consacre la famille comme la première cellule de base de la société et elle est régulée depuis 1984. Son héritage se transmet par les hommes comme «la filiation patrilinéaire réserve seule aux hommes la transmission du nom et des biens»[157].Cela répond impérativement aux préceptes de l'Islam,, car l'homme est le maitre absolu.

Les parents apprennent à leurs enfants une multitude de règles qui forment le socle primaire de l'éducation familiale tels que l'apprentissage psychoaffectif, les modèles culturels, les règles, les normes, les interdits et les obligations que l'individu reçoit au début de son enfance.

Il est à affirmer que les garçons et les filles reçoivent une éducation différente malgré qu'ils évoluent au sein d'une même institution familiale.

Aussi les catégories sexuées sont instituées par l'état civil qui établit que des nouveaux venus sont des futurs hommes et que d'autres sont des futures femmes ce qu'exprime leur prénom[158].

[155]Chaulet C(1986).*les frères, la terre et l'argent*. T1. Édition, Alger, OPU, P229.
[156]Addi L. (1999), *Les mutations de la société algérienne, famille et lien social dans l'Algérie contemporaine*. Édition, Paris, la découverte, P.50
[157] Dujardin La coste , virolle C.(1998). *Femme et homme au Maghreb et en immigration : la frontière du genre en question, étude sociologique et anthropologique*. Édition, Paris, PUBISUD, P.21.
[158]Tahon Marie-Blanche(2004), *sociologie des rapports de sexes*, Edition, Presses universitaires de Rennes

La naissance de la fille dans la société traditionnelle algérienne n'est pas exprimée comme dans le cas de la naissance d'un garçon. La maison est triste et calme telle qu'il a été signalé par Dujardin «on dirait que les poutres mêmes se lamentent, tout est froid» contrairement à l'arrivée du garçon qui est accueilli par des youyous comme précise Zerdoumi «le père, qui a assisté de très loin à l'accouchement, est averti de la délivrance soit par des youyous soit par le silence. S'il entend les youyous, il se précipite chez le boucher pour ramener des testicules du mouton pour sa femme, sinon il sort et se rend parfois au café maure pour se réconforter avec un bon café»[159].

L'époque de l'ignorance était connue par l'infanticide des filles, on ressentait la déception et la honte à la naissance d'une fille, ce qui poussait les parents à l'enterrer vivante. Ils pratiquaient l'infanticide des filles par peur de la misère, la honte et la souillure de la famille.

Cette pratique est signalée être pratiquée depuis longtemps en Chine et dans d'autres pays d'Asie, elle s'accompagne souvent de la non-déclaration de la naissance de l'enfant éliminé, ce qui contribue au déficit apparent de filles dans les statistiques[160].

Si certaines ne sont pas enregistrées à l'état civil lors de leur naissance, c'est parce qu'on pratique l'avortement plutôt que l'infanticide par les temps qui courent. En effet, l'on peut déterminer le sexe de l'embryon pendant la grossesse et l'avortement permet d'éviter la naissance de l'enfant non désirée, d'autant plus que la majorité des couples comptent sur la chance pour que leur premier-né soit un garçon.

Cependant, notre société connait elle aussi ce genre de comportement négatif qui conduit inéluctablement à l'abandon des enfants dans les rues, dans les pouponnières et les, FEA.

[159]Zerdoumi .N. (1970*), enfants d'hier et d'aujourd'hui, l'éducation de l'enfant en milieu traditionnel algérien.* Édition, Paris , Maspero.1970.
[160] Héritier Françoise (dir.) (2010), *Hommes, femmes: la construction de la différence*, Éditions, le pommier, p159

Cela se répercute sur la dimension psychologique et sociale de l'enfant qui manque d'affection, d'amour et de tendresse avec des troubles dans son développement psychique, social et psychologique. L'étude sur les FEA[161] qui a été faite dans les wilayas d'Oran, d'Annaba et de Tarf, le montre clairement. Cette étude a, aussi, évoqué les différents problèmes qui se posent dans la prise en charge des enfants dans les institutions que nous décrirons en détail, plus loin.

Ainsi La naissance d'un garçon représente pour l'homme la gloire, l'apothéose et une bonne preuve de sa virilité. Cette préférence en faveur du garçon confère un prestige et réside dans le fait que cela permet la pérennité du nom de la famille (يحافظ على الاسم).

« (...) *Au contraire, s'agissant d'une fille, personne ne jubile. L'enfant attendu, le préféré, l'objet de tous les souhaits reste toujours le garçon... »*[162].

Aujourd'hui encore, le prix d'accouchement d'un garçon dans une clinique privée est de 4000 da de plus à celui pratiqué pour une fille. (Nous avons eu l'occasion de mener des entretiens avec les médecins gynécologues de plusieurs cliniques privées à Mostaganem).

Il est à noter aussi que la force et la puissance familiale n'existent qu'avec les hommes contrairement à la femme qui est perçue comme une tare a précisé Bourdieu.

C'est particulièrement clair en cas de stérilité dans le couple, le problème est toujours lié à la femme, car selon le préjugé, le corps de l'homme est parfait « Rejelmafihch ayb ».

« *Malgré la certitude scientifique de la responsabilité paternelle dans la détermination du sexe de l'enfant à naître... on voit dans la femme la responsable et ceci en bien ou en mal»*[163]

[161]Moutassem-Mimouni, B. (2006) *Foyers pour enfants assistés*.
[162] Bellotti Elena Gianini (1981), *Du côté des petites filles,* édit. De Poche, Paris, p25
[163] Ibid.

D'ailleurs, c'est dans le groupe de pairs, dès le plus jeune âge, que les garçons apprennent qu'ils doivent se différencier des femmes, ne pas se plaindre, apprendre à se battre, apprendre aussi à être les meilleurs[164]. Ainsi, il est remarquable de voir qu'il existe une distinction de couleurs pour chaque sexe: le rose pour les fillettes et le bleu pour les petits garçons. Cela est apparu même dans la société occidentale (pour la layette, les chambres). Cependant, il est quasiment méprisable d'utiliser le rose pour les garçons par peur qu'il ait plus tard, une mentalité de fille «C'est un garçon, il faut lui mettre du bleu (ولد ما تردوش بنت). Nous avons aussi observé, dans notre société, notamment à Mostaganem, l'utilisation du terme «rajel» à la naissance du garçon, de sorte même qu'on dit «راجل جا».La majorité des pères utilisent le mot «صاحبي» ami pour désigner leur fils, contrairement à la mère qui n'utilise pas «sahabti» pour sa fille. Pourtant, elle est très proche d'elle, elle lui apprend les différentes tâches domestiques et l'entretien de la maison ainsi que les activités artisanales (couture, broderie.). Les hommes de la famille considèrent la femme comme un bien qu'ils possèdent. Elle doit être obéissante aux hommes du groupe familial. Elle doit supporter et ne jamais se plaindre (تصبر و ماتشكيش). En effet, dès l'enfance la dominance de l'homme est inculquée dans l'éducation de la fille qui ne doit pas se plaindre les coups de son frère. D'ailleurs, la famille l'encourage dans le cadre des jeux. Dès que le garçon est jeune «دير ختك طاح» qui signifie frappe ta sœur.

Quand elle pleure «خوك ماعليش هو يحكم», c'est ton frère qui commande. Dans cet état d'esprit, le psychologue Alain Braconnier explique que les comportements des parents varient en fonction du sexe de leur enfant, mais aussi de leur propre sexe. Une mère face à la colère de son enfant dira à sa fille «sois gentille» et «défends-toi» à son fils[165]. Quand elle pleure «خوك ماعليش هو يحكم», c'est ton frère qui commande. Dans cet état d'esprit, le psychologue Alain Braconnier explique que les comportements des parents varient en fonction du sexe de leur enfant,

[164]Fournier Martine (dir.) (2014), *Masculin-Féminin Pluriel*, Editions sciences humaines p104
[165]Ibid.

mais aussi de leur propre sexe. Une mère face à la colère de son enfant dira à sa fille «sois gentille» et «défends-toi» à son fils[166].

Or, la fille est éduquée pour servir l'homme, être la fille honorable de son père, frère, cousin et la bonne fille (بنت فاميليا), la femme fidèle à son époux (بنت حلال), la mère modèle (مرا تع وقتها) le modèle féminin.

C'est ainsi que la mère fait comprendre, à sa fille dès son jeune âge, sa vulnérabilité et son honneur qu'elle porte en elle, sa virginité et sa perte qui souille la réputation de sa famille. Même après la crainte de la perte de la virginité succède l'inquiétude de la stérilité, car le rôle de la femme est essentiellement la reproduction pour conserver la continuité de la lignée familiale, et elle sera répudiée si elle n'aura que des filles.

Cette crainte pousse la fille à être éloignée du garçon, par des injonctions et des avertissements émanant de toutes les femmes de la famille, notamment sa mère. Elle doit la protéger et sauvegarder sa virginité. «balakiwled !» d'où la séparation des espaces qui fait que les femmes sont faites pour l'intérieur et les hommes pour l'extérieur, et comme il a été indiqué par différentes recherches, la porte de clôture désigne la frontière symbolique des deux univers.

Il est important de souligner que non seulement l'éloignement de la fille des garçons est conçu pour la sauvegarde de son intégrité physique, mais aussi pour protéger son corps de quelques endroits connus pour leurs mauvaises incidences. En effet, le Hammam est inculqué dans l'esprit des filles comme étant un endroit à risques où elles peuvent être fécondées par un sperme déserteur (laissé par les hommes). Comme il leur est interdit de s'adonner à l'équitation ou de faire du sport peur de perdre leur virginité. Pour schématiser, une mère hurle à sa fille qui voulait jouer avec le vélo de son frère: «بلاكي انت بنت!» attention de tomber, c'est risqué, tu es une fille.

De là, nous indiquons que la discrimination aussi atteint les jeux. D'ailleurs, une étude a démontré que les jouets ont un sexe de manière caricaturale à en juger par les catalogues ou l'agencement sexué des magasins et les stéréotypes de sexe sont

[166]Ibid.

visibles à l'œil, lorsque nous trouvons au rayon des jouets dits masculins (voitures, mallettes de bricolage, tenues de Spiderman…) tandis qu'aux rayons des filles sont attribuées les poupées à couleur rose dominante, les ustensiles de cuisine, les trousses de maquillage… Il a été aussi prouvé que les jouets des garçons favorisent la mobilité, la manipulation, l'invention et le gout de l'aventure, alors que ceux des filles développent l'intérêt porté à soi et aux autres, dans la mise en avant de la séduction et de la maternité[167].

Ainsi, il est strictement interdit à un garçon de jouer avec une poupée (راجل مايلعبش كما بنت) pourtant, l'apparition des lieux collectifs favorise l'usage des jouets mixtes à l'exemple des toboggans dans les centres commerciaux, les manèges… Posséder un jouet de l'autre sexe ne conduit pas à jouer comme l'autre sexe[168] ; filles et garçons jouent différemment.

Dans cet état d'esprit, nous avons fait un petit essai sur un nombre de garçons, et nous leur avions donné des poupées pour jouer. C'est ainsi que nous avons remarqué qu'ils les ont toutes abimées ou démontées. De là, nous pouvons affirmer que même les pratiques ludiques ont un genre. Les garçons préfèrent-ils les camions et les filles les poupées, ou ces choix sont-ils un effet de l'éducation ? Le caractère déterminant de l'attribution du genre dans la constitution de l'identité du sujet: un enfant génétiquement mâle élevé en fille se pense fille, et un enfant femelle élevé en garçon se pense garçon, en adoptant les comportements correspondant à son identité[169]. Les contes destinés aux enfants et les dessins animés ont aussi un sexe et sont représentés selon le genre dans notre société. Pour les filles: Hello Kitty, Reine des neiges, Dora, Fulla,… et pour les garçons: Spiderman, Batman, Captain Majid… Les nouvelles technologies ont favorisé aussi les logiques sexuées par l'invention de jeux électroniques pour garçons, les courses de voitures, les matches

[167] Maruani Margaret (.dir) (2005), *Femmes, genres et sociétés l'état de savoirs*, Édition, , paris, la découverte, p.194.
[168]Brougère G. (2003), *jouets et compagnie, stock*, paris.
[169]Héritier Françoise (.dir) (2010), *Hommes, femmes: la construction de la différence*, Éditions, le pommier, p129

de football, tandis que l'habillage, le maquillage, la cuisine sont destinés pour les filles.

Nous allons parler maintenant de l'évolution de la place de la femme dans la société algérienne, ainsi que des différentes contraintes qu'elle rencontre.

La femme algérienne avait beaucoup de contraintes durant la période coloniale, l'Algérie a été colonisée durant une longue période. C'est ce qui a bouleversé les structures économiques, sociales et culturelles du pays.

La libération et la légalisation de la prostitution ont été instituées par le colonialisme[170] quoique la prostitution traditionnelle existe bien avant.

La société algérienne est réputée pour l'honneur de la famille. Bourdieu a fait une séparation des deux concepts: nif, horma. Il les définit par deux natures différentes: l'une exclusivement féminine qui signifie l'espace interne de la maison et l'autre exclusivement masculine qui désigne l'espace ouvert public.

D'ailleurs, il est remarquable que dans notre société, l'homme ne prononce pas le prénom de sa femme en dehors de sa maison, il l'appelle par les différents surnoms (dar, khayma, garnia…) ou bien par des prénoms masculins dans le cas où elle est avec lui ; il utilisera le prénom de son fils. Pourtant, ils sont au courant que notre prophète a cité plusieurs fois le prénom de son épouse Aicha.

Boutechnoufet indique les mesures et conduites particulières imposées à l'homme par la société traditionnelle, pour limiter ses relations avec les femmes de la famille ; «la femme se doit de préserver son intégrité physique, mais l'homme par une série de mesure l'y aide et la protège des situations dangereuses»[171].

Il est vrai que la femme dans la société algérienne cède à son mari, mais aussi à sa belle famille et son entourage.

Après avoir obéi aux dictons de la société, la femme aura un respect particulier de sorte qu'elle donne des conseils aux petites filles. Elle sera la femme idéale comme nous l'avons déjà cité (mrataawaktha).

[170]Zidani Chabib .F. (1992), *Les enfants nés hors mariage.* Édition, Alger, ENAL.
[171]Boutefnouchet. M .(1989), évolutions et caractéristiques récentes. Édition, Alger, SNED.

Il est à affirmer que dans la société traditionnelle, la femme reste toujours à la maison, et celles qui se trouvent ailleurs généralement appartiennent au milieu de la prostitution. Cependant, le changement social qu'a connu la société algérienne a fait modifier les habitudes des individus en faveur de l'évolution de la place de la femme. Plusieurs études ont affirmé que cette dernière n'est plus perçue comme un lourd fardeau pour sa famille, surtout qu'elle contribue et participe aux dépenses familiales, ainsi qu'à la préparation du trousseau (chora[172]) de son mariage, qui est un cauchemar pour le père. Pour cela et à cause de la pauvreté, les pères autorisent leurs filles à aller travailler et parfois loin de leurs domiciles.

Dans la journée, les filles et les femmes algériennes occupent l'espace public, mais pas de la même manière que les hommes. Elles partent à l'école, au travail, au marché… Plus loin encore, nous les trouvons dans les nouveaux espaces de restauration, pizzeria, cafeteria, terrasses de crémerie, seules ou même avec leurs enfants.

Certaines femmes ont investi des professions considérées comme masculines et occupent de plus en plus des fonctions de cadre. Nous avons vu une architecte (exerçant dans un chantier), une ingénieure dans l'industrie, une femme responsable d'entreprise, une députée, une ministre. En effet, la contribution de la femme, dans ce genre de conditions, amène une réelle transformation sur la situation de la femme, quoiqu'elle reste sous représentée du fait d'un certain conservatisme tel que le précise un directeur d'une école primaire :«la femme n'est pas rentable, elle se marie, elle prend congé, elle accouche, congé, son enfant malade, congé !».

Il est nécessaire de signaler que la fonction de l'homme a connu aussi un changement au sein de notre société. L'homme, notamment le père, occupe une nouvelle place et assure de nouvelles fonctions.

Il assiste à l'échographie en consultation durant la grossesse, il change les couches, nettoie son bébé et prépare le biberon…

[172] Le mot qui désigne le trousseau qui est l'ensemble de vêtements et des bijoux que reçoit la fille qui se marie.

Ces comportements montrent bien que le rôle et la fonction du père ont changé[173]. Plus particulièrement, nous avons noté que certains pères ont poussé leurs femmes à conduire la voiture pour les besoins quotidiens de la famille: déposer les enfants à l'école, à la crèche, faire les courses…

Malgré toutes ces transformations et ces changements, nous affirmons que la libération totale de la femme est une utopie. Il est habituellement interdit d'avoir des relations sexuelles en dehors du mariage, d'apparaitre dans quelques endroits populaires tels que les cafés, et ce même pour quelque moment. Le vendredi, jour sacré, nous ne voyons aucune femme à l'extérieur des domiciles.

La mentalité n'a pas changé pour autant, des expressions stéréotypées modèlent toujours la société algérienne à l'image de: «مرا مرا لابغا تسوق الطيارة» (une femme restera toujours une femme même si elle est pilote).

b. L'école

L'éducation est nécessaire dans le développement de la société qui ne peut pas avancer sans l'instruction. Il en est de même pour les sociétés les plus reculées.

Il est également important d'accéder à l'école pour pouvoir acquérir des connaissances et forger des compétences, car l'être humain a toujours besoin de savoir.

Nous verrons dans cette partie l'effet du sexe des élèves sur les jugements des enseignant(e)s, et, ainsi, analyser le rapport du genre dans le domaine de l'éducation.

En effet, il est essentiel d'évoquer l'histoire de l'éducation des filles en Algérie.

La fille algérienne étudiait à l'ancienne école appelée «bit Rabi» (la maison de Dieu: la mosquée) pour apprendre le coran, les bases de l'islam, l'alphabet arabe, jusqu'à l'apparition des écoles séparées, celles des garçons et celles de filles.

[173]Amar Abdelhak(2014). *La place du père dans la famille algérienne*. *Almawaqif*. 4, n°9,p.29.

Selon Benoun, vers les années 1850, quatre écoles ont été ouvertes pour les filles musulmanes par la France coloniale. Toutefois, les parents ont refusé d'envoyer leurs filles. Finalement, un nombre de parents a été attiré et a cédé à la tentation d'envoyer les filles à l'école. D'ailleurs, dans le cycle primaire, 910 filles sont inscrites en 1887 ; ce chiffre passe en 1891 à 1090 et atteint en 1954 à 76 610.

Quant aux garçons, ils étaient 218 000 dans le primaire en 1954 et 5308 dans le secondaire contre seulement 952 filles[174].

Nous pouvons remarquer que le taux de garçons a toujours été élevé par rapport à celui des filles, contrairement bien entendu, aux pourcentages actuels.

La mixité est la présence de filles et de garçons dans les écoles. Grâce à la loi de Haby du 11 juillet 1975, la mixité est devenue obligatoire à l'école, à l'enseignement primaire et secondaire pour tout enfant de 6 à 16 ans. Ainsi, elle a permis le développement de la collectivité des enfants d'origine et de sexe différents[175].

En effet, la mixité a fait beaucoup de progrès par rapport à la situation de la ségrégation de sexes ; elle a cherché également à réaliser l'égalité des sexes à l'école. Les rapports de dominance du sexe masculin sur le sexe féminin existent dans l'ensemble de la société.

Bien que les croyances caricaturales, concernant les groupes féminins et masculins, nommées «stéréotypes de sexe» contribuent à dévaloriser le groupe féminin et à valoriser le groupe masculin, conformément à l'ordre social inégal des sexes, elles influencent aussi les représentations, les attentes et les jugements des enseignant(e)s, vis-à-vis des élèves de chaque sexe[176].

De là, nous nous demandons comment la mixité est représentée au niveau du système éducatif.

[174] Gordon, cité par benounmahfeoud, Op.cit.p65.
[175]Geneviève, Pezeu. Une histoire de la mixité. Les Cahiers pédagogiques. N°487.
[176] Mosconi Nicole(2009), Genre et pratiques scolaires : comment éduquer à l'égalité ?.[en ligne].M*is à jour le 02 septembre 2009.* Disponible sur :< http://www2.ac-lyon.fr/etab/ien/rhone/meyzieu/IMG/pdf/Genre_et_pratiques_scolaires_N_Mosconi.pdf>

Il s'agira d'évoquer les différentes observations[177] portant sur les divers types de relations entre élèves garçons et élèves filles pour tenter de comprendre comment se construit, dès le plus jeune âge, ce que De Boissieu (2009) nomme dans sa recherche à l'école maternelle par le «genre scolaire» ; il le définit comme une «construction spécifique à la culture scolaire. Ce genre scolaire aboutit à la détermination d'identités d'élèves filles ou d'élèves garçons auxquels sont associées des manières d'être-en-classe et des choix préférentiels», sans oublier de citer les attentes des enseignants à ce propos.

D'abord, nous avons remarqué que les parents transmettent à leurs enfants élèves, des valeurs sur les qualités et les normes scolaires en fonction de leurs sexes afin de bien exercer leurs métiers: élève — fille, élève — garçon.

C'est ce qui est expliqué par l'expression courante à chaque nouvelle rentrée scolaire: «avec qui tu t'assoies ? Attention, tu es une fille, fille à côté d'une fille, un garçon à côté d'un garçon» (بنت حدا بنت ، ولد حدا ولد) .

Ceci nous pousse à dire que le genre s'est forgé une place dans le domaine scolaire. D'ailleurs à l'école primaire, les garçons apprennent à s'exprimer et à refuser l'autorité de l'adulte, tandis que les filles cherchent à moins exprimer leurs pensées, à se soumettre et à supporter l'autorité de l'adulte.

Certaines études montrent que les enseignants ont tendance à attendre plus d'indiscipline chez les garçons et plus de docilité chez les filles et tendent à évaluer moins sévèrement l'indiscipline des premiers que celle des secondes (Mosconi, 1994)[178].

Nous pouvons constater évidemment que les enseignants jugent spontanément filles et garçons, selon une «double norme»:

— l'indiscipline du garçon est tolérée

—l'indiscipline de la fille est rejetée.

[177]Nous nous sommes principalement attachés à tirer nos observations du milieu scolaire notamment au primaire.

[178]MOSCONI N.(1994), *Femmes et savoirs : la société, l'école et la division sexuelle des savoirs.* Édition, Paris, L'Harmattan, 1994.

Une idée est largement ancrée chez les individus de notre société en ce sens qu'ils pensent qu'à l'école les filles sont rarement indisciplinées, quoique cette hypothèse demeure non vérifiée et manque de crédibilité. Nous avons pu relever de la violence même en milieu de filles, plus particulièrement au niveau des CEM où elles vivent leur adolescence d'une manière brusque et impulsive. Ainsi, l'influence de la toile se fait largement sentir, puisqu'elle a permis l'émergence d'une certaine violence féminine. Ceci nous a été confirmé par plusieurs enseignants: «avant on entendait juste la violence chez les garçons, maintenant même les filles ! C'est honteux ! (tbahdila).

En outre, la variable genre influence sur les jugements liés aux capacités scolaires chez l'élève. Les sociologues et les psychologues spécialisés dans les études de genre voient cette ségrégation sexuée persistante comme la conséquence de stéréotypes véhiculés dans les milieux scolaires[179].

Les croyances et les appréciations repérées chez les enseignants montrent, également, que les filles réussissent beaucoup plus que les garçons. Leurs capacités outrepassent leurs performances d'où leurs réussites professionnelles.

Quant aux choix des disciplines et des filières, il est préférable qu'il soit conforme aux deux sexes. De là l'orientation des filles diffère de celle des garçons. Les garçons sont majoritairement valorisés dans les filières scientifiques: physique, mathématiques, technique et industrie… tandis que les filières littéraires sont plutôt choisies par les filles.

Tel qu'il a été démontré par des études, certaines disciplines ont une connotation masculine telle que les mathématiques ou les sciences. Les filles sont plus compétentes dans les disciplines à tendances féminines, telles que les langues (Bye et Jussim, 1993, Jarlégan, 1999).

[179]Fournier Martine (dir.) (2014), *Masculin-Féminin Pluriel*, Editions sciences humaines p15 p 222

Ainsi perdure le vieux cliché — filles littéraires/garçons matheux à la vie dure — y compris chez les enseignants et dans les familles[180]. Actuellement les filles sont devenues plus diplômées que les garçons et plus nombreuses à s'impliquer dans des études longues.

Nous avons observé au moment de l'orientation des nouveaux bacheliers, le cas d'une fille qui voulait faire architecture et dont le père avait refusé pour la simple raison que la femme ne doit pas être dans les chantiers.

Cependant, il est utile de relever que les conditions de travail sont moins rigides qu'autrefois. D'ailleurs, nous avons rencontré des conductrices de poids lourds ou d'autocars, des chercheuses en physique, des ingénieures et des architectes.

En effet, un réel changement s'est opéré au niveau de la mentalité. Ainsi, avons-nous pu observer une certaine mixité au niveau des études, lors du travail de groupe où des binômes mixtes s'étaient constitués pour réaliser des projets de fin d'études ou tout simplement faire des exposés.

À vrai dire, nous sommes devant une nette émancipation en milieu scolaire et surtout en celui universitaire. D'ailleurs, nous remarquons l'utilisation du terme «ami» pour une fille, chose qui était autrefois quasiment impensable. Cela n'a été possible que grâce à l'avènement de l'internet et de la généralisation des TIC qui ont permis aux jeunes et surtout aux filles de s'exprimer en toute liberté à travers la toile. Les filles ont tendance à bloguer, à discuter via les messages instantanés sur les réseaux sociaux (Facebook, twitter...). Par contre, les garçons, eux, privilégient le jeu en ligne et les téléchargements de musique. Ils passent beaucoup plus de temps sur le net, mais bavardent et boguent moins que les filles[181].

[180] Fournier M. (2004), *les programmes scolaires ont-ils un sexe*?", sciences humaines, n°146, février.
[181]Fournier Martine (dir.) (2014), *Masculin-Féminin Pluriel*, Editions sciences humaines p15 p133

II. Au moment de la délinquance

Nous allons, tout au long de ce point, reprendre et traiter les hypothèses de notre étude.

Il est vrai que des études ont montré que les filles délinquantes sont différentes que les garçons délinquants, mais rappelons également notre première hypothèse qui énonce que la délinquance juvénile elle même est perçue de manière différente, par rapport au genre, au sein de la société algérienne, est confirmée à l'insu des résultats de notre recherche. Nous verrons également, les faits qui prouvent cette différence de perception.

1. L'implication des parents

Un ancien proverbe dit « Nul ne choisit ses parents ».

Il est à souligner, alors, l'importance de la réaction du milieu social qui sera plus au moins apte à transmettre les valeurs reconnues fondamentales au sein de son groupe. Si l'on a déjà affirmé une différence entre l'éducation de la fille et l'éducation du garçon, il sera aussi nécessaire d'évoquer la distinction de l'implication des parents dans les situations de délinquance.

Les recherches à ce sujet s'accordent à dire que, dans la majorité des cultures, la fille est plus surveillée par les parents que le garçon[182]. Ce qui place la jeune fille dans une position inconfortable et le fait d'être désavantagée peut engendrer un sentiment d'infériorité et créer chez elle, un désir de modifier sa situation par une intervention plus ou moins marginale. Parfois, elles ont recours à la délinquance.

D'ailleurs, Sebaa a indiqué qu'au cours de l'enquête sur les suicides et les tentatives de suicide à Oran CRASC (2004-2007) , de nombreux adolescents exprimaient leur difficulté à faire entendre leur voix au sein du milieu familial, ainsi que leur refus d'une inégalité basée sur le genre, par le passage à l'acte suicidaire.

[182]Bergheul, S. (2010)Lien familial et délinquance des jeunes en Algérie. *Rev Int Criminol Police Tech Sci* . (sous presse).

Ainsi elle rajoute, que le regard négatif est toujours prononcé, lorsqu'il s'agit d'une fille à laquelle on pardonne moins facilement qu'un garçon. «Ce qui peut être considéré comme des erreurs de jeunesse pour le garçon prend tout un autre sens pour la fille, notamment dans des sociétés comme la nôtre où certaines traditions ont force lois»[183].

Ce qui a été confirmé aussi, par des observations au cours de notre étude sur le terrain. Comme le montre le tableau en dessous :

Réaction des parents	**Délits des garçons**	**Délits des filles**
Visite parentales quotidienne	Vagabondage vol usage de drogue détention de drogue bagarres Immigration clandestine	-
Visite parentales rare	violences familiales Agresseur sexuel	Vol Prostitution
Refus de visites parentales	Agresseur sexuel	Vol détention de drogue Victime d'agression sexuelle atteinte aux mœurs Immigration clandestine
Désir de réintégration familiale	Vagabondage vol usage de drogue détention de drogue bagarres violences familiales Agresseur sexuel Immigration clandestine	-
Refus de réintégration familiale	Agresseur sexuel Immigration clandestine	Vol détention de drogue Victime d'agression sexuelle atteinte aux mœurs Immigration clandestine
Ignorance total	-	Prostitution Danger moral Vagabondage
Abandon définitif	Danger moral	Atteinte aux mœurs

[183]Sebaa Fatima-Zohra(2011). Adolescence et mal etre modèles de prise en charge d'adolescents en difficultés ou la douloureuse naissance du statut de l'adolescent(e) algérien(ne). Thèse de doctorat : Psychologie. Oran,Université d'Oran. P .89

		Victime d'agression sexuelle Prostitution Danger moral

Tableau 8: Les réactions des parents des deux sexes face à leurs délits commis

Nous observons donc que les parents des garçons délinquants agissent différemment que ceux des filles. Or, les parents, des mineurs garçons, déclarent leur soutien moral et matériel à leurs enfants:«ولد ادا غلط معليش نسمحولو» C'est un garçon, ça ne fait rien ! **«sghir mayaarafch, lah raleb kebda**» il est jeune. On pardonne l'erreur du garçon, alors que la fille sera pénalisée toute sa vie. En ce qui concerne le soutien moral aux mineurs garçons, nous avons remarqué qu'il se manifeste essentiellement par les multiples visites au CSR lors des journées prévues à cet effet, tandis qu'il est pratiquement nul pour les filles mineures, sauf pour deux cas: Khadidja qui reçoit rarement sa sœur, et Farida que sa mère divorcée vient voir de temps en temps. Sans oublier de mentionner le cas d'Ali qui a rendu visite deux fois à sa copine Warda placée pour délit de vol et immigration clandestine (voir Annexe).

Dans cet état d'esprit, nous pouvons indiquer que les parents acceptent que leurs garçons séjournent dans un CSR pour sortir forgés ou comme l'a souligné Sebaa, «plus expérimentés», «corrigés» ou «rééduqués» contrairement à la fille qui est perçue comme la tache noire, la tbahdila pour la famille et sera écartée de son milieu et refusent catégoriquement son intégration au milieu familial. S'agissant du soutien matériel, il est à indiquer que la plupart des parents qui rendent visite à leurs enfants (garçons) leur ramènent des victuailles (bonbons, yaourt, chocolat…) « نديلو القفة» comme déclarent les mères. Nous remarquons que c'est le même terme utilisé dans le cas des prisonniers adultes. Nous avons noté, au cours de notre enquête de terrain, que les parents ramènent aussi des cigarettes à leurs fils ou bien un téléphone portable. Ce sont des objets qui sont strictement interdits, mais les parents arrivent à les faire passer (ils cachent les cigarettes dans les vêtements) par connivence avec les agents de sécurité qui ont aussi une part de responsabilité.

Ainsi, il est à souligner que même les éducateurs sont au courant de ce genre de manœuvre, mais ne réagissent pas «maadnamandirou», nous ne pouvons rien faire, ils sont malins».

En ce qui concerne ce comportement, nous avons eu un bref entretien avec une mère qui nous a confié qu'elle ne cesse pas de ramener des cigarettes à son fils, parce qu'il lui fait pitié, elle ne peut pas refuser d'exaucer ses envies.

De là, nous pouvons constater que le statut de la mère est aussi très puissant dans la relation mère/enfant, quel que soit son niveau d'instruction. Elle chouchoutera toujours ses enfants et plus particulièrement son fils, tel qu'il a été démontré par une étude de Houda Kechroud (1990) qui a cherché le rôle du niveau d'instruction dans les relations parents/enfants. Les résultats ont démontré qu'il n'existe pas de différence entre la relation mère/enfants par rapport à son niveau d'instruction (c'est-à-dire même si la mère est instruite ou pas, elle aura toujours le même rapport de relation avec son enfant). Néanmoins, il existe une différence dans le cas du père, lorsqu'il a un niveau d'instruction plus élevé que celui de ses enfants.

Les mères restent les personnes qui rendent le plus de visites que ce soit aux filles ou aux garçons et parfois même à l'insu du père ; les visites des mères sont également les plus désirées. L'attachement à la mère et l'attachement de la mère sont très forts même quand l'enfant a commis de graves délits.

Passons maintenant à la nature des délits commis par les deux sexes afin d'éprouver notre seconde hypothèse.

Dans cette approche, nous cherchons à nous interroger sur l'influence du genre dans la construction de la délinquance. En effet, le recours aux statistiques est impératif pour faire une étude comparative des deux sexes de notre population.

Le tableau suivant illustre les différents types et fréquences de délits commis par des mineurs garçons de notre échantillon relatif aux deux CSR (Sayada, Cité Djamel) : 45 délits.

Type de délits	Fréquence des délits
Vol	**19**
Vagabondage	**2**
Usage de drogue	**2**
Détention de drogue	**3**
Bagarres	**9**
Violences familiales	**4**
Victime d'agression sexuelle	**-**
Prostitution	**-**
Agresseur sexuel	**2**
atteinte aux mœurs	**-**
Homosexualité	**-**
Immigration clandestine	**3**
Danger moral	**1**

Tableau 9: Fréquences et types de délits commis par les mineurs garçons de l'ensemble des deux CSR (Sayada, Cité Djamel).

Le graphe suivant détaille les proportions des délits commis par les garçons:

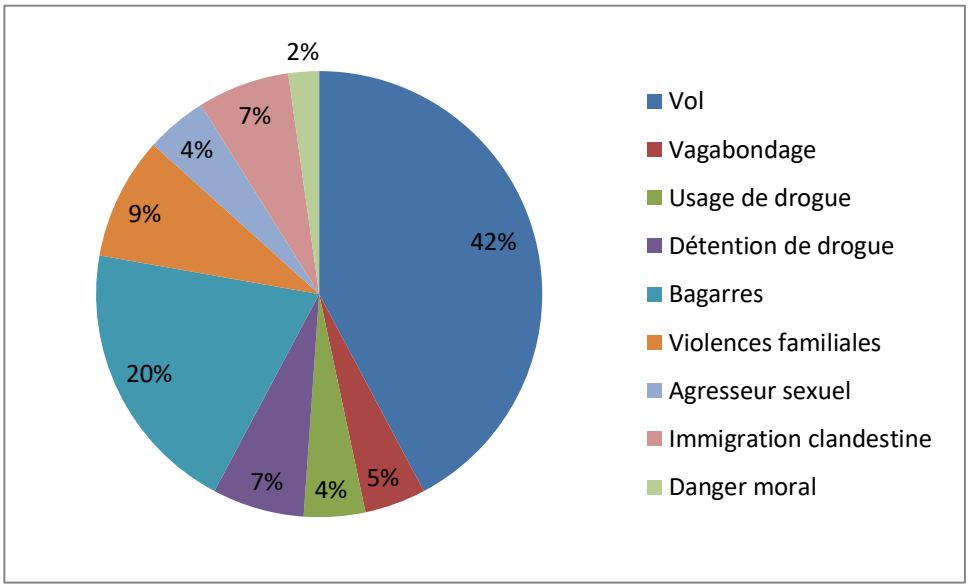


Figure 03: pourcentage de délits commis par les mineurs garçons de l'ensemble des deux CSR (Sayada, Cité Djamel)

Le tableau suivant montre les différents types et fréquences de délits commis par des mineurs filles de notre échantillon au CSR Gambetta : 45 délits.

Type de délits	Fréquence des délits
Vol	**4**
Vagabondage	**4**
Usage de drogue	**2**
Détention de drogue	**3**
Bagarres	**-**
Violences familiales	**-**
Victime d'agression sexuelle	**4**
Prostitution	**6**
Agresseur sexuel	**-**
atteinte aux mœurs	**5**
Homosexualité	**-**
Immigration clandestine	**2**
Danger moral	**15**

Tableau 10: Fréquences et types de délits des mineurs filles du CSR Gambetta

Le graphe suivant détaille les proportions des délits commis par les filles:

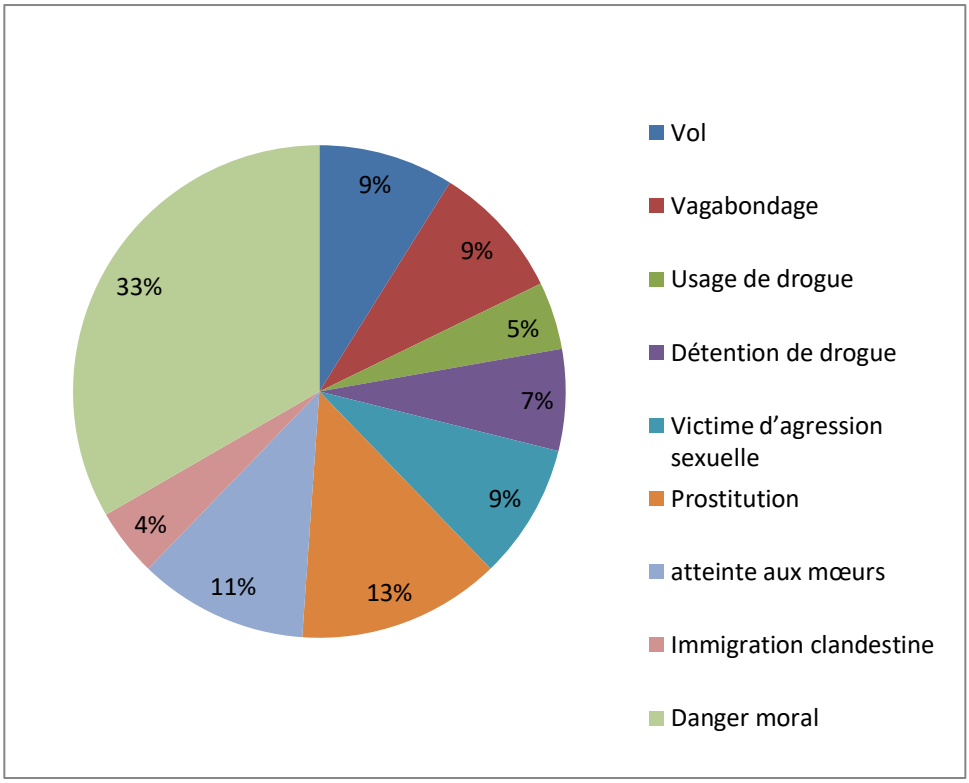


Figure 04: pourcentage de délits commis par les mineurs filles du CSR Gambetta

En ce qui concerne les délits commis par les mineurs garçons, nous pouvons remarquer que le vol occupe la première place suivi de celui des bagarres, ensuite des violences familiales. Les autres délits présentent un taux très faible. Leur milieu de délits découle d'un espace public partagé,des endroits de promiscuités, de liberté, de défense et d'affirmation de l'identité virile.

Quant aux filles, 42% sont jugées comme délinquantes, alors qu'elles n'ont commis aucun délit. Elles sont placées pour cause de danger moral (33%), alors qu'elles sont des victimes d'agression sexuelle (9%). Cependant,eu égard la présentation statistique, 58% des a jeunes filles sont coupables de délits sexuels (prostitution et atteinte aux mœurs), de vol, de vagabondage et de détention de drogue. Prostitution et atteinte aux mœurs. Un faible pourcentage s'adonne à quelques autres délits.

Il est à signaler que le délit de vol répond à un clivage de genre. La nature des vols masculins (argent, portable, voiture…) diffère de celle des vols féminins (vêtements, souliers, bijoux…).

2. Mesures disciplinaires

Il est utile pour nous de donner un aperçu sur les mesures disciplinaires des mineurs délinquants, et d'étudier le rapport du genre à ce propos.

À première vue, et sur la base de notre recherche, le législateur algérien consacre les mêmes lois pour le mineur garçon que pour la jeune fille mineure.

En Algérie, il y a environ 10 000 mineurs qui sont présentés annuellement devant un juge, d'après un rapport qui a été réalisé avec l'aide financière de l'Union européenne sur des enfants en conflit avec la loi en Algérie.

Ce juge est le juge des mineurs qui est le seul habilité à connaitre les délits de mineurs et qui ordonne de façon définitive le placement de ces derniers dans les différents centres et services suivants[184]:

1–Dans les centres spécialisés de rééducation CSR.

2– Dans les Centres spécialisés de protection CSP.

3– Dans les services d'observation et d'éducation en milieu ouvert (SOEMO)

4– Dans les centres polyvalents de sauvegarde de la jeunesse CPSJ

Le placement se fait pour protéger le mineur. Il est à signaler que selon les chiffres publiés par le Ministère de la Solidarité nationale, il existait, en 2010, sur tout le territoire national et selon les chiffres publiés, 31 centres de rééducation. Il y aurait aussi 6 CSPJ et 8 CSP. Combien sont-ils fonctionnels ? Selon le MSN, ces centres sont loin d'être occupés au maximum de leur capacité d'accueil. Les CSR le seraient plus ou moins à hauteur de 51 %, et beaucoup moins dans certaines régions[185].

Le CSR comprend un service d'observation qui reçoit les mineurs avant que le juge n'ordonne le jugement adéquat. Le mineur sera soit placé définitivement au CSR, soit, il partira en forme civile sous surveillance.

[184]Moutassem-Mimouni Badra. et al.,(2014) ," Mineurs en Garde judiciaire : Quelle prise en charge institutionnelle" ? P N R 31 CRASC.
[185] Ibid.

Les mesures ordonnées, par le juge à l'égard d'un mineur délinquant, peuvent être révisées à tout moment, à condition de respecter les dispositions sur le placement du mineur, hors de sa famille. Dans ce cas, la demande de révision peut être formulée soit par les parents, soit par le tuteur, soit par le mineur lui-même, au minimum 1 an plus tard auprès du juge.

3. Distinction selon le genre dans les institutions

a. Architecture

L'architecture est une discipline à part entière, mais la préservation de son identité ne doit être en aucun cas un enfermement sur elle-même. Son autonomie, selon plusieurs auteurs, appelle au contraire la transdisciplinarité. Elle produit ses travaux de recherches et ses propres outils théoriques et méthodologiques avec une autre approche, anthropologique par exemple. D'ailleurs, elle est venue justement pour combler les lacunes quant aux recherches des anthropologues et des historiens qui n'allaient pas assez loin en investigation de l'espace. Les architectes se sont attelés à approfondir cette articulation entre architecture et société. Rappelons les rapprochements que Bourdieu avait opérés sur la maison kabyle ainsi que l'architecture de Ghardaïa.

Il sera question ici de parler brièvement sur l'organisation des centres de rééducation et dans la manière dont ils seront construits, et ce, à travers notre question: comment voyez-vous l'organisation des centres pour bien éduquer un garçon/une fille ?

Dans ce contexte, nous avons également recueilli de nombreuses remarques et propos en ce sens.

La première visite du CSR filles nous a laissé l'impression que c'est un établissement plus petit que les CSR-garçons. Il est à noter que sur le plan architectural, les deux CSR-garçons sont très spacieux et dotés chacun d'un jardin. Quant au CSR filles, il manque crument d'espace vert et de coins de détente et de distraction. Cependant, il présente un bon aspect figure, car il est richement coloré (bleu-vert-rose) à la manière d'une véritable crèche.

La majorité des éducatrices sont contre sa création, parce qu'il est propice aux fugues.

Nous remarquons là une différence de taille dans le type de construction selon que le centre soit destiné aux filles ou aux garçons. En effet, une discrimination flagrante à l'égard des filles.

Comme le CSR est une plaie tel que l'affirme une éducatrice, le CSR fille se trouve dans un endroit isolé ou très peu fréquenté. Il ne fait l'objet d'aucune information et n'est pas signalé. «Ana rajliweld wahran w maarfahche winjay» nous dit une éducatrice dont le mari est un Oranais qui ne connait pas l'emplacement de ce CSR.

Certains membres du personnel préfèrent la suppression des CSR filles. «Je suis contre les CSR filles, car nous sommes dans une société impitoyable, la meilleure solution pour une fille délinquante est de la rendre à sa famille».

Nous pouvons dire que pour des raisons culturelles, la société tolère les délits commis par les garçons en évitant de laisser apparaitre les délits des filles sur la scène publique. Pour cela beaucoup de tribunaux, en Algérie, n'enregistrent pas les délits des filles pour préserver l'honneur de leurs familles, selon une étude faite par Gouasmia (1992). Le travail récent qui s'est intéressé aux mineurs en garde judiciaire a signalé la diminution des CSR filles qui sont relativement protégées. Pour leur éviter le scandale, les juges préfèrent la remise des mineures à leurs familles qui jouent un rôle important dans la réintégration des filles délinquantes[186].

Une recommandation importante doit être retenue la conception de l'architecture des centres: la création de départements en vue de la séparation des dangers moraux des délits, ainsi que de la répartition des mineurs suivant leurs âges.

b. Prise en charge

Dans cette partie, nous avons voulu identifier les conditions à respecter pour réaliser une bonne et efficace prise en charge de ces jeunes délinquants. Ce qui nous a amenés à étudier les questions suivantes:

[186]Rapport CRASC (2014) : *Mineurs en garde judiciaire : quelle prise en charge institutionnelle ?*. Pr. Badra Moutassem-Mimouni, Dr. Fatima-Zohra Sebaa-Delladj, Dr. Mostéfa Mimouni.

Existe-t-il un programme de réintégration efficace pour ces mineurs ? Faut-il les sanctionner selon le type de délit ? La prison est-elle un bon moyen pour retenir les mineurs qui ont commis des infractions et des délits ?

Ainsi, il va s'agir de vérifier la véracité de notre hypothèse qui suppose la différence entre la prise en charge de la délinquance féminine dans les CSR-filles de celle de la délinquance masculine dans les CSR-garçons.

Une telle démarche nous conduit à décrire ce que devrait être l'institution, mais sans ignorer ce qui ne va pas dans les centres étudiés.

L'un des principaux objectifs du centre de rééducation est la resocialisation et la réconciliation du délinquant avec la société. En effet, il faut reconnaitre qu'une bonne prise en charge est la bonne trajectoire pour aboutir à ce but. Elle est identifiée[187]par:

Les activités d'éducation, de scolarisation et de formation professionnelle

Les activités culturelles et de loisirs

La prise en charge médicale et psychologique

Activités d'éducation, de scolarisation et de formation professionnelle:

Cette procédure relève d'une action éducative qui s'appuie essentiellement sur une détermination de la situation du mineur, scolarisé ou non, ayant un niveau d'instruction ou non, ou pouvant choisir un métier…

Il est à noter que la formation professionnelle et l'enseignement au CSR sont des activités s'inscrivant dans la logique de construction et/ou de stabilisation socioprofessionnelle. Ces deux activités visent la modification des comportements en permettant aux mineurs d'acquérir de véritables compétences et des bases théoriques et pratiques nécessaires à leur «*réinsertion sociale*» ultérieure[188].

[187] Moutassem-Mimouni Badra. et al.,(2014) ," Mineurs en Garde judiciaire : Quelle prise en charge institutionnelle" ? P N R 31 CRASC.

[188] (*Femmes, intégration et prison: analyse des processus d'intégration socioprofessionnelle des femmes sortant de prison en Europe, Rapport de l'équipe française sous le direction de Philippe Combessie,* Avril 2005 http://classiques.uqac.ca/)

Le but de la FP est de créer de nouvelles chances de vie pour les mineurs, or les textes juridiques autorisent justement la formation professionnelle au sein de l'institution 301/382, et n'a aucune discrimination pour les filles et pour les garçons[189]. Cependant, nous confirmons ce qui a été indiqué dans l'étude de Sebba que les types d'activités en CSR sont en fonction du genre.

Certaines activités sont pensées comme spécifiquement féminines (métier de cuisine, de couture…) «C'est une action intéressante et ces filles font des merveilles», nous a dit la directrice du CSR filles. D'autres sont vues comme spécifiquement masculines comme la soudure, la menuiserie, et d'autres encore indifférenciées: l'informatique.

Il est à noter que pour les deux CSR garçons et filles, il existe un manque au niveau du personnel spécialisé pour l'encadrement des mineurs d'où la diminution de la FP à cause de la fermeture de la plupart des ateliers de formations. Selon Moutassem-Mimouni et coll., durant les années soixante-dix et quatre-vingt, la formation dans le CSR garçons (Oran) était très performante, surtout que cette dernière se faisait en partenariat avec des instituts de l'extérieur (CFPA ainsi que d'autres employeurs). Toutefois, les CSR filles ne bénéficiaient pas de cet avantage, car elles risquaient de faire plus de bêtises: rencontrer des garçons, faire des fugues… comme nous dit toujours la surveillante.

Au CSR Sayada où il y a un manque flagrant de personnel, c'est le responsable de l'atelier de la soudure qui joue le rôle de l'éducateur spécialisé. Les mineurs appellent leurs éducateurs «cheikh/chikha» dans les CSR garçons, du moment que ces centres disposent de personnel des deux sexes.

Pour ce qui est du CSR filles, le personnel est de sexe féminin, sauf pour les gardiens qui sont en grande partie masculins. Nous avons la remarque à la directrice qui nous a répondu: «alors là hada ma bka ri njiboulhom rjala hna, raki bariya manesalkouche maahom» (il ne manque plus que ça ! leur ramener des hommes ici).

[189] Moutassem-Mimouni Badra. et al.,(2014) ," Mineurs en Garde judiciaire : Quelle prise en charge institutionnelle" ? P N R 31 CRASC.

Il est certain que la fonction de gardien est en priorité réservée aux hommes dans les CSR où les femmes sont en minorité ou quasiment absentes. Ainsi, le regard de stigmatisation destiné aux filles qui sont agressives envers les femmes alors qu'elles seraient plus équilibrées, si elles étaient encadrées par des éducateurs hommes et femmes[190].

Activités culturelles et de loisirs:

Le centre de rééducation reçoit les mineurs qui sont encore jeunes et recèlent d'une immense énergie qui doit être dépensée pour préserver leur équilibre.

En dehors de la télévision, les pratiques culturelles sont rares dans les centres étudiés. Nous évoquons la broderie, le macramé, la peinture, la pâtisserie qui sont spécialement des activités manuelles. «*Heureusement qu'elles sont au moins occupées à faire quelque chose et elles nous foutent la paix !*» nous a déclaré l'éducatrice du CSR filles. Pour les garçons, les seules activités d'occupation sont le sport et le baby foot. Les filles pratiquent le sport comme loisir au sein du CSR, elles jouent surtout au basket.

Prise en charge médicale et psychologique:

D'une manière générale, nous ne pouvons pas nier la présence d'une prise en charge médicale au sein de chaque CSR étudié. En effet, nous trouvons pratiquement un médecin permanent ou un infirmier pour un CSR-garçon.«Parfois on reçoit des toxicomanes, il faut avoir beaucoup de patience» nous informe un infirmier. Il y a toujours la présence d'une infirmière pour le CSR-filles. Les mineures enceintes poursuivent leurs contrôles dans un centre médical qui se trouve tout près du CSR-filles.

Au plan psychologique, il est à signaler l'existence d'un psychologue à chaque CSR et un pédagogue (au CSR-garçon d'Oran).

[190]Rapport CRASC (2014) : *Mineurs en garde judiciaire : quelle prise en charge institutionnelle ?* Pr. Badra Moutassem-Mimouni, Dr. Fatima-Zohra Sebaa-Delladj, Dr. Mostéfa Mimouni.

La psychologue du CSR filles nous a renseignés sur les entretiens psychologiques et les séances de relaxation qui sont faits auprès des mineurs. Nous avons constaté encore une fois, l'insuffisance ; le manque d'expérience et de professionnalisme de la psychologue qui venait d'être recrutée. Aussi, Mimouni et coll. ont signalé l'absence totale d'éducation sexuelle et d'information sur les différentes méthodes contraceptives (pour les filles et les garçons). «Les jeunes manquent aussi d'informations concernant les maladies sexuellement transmissibles surtout pour les mineures ayant connu la prostitution».

Prise en charge de type moral:

Comme nous l'avons déjà décrit, une prise en charge doit se faire en appliquant un programme de réintégration qui se compose essentiellement en:

Activités quotidiennes: service d'hygiène du centre (garçon)/cuisine, vaisselle (fille)

Programme scolaire, formation professionnelle

Activités d'occupation: sport…

Tout ceci s'accompagnera nécessairement par un renforcement du personnel de l'institution.

Voyons maintenant la prise en charge morale qui sert à inciter le délinquant à se débarrasser de son ancien mode de vie.

Il s'agit de recevoir les associations qui visitent souvent les centres. Ces visites semblent ponctuelles en lien avec les fêtes religieuses (Aïd et Achoura) ou universelles (journée de l'enfance, de l'enfant africain, des handicapés, etc.) (Mimouni et al) Et instruire les mineurs par des séances de type religieux avec al morchidates diniates (les pieuses).

Par ailleurs, nous avons pris connaissance de certaines règles et valeurs que quelques encadreurs tentent de transmettre aux jeunes.

D'abord, ils ont mis sur place un système de surveillance et de contrôle pour superviser tout ce qui vient de l'extérieur, afin de protéger le mineur en lui inculquant les bonnes valeurs «نقلعو مل الجدرة».

Cette éducation commence par le respect et l'observance du règlement et l'apprentissage de l'hygiène «on leur apprend nidam w koulchi fi waktou». La majorité de ces jeunes étaient livrés à eux même.

Au CSR filles, les éducatrices s'attellent à changer la façon de parler des mineures, à leur faire oublier le langage de la rue et les mauvaises habitudes (coincer la robe à l'élastique de la culotte pour faire le ménage…) Au sujet des vêtements, la comptable du CSR Filles a affirmé qu'elle achète des habits de sortie, des pyjamas et des, robes d'intérieur (badietes).

En ce qui concerne les sous-vêtements, ils sont simples et de couleurs mates (pas de rouge, pas de couleur gaie) pour qu'elles n'excitent pas tel que nous l'a dit la même comptable.

D'ailleurs, même pour la télévision, il a été confirmé que seules les chaines de cuisine ou de couture sont autorisées pour ne pas éveiller de désir ou d'envie sexuelle (pas de Rotana[191], pas de chansons,هادو صعاب) elles sont difficiles.

Une éducatrice au CSR garçons Oran nous a confié qu'elle fait de grands efforts envers les mineurs ; elle leur offre un soutien psychologique et organise des sorties et des pique-niques pour leur faire oublier, un tant soit peu, leur situation. Elle leur crée une ambiance familiale. J'aime bien «نخلق جو عائلي» nous dit-elle en souriant au CSR-filles, les éducatrices cherchent toujours à pousser leurs protégées à renouer avec leurs parents (rendre la fille à son milieu).

c. Différence dans les manifestations de violence

Il est tout à fait normal qu'un jeune, vivant au sein d'une institution, souffre de carences. Des problèmes psychologiques ont été traités par des psychologues à l'image de Mimouni qui a consacré la majorité de ces travaux à étudier ces troubles, tels que les troubles psychosomatiques et relationnels.

Bien entendu, nous citons les différents problèmes rencontrés au sein du centre. Nous cherchons, par la suite, le rapport du genre dans les différentes sanctions des délinquants.

[191]Rotana : est une chaine de chansons romantiques.

Pour redresser le délinquant, il faut impérativement le déraciner de son ancien milieu, et couper toute relation présentant un risque de déroute. Dans cette perspective, l'institution apporte un système de contrôle et de surveillance qui s'appuie sur le personnel qui utilise également des manifestations de pouvoir et de violence.

En s'inspirant de Goffman, nous pouvons dire que nous sommes devant une institution totalitaire. Nous trouvons, d'une part, le pouvoir quasi absolu de la direction et, d'autre part, une volonté de résistance des pensionnaires. Ainsi, on rend prévisible le comportement des sujets en imposant un programme de tous les instants et en édictant des règles qui vont dans les moindres détails. Toute déviation sera alors sévèrement châtiée[192].

Il faut dire que les mineurs rencontrent tant de problèmes avec le personnel du centre qui les utilise pour glaner des informations. Les éducateurs jouent souvent sur les rivalités entre les pensionnaires pour avoir des informations sur la vie des uns ou des autres à l'intérieur du centre. Nous avons aussi observé que les disputes entre les mineurs sont fréquentes, et que le personnel agit très souvent comme «arbitre de violence».

Puisque le CSR est une institution totalitaire comme constate Goffman[193], elle n'exclut pas le problème de la «maltraitance» dont souffrent la plupart des mineurs en silence.

Il est à noter que ce phénomène est très répandu en Algérie, selon les chiffres qui indiquent que « plus de 4 600 enfants ont été victimes de divers types de violence en 2010 au niveau national.

Selon les données indiquées par la police judiciaire, 4 612 enfants ont été victimes de divers types de violence du 1erjanvier au 31 octobre 2010.

[192]Cusson Maurice(1974), *La resocialisation du jeune délinquant*. Édition, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

[193] Goffman E. (1979), *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus,* Paris, Les Éditions de Minuit (trad. Liliane et Claude Lainé)

Ils étaient 2 698 victimes de violence physique. 1 359 enfants ont été victimes d'agression y compris sexuelles. 781 filles et 374 autres ont été victimes de mauvais traitements. 17 enfants et adolescents ont été victimes d'assassinat et 157 libres enlevés...» déclare la responsable Khira Messaoudene[194].

À cet égard, nous avons relevé les différents types de maltraitance aux CSR. Cependant elle se traduit de manière différente chez les deux sexes (garçons, filles).

En ce sens, nous pouvons distinguer les deux types de violences:

La violence physique:

Elle est consacrée en grande partie aux garçons tels que les coups de poing, les coups de bâton, les gifles, les punitions à genou… Nous pouvons dire qu'avec l'émergence de la psychologie, le personnel évite un peu de battre les mineurs ; ceci nous a été confirmé par un éducateur au CSR Djamel:« avant je vous cache pas, je frappais beaucoup (matrag w darb) maintenant avec l'aide du psychologue, j'ai arrêté un peu». Cette correction est rarement employée contre les filles au prétexte « qu'on ne doit pas frapper une fille» ancré dans la société. Cependant, on use d'un autre moyen tout aussi violent:

La violence verbale:

Elle est employée envers les filles bien que certains garçons soient soumis aussi aux insultes et en employant souvent des noms d'animaux: حمار، كلب، بغل. (Âne, chien, mulet).

L'insulte dirigée contre les filles est beaucoup plus humiliante. Généralement on utilise les vocables فرخة، ماتسواش، مخنزة:.

Ceci se répercute négativement sur la personnalité de la mineure qui se sent méprisée et repoussée de la société.

[194]محمد بن شعيبي(2016)، أطفال الشوارع المتجولون و علاقتهم بالجنوح لبعض مدن الغرب الجزائري, دراسة أنثروبولوجية , أطروحة مقدّمة لنيل درجة الدكتوراه فيالأنثروبولوجي.جامعة تلمسان traduit.

Les membres du personnel utilisent d'autres procédés de discipline telles que:

— La punition corvée et ménage: les mineurs sont punis au nettoyage des dortoirs, à la corvée de la cour et au désherbage des jardins.

— L'exclusion et la marginalisation: cette sanction est surtout réservée aux filles.

Les problèmes et conflits entre les mineurs garçons et filles sont assez différents. Les problèmes entre les garçons ne sont pas aussi futiles comme ceux des filles. Les filles se chamaillent pour la moindre chose. L'éducatrice doit toujours les avoir à l'œil durant les séances de broderies pour évier qu'elles en arrivent aux crochets. «نخاف يدابزو بيه» nous avait-elle dit d'un air serein.

En outre, face à toutes ces rivalités dans ce centre qui est un enfer pour certains mineurs, les jeunes réagissent autrement que dans les autres. La majorité d'entre eux/elles se réfugient dans les pleurs. Certains ont recours carrément aux fugues qui constituent un des problèmes majeurs. Elles forment un langage polysémique qui nécessite un déchiffrage: parfois, ils expriment le besoin d'aller voir ailleurs de crainte d'être oubliés ; ils craignent l'abandon total. La fugue est généralement décidée en réponse à de mauvais traitements ou à des excès d'autorité au sein du centre. Sous un vent de colère et proie au désespoir, la fugue s'avère être la seule échappatoire.

Parfois, la fugue est un geste impulsif, enfantin, d'opposition, exprimant une immaturité affective... Pour le personnel, la fugue constitue une faute professionnelle impliquant le manque de vigilance, le manque de sérieux de l'institution[195].

Suite à nos entretiens dans les centres, il est apparu que les fugues des mineurs ont un lien en rapport du genre. Les membres du personnel des CSR-garçons pensent que les garçons fuguent parce qu'ils souffrent de l'éloignement de leurs parents, de leurs amis. «توحش دارهم راه كاره» nous ont répété souvent les éducateurs.

[195]Moutassem-Mimouni et al. (2014)

Quant aux filles, la majorité des éducatrices déclarent que les filles fuguent par besoin de débauche, par manque de relation amoureuse, par inclination à la prostitution.

«هربت مع واحد» et « توحشت الزنكة» reviennent souvent dans la bouche des cadres du centre.

III. Après la délinquance

1. Le devenir des mineurs

L'utilité de notre démarche est de savoir la pertinence de la resocialisation des mineurs dans un centre qui offre des mesures de réintégration qui touchent une minorité de ces jeunes délinquants.

a. Sortie du CSR: fin de prise en charge

«Ouf, enfin je vais sortir !» et «wéékamelthabs c bon rani kharej» (j'ai terminé la prison) c bon « taliya, manwalich » (c'est la fin, je reviens pas) sont les expressions les plus usitées par les mineurs à leur sortie ou par ceux qui sont sur le point de le faire, alors que le compte à rebours a commencé.

À cet effet, un mineur au CSR Sayada s'égratigne le bras chaque soir à l'aide d'une branche, afin de marquer la fin d'une journée. Cela traduit dans une large mesure son ras-le-bol du centre qu'il appréhende comme une prison.

Cet état de fait montre clairement que les mineurs sont insatisfaits de leur vie en institution. D'ailleurs, cette insatisfaction va crescendo avec l'âge. Les plus jeunes sont beaucoup plus tolérants. Tous les mineurs délinquants portent une critique assez sévère du centre en émettant l'espoir de voir s'améliorer la prise en charge. En tout cas, ils sont tous pressés de quitter l'institution.

Pratiquement et à cette fin, les éducateurs doivent faire des efforts afin d'améliorer leur conduite et leurs rapports vis-à-vis des mineurs délinquants. Ils doivent impérativement changer d'état d'esprit pour réhabiliter ces centres à la hauteur de leur mission noble qui dessert la société entière. Ils doivent en tout état de cause aider le jeune à réussir sa réintégration dans la société par la rééducation. Cette rééducation a été au centre de plusieurs travaux menés par des sociologues (dont Polsky, 1962) et par des psychologues (dont Redl et Wineman, 1964). Ces spécialistes abordaient le problème selon des préoccupations propres à leur discipline respective: les sociologues étaient avant tout intéressés par l'organisation sociale de l'institution, les sous-cultures, la structure des groupes, etc. Les psychologues se penchaient sur l'analyse de l'univers mental du jeune délinquant en institution et de ses mécanismes de défense[196].

Il est vrai que certaines filles ne veulent pas quitter le centre parce qu'elles n'ont pas où aller «قعدنا و صابي» (je reste ici et c'est tout), chose que nous trouvons très rare chez les garçons ; malgré qu'ils n'aient pas où aller, ils ont espoir de trouver un travail avec leur diplôme de formation professionnelle en poche et à fortiori faire une nouvelle formation pour décrocher un poste.

Nous avons posé, au cœur de notre problématique, la question du genre qui se présente éventuellement dans la resocialisation que nous avons pu distinguer en deux dimensions: resocialisation masculine, resocialisation féminine.

Nous rejoignons, par là, le point de vue d'une étude qui a été faite dans les CSR et qui a montré que les adolescents, plus particulièrement les filles, ont une mauvaise perception d'eux-mêmes[197]. Les filles ont du mal à se projeter dans le futur, du moment qu'elles sont réprimées par une société où la fille est destinée à tenir une maison, à faire des enfants et les élever. Pour ce qui est du garçon, il doit avoir un métier pour pouvoir subvenir aux besoins de sa famille qu'il aurait construite une fois devenu adulte et atteint une certaine maturité.

[196]Cusson Maurice (1974). *La resocialisation du jeune délinquant*. Édition, Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
[197]Mokedem K. (2012), *Projet de vie des adolescents délinquants. Etude du CSR filles et CSR garçons d'Oran*, Université d'Oran, Insaniyat, N° 55-56, janvier juin

La sortie du CSR se fait généralement sur décision du juge à la suite de fin de placement au centre ou à la suite d'une kafala dans le cas du danger moral.

Il est tout à fait normal que la famille du mineur garçon vienne se présenter au centre afin de chercher son enfant dans une ambiance de fête. La joie et un bonheur extrême, par des klaxons, ou des youyous. Nous avons eu l'occasion d'assister à ce genre d'événements (sortie d'un mineur) au CSR Sayada où les parents ont laissé éclater leur joie (klaxons et youyous). Ils avaient promis d'offrir un repas (sadaka) à l'occasion de la sortie de leur fils.

Par contre, la fille sort généralement seule ou dans la froideur de ses accompagnateurs. Parfois, ce sont des insultes qui sont généralement liées au regard de la société. « شانقول لناس لي يقعدو غي يعايرو فيا» (qu'est-ce que je dirais aux gens qui vont m'insulter) déclare généralement le père de la fille mineure. Cependant, nous avons eu un réel plaisir à assister à la sortie des filles du CSR ; elles furent accompagnées de youyous ; ce fut une journée agréable, pleine de joie à l'image d'un véritable mariage.

b. Avenir des mineurs délinquants/délinquantes

Le choix de se projeter dans l'avenir par le biais d'un projet de vie se caractérise par une «force anticipatrice» comme précise Mimouni et all. «C'est-à-dire, une force intérieure qui va non seulement contribuer à la structuration du moi, mais aussi qui va alimenter le désir de s'intégrer dans la communauté adulte». Toutefois, le projet doit s'appuyer sur un environnement social[198].

D'abord, il faut se poser la question suivante: quel avenir pour ces délinquants/délinquantes ?

Confrontés à cette question, nous avons essayé de percevoir et de penser cet avenir. Cela nous a permis d'appréhender deux situations résumant l'avenir de ces délinquants et délinquantes.

— Désintégration et rupture:

[198] Sebaa FZ(2007), Des identités en projet In Revue CREAPSY : Adolescence : quel projet de vie ? Ss Dir. H. Michaux – H. Chérif

Le cas de plusieurs mineurs garçons se manifeste par un retour total à la délinquance et au milieu de la déviance. Ils nous ont confié à leur sortie qu'ils n'ont rien appris dans cette institution et qu'ils vont retourner à leur milieu naturel, la délinquance et les délits: « نعاود نولي نخون، مانتيقش نحبس». Une éducatrice nous a affirmé qu'une fille qui avait passé un séjour au centre d'Oran fait de la prostitution aujourd'hui. «La plupart des filles reviennent à leurs milieux», nous dit-elle sérieusement.

—Intégration et resocialisation:

C'est la réconciliation avec la famille, l'entourage et la société. Elle se réalise de différentes manières:

—Le placement dans une famille: il est fréquent beaucoup plus pour le garçon que pour la fille, de sorte que le mineur retourne dans sa famille ou bien dans une famille kafila où il poursuit ses études (cas de Karim qui a eu son bac et s'est inscrit à l'université.).

Il se peut aussi qu'il ait un métier comme nous a déclaré un éducateur: «un pensionnaire est devenu gendarme, c'est un plaisir !».

— Le mariage: grâce à une éducatrice, avec laquelle nous étions complices, nous avons pu assister au mariage de trois mineures filles «danger moral».

La première fille, du nom de Rajaa, fut renvoyée par sa marâtre, elle fut placée au CSR Constantine, ensuite elle a été transférée à Oran. Elle avait une bonne réputation au centre et était belle, gentille et surtout vierge. Alors, la directrice a eu la brillante idée de la marier à son frère. La fille a, bien entendu, accepter.

La deuxième fille, Souad, a été renvoyée, elle aussi, du domicile familial, mais par son père qui était un malade mental (Ghazaouet). Elle était, elle aussi, bien éduquée et vierge. Son éducatrice l'a mariée à son frère.

Tandis que la troisième du nom de Hayet, elle avait été placée en danger moral. Elle s'adonnait à la prostitution, comme sa sœur qui a été invitée à son mariage.

Il est à souligner qu'au niveau de ce centre, les dépôts de demande de mariage se font de la part d'hommes de bonnes familles, mais qui sont généralement pauvres et n'ont pas les frais de la dot et du mariage.

Cependant, le centre impose des conditions au mariage:

— la dot: même si c'est une somme dérisoire (1 à 4 millions)

—Les bijoux: pas de parure, une bague suffit. Les tenues:(Tbag ou sni) un ensemble de tenues pour la mariée, des souliers, des sous-vêtements, un déshabillé, une tenue traditionnelle. Ce tbag est ramené soit le jour de la cérémonie du henné (hona) lors des fiançailles, soit le jour du mariage.

Selon la directrice du CSR, chacun est libre de ramener ce qu'il veut et ce qu'il peut financièrement (يطيق عليه، مانكلفوهمش).

L'institution s'occupe aussi d'un petit trousseau (chora) notamment pour les filles qui n'ont pas de familles. En plus, certaines associations participent toujours en apportant une aide financière.

Il est très important de souligner qu'une enquête judiciaire est menée au niveau de la police pour vérifier la situation du jeune qui veut se marier avec une mineure du CSR. Dans le cas où il aurait un antécédent judiciaire ou bien aurait été un pensionnaire au CSR, sa demande serait refusée comme nous l'a déclaré la directrice: « نخافو عليهم كثر من ماليهم» (on le protège plus que leurs familles).

Elle poursuit: « s'il est déjà en prison ou au CSR, comment vont-ils élever leurs enfants ?».

La troisième fille citée plus haut fut mariée à quelqu'un qui avait déposé une demande de mariage. Celui-ci a accepté sa situation qui lui a été racontée, malgré le fait que la virginité soit une valeur très importante dans notre société.

Néanmoins, notre point de vue est divergent avec une étude soulignant le fait que la fille qui n'est pas vierge constitue pour elle un obstacle pour prétendre au mariage, «elles souhaitent trouver un homme qui accepte de les épouser malgré leur passé «noir»»[199].

D'ailleurs, nous indiquons qu'environ cinq filles par an se marient de cette façon. Certes, il est indiscutable que ce chiffre est très minime, mais nous espérons qu'il évolue réellement suite à la resocialisation.

Avant d'en finir, une question pertinente se pose: comment peut-on décrire le mariage au CSR ?

Comme tout mariage traditionnel algérien, il commence d'abord par un engagement officiel «la khotba». Le futur marié accompagné de sa mère ou de sa sœur se rend au CSR pour demander la main de la fille qu'il a déjà vue auparavant. Un mariage religieux «la fatiha» est prononcé pour qu'ils soient religieusement mariés. Ensuite une soirée de henné qui précède le jour de la grande fête se fait généralement au CSR, dans le cas où le jeune ne peut pas faire un mariage en dehors du centre. Cependant dans le cas contraire, le mariage se fait comme d'habitude au domicile du futur marié.

Le jour «j», nous avons été invitées pour y assister comme nous l'avons déjà dit, précédemment.

Nous avons été surpris et surtout satisfaits, lorsque nous nous sommes rendus au quartier Gambetta, car de la musique et des youyous fusaient du domicile où se déroulait le mariage. Cela voulait dire clairement que le mariage n'était pas discret.

Il est important de rapporter un fait divers que nous avons relevé à l'entrée du CSR où deux jeunes adossés au mur discutaient:

—« راهم زاهين اليوم ORS (elles s'amusent bien aujourd'hui, c'est un mariage !

— «راك مهبول هادو يتزوجو ? (Tu es fou, se marient-elles celles-là ?)

[199]Mokedem Khadidja (2014). La représentation de la vie à deux chez les adolescents marginaux. In : Benghebit-Remaoun, Nouria. (.dir) *Processus de construction du couple : expériences et imaginaire.* Les cahiers du CRASC, n°29, p 64.

À la lumière de ce petit dialogue, nous avons compris la stigmatisation des filles délinquantes par un pan important de la société représenté par ces deux jeunes.

Bref, à l'intérieur du centre, nous avons perçu une nouvelle atmosphère tout à fait calme. Le centre était décoré de guirlandes. Une grande bâche disposée en tente abritait un grand fauteuil destiné aux mariés. Une musique ressemblant à du raï s'échappait de l'endroit où un DJ s'activait. La directrice et les éducatrices ainsi que le reste du personnel portaient de beaux atours. Toutes les filles étaient radieuses contrairement à leur habitude. On fêtait le mariage des trois filles précédemment citées.

La femme de ménage munie de plateaux distribuait des gâteaux achetés à la pâtisserie du coin.

L'entrée de la mariée est toujours spectaculaire et vivement attendue. Les trois filles sortent de la salle de couture joliment habillées portant chacune une «chedda». Accompagnées de leurs copines dont deux d'entre elles portent deux grands cierges, elles sont non seulement belles, mais toutes contentes aussi.

Après la pause du henné où la majorité des filles de l'institution se sont fait un petit rond de henné sur la paume de leurs mains. Elles s'amusent tout en dansant avec leurs éducatrices et directrices. Ensuite, dans un balai renvoyant à un défilé de mode, les mariées changent à plusieurs reprises leurs tenues traditionnelles: karakou, blouza, caftan marocain… bien maquillées et bien coiffées, elles ressemblent à de véritables mannequins

Finalement, un grand concert de klaxons accompagné de youyous se fait entendre. La directrice et les éducatrices accourent en direction de la porte d'entrée du CSR. À les voir courir ainsi, on aurait pensé qu'elles étaient les mamans des mariées.

Le premier cortège est celui de Hayat. Habillée en robe blanche, elle monta dans la Mercédès bien décorée pour partir à Ain Temouchent. Tout le monde est sous l'émotion ; éducatrices et camardes sont en larmes, des larmes de joie évidemment.

Ensuite, suivent les deux autres cortèges, mais avec un emportement moindre eu égard au cas spécial de Hayat et à sa situation précaire.

Deux ans plus tard, nous avons appris qu'elle avait eu un bébé, ainsi que Souad. Le cas de Hayet n'est pas le seul, tel que nous l'a confirmé l'éducatrice spécialisée:« une mineure s'est mariée, et son mari était pauvre, elle venait ici, on lui donnait de l'argent, j'étais étonnée sincèrement, car cette fille « fi lila jib un million » (en une nuit de prostitution elle pourrait avoir un million) et n'est pas retournée à son milieu et a préféré demander notre aide que de renouer à la prostitution».

En effet, ces filles délinquantes qui sont mal jugées, stigmatisées et rejetées cherchent une réinsertion par le mariage. Car, tôt ou tard, il faudra bien que la jeune fille délinquante retourne dans la société, ainsi que le garçon délinquant.

Conclusion

Dans le cadre de notre recherche doctorale, nous nous sommes intéressés à « la délinquance juvénile à l'épreuve du genre ». Ce faisant, nous cherchons à intégrer une spécificité au modèle classique de la délinquance juvénile qui est le genre. Cette variable nous a amenés à vouloir comprendre le sens des conduites délinquantes chez le garçon ainsi que chez la fille et les modes de prise en charge institutionnelle selon le genre.

Notre penchant pour ce problème provenait de données d'une enquête de terrain réalisée dans les différents centres de rééducations, de filles et de garçons, à Mostaganem et à Oran.

L'enquête qualitative est envisagée comme une manière de bien saisir la réalité étudiée à partir des observations et d'un questionnaire visant les mineurs, ainsi que des entretiens menés auprès du personnel du CSR. Ainsi, nous avons tenté de multiplier les sources d'enquêtes par des observations approfondies au sein de notre société, dans diverses institutions de socialisation, afin d'aboutir à une recherche optimale. À travers cette démarche dans notre enquête, le recoupement des observations et des discours formels et informels tout au long de nos entretiens a fait ressortir des éléments significatifs dans le cadre de nos questionnements.

Par cela, nous avons pu confirmer notre question de départ concernant la distinction de la délinquance féminine de la délinquance masculine eu égard à la société et à ses perceptions de la place de la fille et du garçon. Cette approche vise une vision plus large de ce phénomène pour expliquer de nouvelles perspectives pour la compréhension de la trajectoire féminine et masculine de la délinquance.

Nous avons pu dégager en premier lieu, à la lumière des différentes caractéristiques de la famille algérienne qui est de nature patriarcale et qui s'inscrit dans la culture berbéro-arabo-musulmane, les différents aspects qui rentrent dans l'éducation primaire de l'enfant :

- La famille reste le lieu primordial pour la transmission des valeurs. Elle est, ainsi, la principale institution de socialisation de l'enfant qui s'avère capitale pour la structure de sa personnalité. Pour M. Darmon, l'éducation transmise par les modèles parentaux est « une force formatrice »[200].
- Le modèle parents/enfants se manifeste dans des représentations culturelles qui constituent une puissance relationnelle. L'enfant fonde sa propre référence en partenariat avec son milieu scolaire et le milieu social auquel il appartient.
- Il est à affirmer qu'au sein de la famille traditionnelle algérienne, la naissance d'un garçon est sacrée et comprend une éducation à la virilité et à la puissance physique qui s'oppose à l'éducation féminine visant avant tout la discrétion et la sagesse. De là, nous pouvons constater que la société engendre des modèles de féminité et de virilité. Nos résultats s'appuient sur la nécessité d'un développement des représentations en milieu scolaire, car notre recherche montre que les filles et les garçons appréhendent leur expérience scolaire en fonction du genre.

Qu'il s'agisse d'enfants et de leurs parents, des élèves et leurs enseignants, des jeunes et leurs sociétés, quelle que soit la sphère, nous avons pu relever de nos résultats, l'existence du fait du genre qui aboutit à des activités et des rôles socialement distincts en fonction du sexe.

Dans notre échantillon, cela n'est pas si surprenant que nos résultats aillent donc dans le même sens, ils montrent une distinction entre la délinquance des filles et la délinquance des garçons qui se traduit de manière différente en termes de passage à l'acte, à titre d'exemple :

- ✓ Les délits des filles sont plutôt : délits de mœurs ; vagabondage, prostitution et vol
- ✓ Les délits des garçons se centrent plus sur : les biens d'autrui et à l'argent ; vol, trafic et usage de stupéfiants, coups et blessures.

[200]Darmon M.(2006), *La socialisation*, Édition, Paris, A. Colin, p.11

Conclusion

À ce stade de notre étude, nous avons pu relever des différences :

Dans l'implication des parents face à la délinquance de leurs garçons ou leurs filles.

- La fille soulève rejet et stigmatisation bien plus que le garçon.
- Le garçon est mieux suivi par les parents alors que la fille suscite plus souvent le rejet ; le cas de la fille Warda et le garçon Ali qui ont été placés pour délits de vol. Ali un an après sa libération ; a travaillé dans une superette, alors que Warda après avoir quitté le centre, s'est retrouvée dans la rue.

a) Ainsi, cette même distinction en fonction du genre apparait dans le traitement des filles et des garçons au sein des centres de rééducation.

b) Cette différence apparait également sur le plan de la construction architecturale de ces centres (les centres pour garçons sont plus grands, plus aérés, semi ouverts alors que ceux des filles sont fermés avec de hauts murs, etc.…

c) Sur le plan de leurs fonctionnements vis-à-vis de la prise en charge et des manifestations de violences :

- La justice prend en compte le facteur du genre lors d'une procédure juridique, à titre d'exemple la femme[201] n'est pas menottée, lors des délibérations du jugement, notamment dans les petites villes ; Il faut rappeler que la femme est plus fortement stigmatisée que le garçon

Ainsi, ce qu'il faut retenir aussi après leur placement dans ces institutions, c'est que ces jeunes manquent d'instruction (niveau scolaire inexistant ou faible), ils n'ont pas de qualification d'où les difficultés de trouver du travail et de bâtir un avenir. En somme, il s'agit de soutenir ces jeunes qui sont en désaccord avec leurs parents, dépaysés, en «rupture sociale»[202].

[201]Nous avons assisté lors de la prononciation du jugement de la femme qui a tué la fille Nadia au tribunal de Mostaganem

[202]Moutassem-Mimouni Badra. et al.,(2014) ," Mineurs en Garde judiciaire : Quelle prise en charge institutionnelle" ? P N R 31 CRASC.

Conclusion

Il est fréquent de resocialiser un/une jeune délinquant/e pour qu'il/elle affronte le marché du travail, mais en réalité les garçons ont des formations plus adaptées au marché du travail, contrairement aux filles qui sont plus formées pour être une bonne maitresse de maison. De là nous pouvons nous demander en fait, si les modes de prise en charge institutionnels sont en mesure de resocialiser une fille qu'elle soit « délinquante » ou en danger moral. Ces centres font tout pour donner une formation professionnelle aux garçons alors que l'objectif pour les filles est de les ramener dans la tradition ce qui a fait dire à FZ Sebaa (2000) que « les garçons sont intégrés dans l'ordre social alors que les filles sont ramenées à l'ordre moral » on apprend à la fille à cuisiner, broder, ne pas sortir, la réintégrer dans le moule « de la discrétion et de l'effacement » dont nous avons parlé plus haut. Au fait, nous avons rencontré des jeunes filles, dans notre échantillon, qui se sont réconciliées avec la société par le biais d'un mariage qui les a fait sortir du milieu carcéral et réintégrer dans l'ordre social et moral.

À cet effet, nous constatons un lien très net entre délinquance et genre.

Nous osons affirmer que la majorité des filles et garçons de notre population d'étude, sont profondément marqués par les conditions défavorisées de leurs parents qui vivent des situations très difficiles et frustrantes telles que la séparation, la pauvreté (Ajel qui explique ses délits par la situation misérable de sa famille), le chômage, la prostitution, le vol, la drogue (Meriem dont le père mène une vie de débauche), etc. Ces fléaux sociaux ne favorisent pas le développement d'un projet de vie.

Les centres, malgré les grandes difficultés, arrivent à aider ces jeunes à se reconstruire et à sortir de leur condition (le cas de Karim qui a eu son bac et s'est inscrit à l'université, la réinsertion des filles par le mariage). Ce qui est important c'est que ces centres, malgré les difficultés, donnent de l'espoir à ces enfants fortement malmenés par la vie, et il y a toujours une personne qui peut relancer la résilience (Moutassem-Mimouni, 2003) et leur ouvrir de nouvelles perspectives.

Recommandations

À partir des conclusions, nos recommandations sont les suivantes :

- il convient spécialement de veiller à améliorer l'organisation des centres. D'une part, séparer les différentes tranches d'âge de mineurs : les partager en deux groupes (12-13ans) et (17-18 ans). D'autre part, séparer les mineurs selon la gravité des délits commis.

- le CSR crée une rupture dans la vie de ces mineurs. En effet, notre préoccupation est que ces derniers puissent bénéficier d'un bon vécu pendant leur détention. Dans ce but, nous proposons une amélioration de la prise en charge de cette institution par :

1-rétablir le programme de réintégration dont le suivi éducatif est omniprésent ainsi que les activités socio-éducatives (musique, théâtre…) tout en développant les activités sportives pour les CSR garçons/filles. Cela permet d'occuper les mineurs et de les inciter à dépenser leur énergie.

2-former du personnel spécialisé et plus particulièrement les psychologues.

3-assurer la présence équilibrée du personnel masculin et féminin aux CSR garçons/filles.

3-inculquer la notion d'autorité sans violence.

4-encadrer avec fermeté et souplesse.

5-surveiller et guider les mineurs après leur sortie du CSR.

6-fédérer le personnel des Ministères de justice, de l'Education nationale ainsi que de la Solidarité pour mieux gérer les mineurs.

7-impliquer également les associations, les mosquées et les maisons de jeunes afin de réintégrer le jeune (garçon/fille) dans les différentes institutions sociales, dirigées par la famille, l'école et la société.

8-sensibiliser les familles, les enseignants et la société par les médias à la nécessité de prêter attention à cette catégorie de « délinquants » et de ne pas la marginaliser et la considérer comme une catégorie anormale.

9-sensibiliser aux enjeux de l'éducation égalitaire : Il nous faudrait également inculquer aux enfants (filles et garçons) dès le jeune âge, le respect de leur singularité pour développer une idée positive de leur sexe et de l'autre sexe.

Références Bibliographiques

Livres

Addi L , (1999), *Les mutations de la société algérienne : famille et lien sociale dans l'Algérie* contemporaine. Éditions, Paris, la découverte.

Balandier G, **(1955),** *L'Afrique ambigüe.* Paris : Plon.

Bassette J.M , (1982), *Sociologie du crime*. Paris: PUF.

Battagliola F , **(2008),** Histoire du travail des femmes. 3édition, la découverte, coll. "repères",

Bellotti E. G, **(1981),** *Du côté des petites filles,* édit. De Poche, Paris.

Bentahar M, (1989), *La jeunesse arabe à la recherche de son* identité. Rabat : Alkalam.

Bereni L., Chauvin S., Jaunait A et Revillard A, (2012), *Introduction aux études sur le genre,* de Boeck Supérieur.

Bergheul S, **(2001),** La personnalité du délinquant. *Actes du colloque national sur la violence et la société*. Algérie : Editions de la presse universitaire d'Annaba.

Bergheul S, (2005), La délinquance juvénile en milieu scolaire : étude comparative entre une population d'adolescents scolarisés et de jeunes délinquants algériens et québécois. *In B.Gaillard (Eds.), Les violences en milieu scolaire et éducatif connaître, prévenir, intervenir* Rennes : PUR.

Biron L., Gagnon R et Le Blanc M, (1980), *La délinquance des filles,* Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile. Université de Montréal, Montréal.

Bourdieu P, (2000), *Esquisse d'une théorie de la pratique,* Edition, Paris, Points-Seuil.

Bourdieu P,(2002), *La domination masculine.* Paris, Seuil, coll. « Points-Essais ».

Bourdieu P, (2006), Sociologie de l'Algérie. Edition, Paris, PUF.

Boutefnouchet M, (1989), Évolutions et caractéristiques récentes. Édition, Alger, SNED.

Boutefouchet M, (**1995),** *Système social et changement social en Algérie*. Edition, Alger, OPU

Brahim E. A, (2010), L'adolescence délinquante entre responsabilité et fatalité. Edition, Alger, Office des Publications Universitaires.

Brougère G, (2003), Jouets et compagnie, stock, paris.

Cario R, (2000), Jeunes délinquants à la recherche de la socialisation perdue. Paris : l'Harmattan, 2000.

Cario R, (**1994),** Les femmes résistent au crime. Paris, L'Harmattan.

Cario R, (2000) ; Jeunes délinquants à la recherche de la socialisation perdue. Éditions, Paris, l'Harmattan.

Cattan O, (2005), Isabelle. Lévy. *La Femme, la République et le Bon Dieu*, Presses de la Renaissance.

Lombroso C.F, (1906), *« discours d'ouverture au VIe congrès d'anthropologie criminelle » in Archives d'anthropologie criminelle*.

Chatard A, (2004), *La construction sociale du genre .VEI Diversité*. nº138.

Chaulet C, (1986), *Les frères, la terre et l'argent*. T1. Édition, Alger, OPU.

Choquet M, Rufo M, (2007), Regards croisés sur l'adolescence, son évolution, sa diversité, Éditions Anne Carrière, Paris.

Cohen A, (1982), *Le Talmud - Exposé synthétique du Talmud et de l'enseignement des Rabbins sur l'éthique, la religion, les coutumes et la jurisprudence.* Paris, Payot

Cusson M, (1974), *La resocialisation du jeune délinquant*. Édition, Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Cusson M, (1981), *Délinquants pourquoi ?* .Edition, Paris, Armand Colin Éditeur.

Dantier B, (1949), "La construction sociale des catégories de sexe: Simone de Beauvoir, Le Deuxième sexe". Extrait de: Simone de Beauvoir, Le Deuxième sexe, tome 2, L'expérience vécue. Éditions, Paris, Les Gallimard.

D'Amours Y, (1995), *Le point sur la délinquance et le suicide chez les jeunes*. Conseil permanent de la jeunesse, Québec.

Darmon M, (2006), *La socialisation*, Édition, Paris, A. Colin.

De Beauvoir S, (2003), *Le deuxième sexe*, 1949. rééd. Chez Gallimard en 2 tomes

De Beauvoir S, (1949), *Le Deuxième sexe*, Edition, Paris, Gallimard.

De Sardan JP.O, (1995), La politique du terrain. Sciences sociales contemporaines.

Denis C, Descent D, Founier J, Millette G, (1995), *Individu et société*. Montréal : Mc Graw-Hill.

Dolto F, (1984), *L'image inconsciente du corps*. Éditions, Paris, Le Seuil.

Duboi M, (2007), L'exclusion des femmes des ministères catholiques une discrimination basée sur le sexe. Mémoire de la maitrise: sciences des religions. Montréal.

Dujardin La coste , virolle C, (1998), *Femme et homme au Maghreb et en immigration : la frontière du genre en question, étude sociologique et anthropologique*. Édition, Paris, PUBISUD.

Durkheim E, (1969), *Le suicide*. Edition, Paris, PUF.

Evelyne M. (dir.), *La Femme.* Op. cit. , chapitre 3 Malek Chebel, « La femme en islam ».

Ferland A et Cloutier R, (1996), *L'inadaptation psychosociale des adolescents, comparaison des filles et des garçons, Centre de recherche sur les services communautaires*, Université Laval .août.

Forensic, Martorell A., Coutanceau R, **(1997),** Aspects des conduites pédophiliques.

Fournier M ;(dir.) **(2014),** *Masculin-Féminin Pluriel*, Editions sciences humaines.

Fréchette, M., Le Blanc M, (1987), *Délinquance et délinquants*. Edition, Chicoutimi, Gaëtan Morin.

Géraud M.A., Leservoisier O., poittier R, (2000), *Les notions clé de l'ethnologie*. Edition, Paris, Armand collin,

Goffman E, (1979), *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Les Éditions de Minuit (trad. Liliane et Claude Lainé)

Goffman E, (1979) (trad. Liliane et Claude Lainé), *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Éditions, Paris, Les Éditions de Minuit.

Gouasmia M.A, (1992), *La délinquance juvénile dans la législation algérienne.* Édition, Algérie, national du livre

Héritier F, **(1996),** *masculin/féminin : la pensée de la différence*, Éditions, Paris, Odile Jacob.

Héritier F, (2002), masculin/féminin I; la pensée de la différence, Odile Jacob, II: Dissoudre la hiérarchie, Odile Jacob.

Héritier F., Perrot M., Agacinski S et Bacharan N, (2011), *La plus belle histoire des femmes*. Éditions, Seuil.

Héritier F, (.dir) **(2010),** *Hommes, femmes: la construction de la différence*, Éditions, le pommier.

Huerre P., Pagan-Reymond M., Reymond J.M ; (2003), *L'adolescence n'existe pas: une histoire de la jeunesse.* Éditions, Paris, Odile Jacob.

Lagrange H, (1998), *La pacification des mœurs et ses limites. Violence, chômage et crise de la masculinité*. Esprit. Paris.

Lacoste, Dujardin, Virolle C, (1998), *Femme et homme au Maghreb et en immigration : la frontière du genre en question, étude sociologique et anthropologique*. Edition, Paris, PUBISUD.

Lanctôt N, (2003), *La délinquance féminine : l'éclosion et l'évolution in La criminologie empirique au Québec*, Le Blanc Marc et *al*. , 3ème Edition, Montréal, Presses Universitaires de Montréal, coll. Paramètres.

Lanctôt N, (2004), Dictionnaire des sciences criminelles. Edition, Paris, Dalloz.

Malbois F, (2011), *Déplier le genre, enquête épistémologique sur le féminisme antinaturaliste*. Éditions, Zurich, SEISMO.

Malinowski B, (1963), *Les Argonautes du pacifique occidental*, Paris : Gallimard.

Manâa A, **(1997),** Étiologie de la délinquance juvénile en Algérie. In: Résultats d'une étude pratique. Éditions, Algérie, O.P.U.

Marcelli D et Braconnier A, (1998), *Psychopathologie de l'adolescent*, Paris, Masson.

Martin F, (1976), *Les mots latins, d'après le Dictionnaire étymologique de la langue latine*. Paris : Hachette Éducation.

Maruani M, (.Dir) **(2005),** *domination Femmes, genres et sociétés l'état de savoirs*, Paris, la découverte.

Massonat J, (2000), *Les techniques d'enquêtés en Sciences Sociales.* Edition, Paris, Dunod.

Mathieu N. C, (1991), l'anatomie politique, Paris, Coté femmes.

Megherbi A, **(1971),** *La pensée sociologique d'Ibn Khaldoun.* Edition, Alger, SNED.

MOSCONI N, (1994), *Femmes et savoirs : la société, l'école et la division sexuelle des savoirs.* Édition, Paris, L'Harmattan, 1994.

Moutassem-Mimouni B, **(2006),** *Foyers pour enfants assistés*.

Pelletier P, (**1998),** *Cours Délinquance et criminalité,* Département de psychologie, Université Laval

Poupart J., Deslauriers J.-P., Groulx L.H., Laperrière A., Mayer R. et Pires A, **(1997),** *La recherche qualitative. Tome J. Enjeux épistémologiques et méthodologiques.* Montréal: Gaétan Morin.

Rassial J.J, (2009), *L'adolescent et le psychanalyste,* Edition, Payot & Rivages.

Remaoun M, (2012), La question du genre dans les politiques publiques en Algérie. Mémoire de magister en sciences économiques. Oran : Université d'Oran.

Ringa R, (1998), *Regards sociologiques sur la délinquance juvénile au Maroc*. Université des sciences humaines de Strasbourg, 1998**.**

Sebaa F.Z, **(2000),** *Adolescence et délinquance en Algérie : le cas de la délinquance juvénile féminine en Algérie*. Edition, Oran, Dar El Gharb.

Sebaa F.Z, (2002), *Adolescence et délinquance en Algérie. In: La délinquance juvénile féminine.* Éditions, Dar El gharb.

Senon J.L., Mery B., Patillot P, (1997), *Légitimité et limites du secteur de psychiatrie dans la pris en charge des agresseurs sexuels Forensic*.

Tahon M.B, (2004), *Sociologie des rapports de sexes,* Edition, Presses universitaires de Rennes.

Tourain A, (2006), *Le monde des femmes*. Fayard.

Tyrode Y., Bourcet S, (2000), Conduites de transgression Encycl. Méd. Chir. Psychiatrie, Éditions, Paris, Elsevier 37-905-A-10.

Zerdoumi N, (**1970),** *Enfants d'hier et d'aujourd'hui, l'éducation de l'enfant en milieu traditionnel algérien.* Édition, Paris, Maspero.

Zidani Chabib F, (1992), *Les enfants nés hors mariage*. Édition, Alger, ENAL.

<u>Dictionnaires</u>

Dictionnaire encyclopédique AUZOU (2006), éd. Philipe AUZOU, Paris.

Encyclopédie Universalis, Corpus 7, Edition, Paris.

Le Petit Robert, (2013), Dictionnaire Le Robert, Paris, V° Inceste.

Sources

Le saint coran, (2009), édition bilingue.

L'évangile, Nouveau testament (1996), *Première épître aux Corinthiens, Le bon ordre dans les assemblées, la tenue des femmes*, traduction biblique, société biblique française, Villiers le Bel.

Articles et périodiques

Amar A, (2014), *La place du père dans la famille algérienne Almawaqif.* 4, n°9.

Chatard A, (2004), *La construction sociale du genre* », *VEI Diversité*, nº 138.

Bee H, (**1989),** *Psychologie du développement les âges de la vie*, Québec, Renouveau pédagogique.

Bergheul S, **(2005),** La délinquance des adolescentes : étude comparative entre une population algérienne et québécoise. *Actes du Colloque international interdisciplinaire francophone : FEMME — FÉMININ – CRIMINALITÉ, Université* Rennes 2 (France).

Bergheul S., **Le Blanc M, (2005),** La délinquance juvénile en Algérie : étude comparative entre une population d'adolescents et de jeunes délinquants. Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique.

Bergheul, S, (2010), *Lien familial et délinquance des jeunes en Algérie. Rev Int Criminol Police Tech Sci.* (Sous presse).

Brunelle N., Brochu S. et Cousineau M.M, (2005), « Trajectoires déviantes de garçons et de filles : points de convergence et de divergence » in *Trajectoires de délinquance juvénile : les éclairages de la recherche qualitative*, Natacha Brunelle et Marie-Marthe Cousineau (Dir.). Montréal, les Presses de l'Université du Québec, coll. Problèmes sociaux et interventions sociales.

Fassin É, (2008), *L'empire du genre. L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel*. *L'Homme*. Vol. 3-4. nº 187-188. 2008.

Fournier M, (2004), *Les programmes scolaires ont-ils un sexe*?", sciences humaines, n°146.

Geneviève P, **(2010)**, Une histoire de la mixité. Les Cahiers pédagogiques. N°487.

Héritier F, (2001 a), *" Privilège de la féminité et domination masculine ", Esprit, n°3-4, l'un et l'autre sexe.*

Born M. et Gavray C, (2006), « Ecosystème de la victimisation : le cas particulier du milieu scolaire » in *Une criminologie de la tradition à l'innovation : En hommage à Georges Kellens* .Bruxelles, de Boeck et Larcier, p.21-37.

Mokedem K, (2012), *Projet de vie des adolescents délinquants. Etude du CSR filles et CSR garçons d'Oran*, Université d'Oran, Insaniyat, N° 55-56, janvier juin

Mokedem K, (2014), La représentation de la vie à deux chez les adolescents marginaux. In : Benghebit-Remaoun, Nouria. (.dir) *Processus de construction du couple : expériences et imaginaire.* Les cahiers du CRASC, n°29.

Rapport CRASC (2014): *Mineurs en garde judiciaire : quelle prise en charge institutionnelle ?.* Pr. Badra Moutassem-Mimouni, Dr. Fatima-Zohra Sebaa-Delladj, Dr. Mostéfa Mimouni.

Salhi B.M, **(2009),** Éléments d'introduction à l'anthropologie de la parenté. Note de cours. Ecole doctorale en anthropologie.

Salmi S, (1997), *Adolescence algérienne : A propos s'une pseudo-spécifité, in colloque Adolescence Maghrébine entre rupture et soumission*, organisé par L'APPE, Paris

Salmi S, (1998), *Adolescence algérienne*. *Le carnet/psy*. n°36.

Sebaa F. Z, **(2009),** L'adolescence en question(s), Insaniyat / 46 |.

Sebaa F.Z, (2007), Des identités en projet In Revue CREAPSY : Adolescence : quel projet de vie ? Dir. H. Michaux – H. Chérif

Sebaa F.Z, (2000), *Adolescence et délinquance en Algérie : le cas de la délinquance juvénile féminine en Algérie*. Oran, Dar El Gharb.

Sebaa F.Z, Benghabrit-Remaoun N, Keddar K, (2000), Représentations, valeurs et attitudes des adolescents sur leur droit à la participation. UNICEF/CRASC/MDCFCF

Thibaut F, (2000), Troubles des conduites sexuelles. Diagnostic et traitement Encycl. Méd. Chir. (Elsevier, Paris), Psychiatrie, 37-105-G-10.

Tyrode Y., Bourcet S, **(2000),** Conduites de transgression Encycl. Méd. Chir. Éditions, Paris, Elsevier, Psychiatrie, 37-905-A-10,2000.

Mémoires et Thèses

Bergheul S, (2003), Adaptation du MASPAQ à une population d'adolescents et de jeunes délinquants : le MASPAA, Thèse de Doctorat en psychopathologie, Université de Toulouse le Mirail.

Duboi M, (2007), L'exclusion des femmes des ministères catholiques une discrimination basée sur le sexe. Mémoire de la maitrise: sciences des religions. Montréal.

El Maliki A, (1988), Pratique de la justice des mineurs et délinquance juvénile, à Casablanca, contribution à l'étude du control social des déviances juvéniles au Maroc, thèse de 3ème cycle, Toulouse2.

Ferland A., Cloutier R, (1996), *L'inadaptation psychosociale des adolescents, comparaison des filles et des garçons, Centre de recherche sur les services communautaires*, Université Laval.

Moutassem-Mimouni B, (1980), Contribution à l'étude des carences de soins maternels chez l'enfant algérien, thèse de 3ème cycle, Université de Lille.

Omari F. (2008). La délinquance juvénile : les discours des mineurs délinquants comme écho familial vers une meilleure compréhension de la délinquance à travers la dynamique relationnelle parents-enfant, thèse de doctorat.

Remaoun M, (2012), La question du genre dans les politiques publiques en Algérie. Mémoire de magister en sciences économiques. Oran : Université d'Oran.

Sebaa F.Z, (2011), Adolescence et mal être modèles de prise en charge d'adolescents en difficultés ou la douloureuse naissance du statut de l'adolescent(e) algérien(ne). Thèse de doctorat : Psychologie. Oran : Université d'Oran.

Statistiques

– Conseil national économique et social(CNES) (2003), rapport ; protection de la jeunesse : délinquance des mineurs.

–Office national des statistiques(O.N.S).

Sites internet

http://www.syfia.info/index.php5.

http://psychiatriinfirmiere.free.fr/infirmiere/formation/psychologie/cours/adolescence.htm.

www.algeria-watch.org

www.sciencedirecte.com

http://docnum.univ-lorraine.fr/public/SCDMED_T_2006_LOBREAU_CHRISTIAN.pdf

http://www2.aclyon.fr/etab/ien/rhone/meyzieu/IMG/pdf/Genre_et_pratiques_scolaires_N_MOSCONI.pdf

http://www.lafauteadiderot.net /Les-religions-du-livre-contre-la-femme.

Ouvrages en langue arabe :

الصادق عبد الرحمن الغرياني ،مدونة الفقه المالكي،مؤسسة الريان،ج١.

كركوش فتيحة،(2011)، ظاهرة انحراف الأحداث في الجزائر ، ديوان المطبوعات الجامعية، الجزائر

محمد بن شعيبي2016، أطفال الشوارع المتجولون و علاقتهم بالجنوح لبعض مدن الغرب الجزائري أنثروبولوجية, دراسة أطروحة مقدّمة لنيل درجة الدكتوراه في الأنثروبولوجي.جامعة تلمسانtraduit..

مصطفى العوجي الحدث المنحرف او المهدد بخطر الانحراف في التشريعات العربية (1986) موسسة نوفل بيروت لبنان ص 315

Annexes

Tableau 1

Répartition de la population algérienne par âge et sexe (Juillet 2015)

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
00-04 ans	2.406.038	2.277.403	4.683.442
05-09 ans	1.968.897	1.855.061	3.823.958
10-14 ans	1.540.672	1.467.189	3.007.861
15-19 ans	1.589.914	1.524.597	3.114.511
20-24 ans	1.808.061	1.743.302	3.551.363
25-29 ans	1.917.201	1.882.581	3.799.782
30-34 ans	1.838.018	1.807.751	3.645.769
35-39 ans	1.524.862	1.499.174	3.024.036
40-44 ans	1.239.837	1.243.124	2.482.961
45-49 ans	1.070.132	1.080.584	2.150.716
50-54 ans	882.544	558.876	1.768.420
55-59 ans	715.788	710.680	1.426.468
60-64 ans	583.152	562.417	1.145.569
65-69 ans	391.709	390.365	782.074
70-74 ans	283.923	297.185	581.108
75-79 ans	224.389	239.377	463.766
80-84 ans	148.198	158.245	306.443
85 ans et plus	101.869	103.132	205.001
Total	20.235.204	19.728.045	39.963.249.

http://213-info.com/demographie-la-population-algerienne-a-404-millions-dhabitants-en-janvier-2016/ source ONS.

I. Présentation de la grille des entretiens:

1. Guide d'entretiens réalisés auprès du personnel:

1. Sexe:□ Masculin — Féminin

2. Âge:_____

3. Quelle est votre profession ?□ Directeur □éducateurs □formateurs de la FP □psychologue □enseignant □infirmier □Comptable □gardien □chauffeur □cuisinier □Autre:_____

4. Quel est votre cursus de formation ?_____

5. Pourquoi les mineurs sont admis au centre?□ Vagabondage □ Danger moral □Vol □ Usage de drogue □ Détention de drogue □ Bagarres □ Violences familiales □Victime d'agression sexuelle □ Prostitution □agresseur sexuel □ atteinte aux mœurs □homosexualité □Autres : _____

6. À votre avis existe-t-il un programme de réintégration efficace pour ces jeunes ?

□ Oui □ Non.

7. Si oui:_____

8. Si non:_____

9. Faut-il les sanctionner selon le type de délit ? □ Oui □ Non.

10. Et dans quel but, selon vous ?_____

11. La prison vous paraît-elle un bon moyen pour retenir les mineurs qui ont commis infractions et des délits ? □ Oui □ Non. Pourquoi ? _____

12. Voyez-vous d'autres moyens ? □ Oui □ Non. Lesquels ? _____

13. Une fille qui a commis un délit doit-elle être sanctionnée comme le garçon ?

□ Oui □ Non. Pourquoi ? _____

14. Un garçon c'est plus facile à élever qu'une fille ? et on ne doit pas sanctionner les filles comme les garçons. Comment ? _____

15. Que trouvez-vous de désagréable dans votre métier ? _____

16 –Si votre sœur ou votre fille était admise dans ce centre que proposeriez-vous pour qu'elle ait toutes les chances de réussir ? :_____

17. Quelles sont les difficultés rencontrées ? _____

18. Quelles sont les solutions proposées ? _____

19. Comment voyez-vous l'organisation des centres pour bien éduquer une fille ? :_____

20. Comment voyez-vous l'organisation des centres pour bien éduquer un garçon ? :_____

21. Qu'attendez vous des filles /des garçons ? :_____

22. Une fille doit avoir un métier ?_____

23. Un garçon doit avoir un métier ?_____

24. Une fille doit savoir tenir une maison pour bien élever ses enfants ?comment :_____

25. Un garçon doit avoir un métier pour faire vivre sa famille ?comment :_____

II. Présentation de quelques profils des mineurs

1. Les jeunes garçons

- **Abdelkader**

CSR	Age	Ville d'origine	Niveau d'études du mineur	Niveau d'études des parents	Situation familiale des parents	Type de délit
Cité Djamel Oran	15 ans	Oran	Primaire	Le père: Primaire La mère: Sans niveau	Divorcés	Vol

Abdelkader âgé de15 ans est originaire de la ville d'Oran, il vit, donc, dans un milieu urbain. Il est l'ainé de cinq garçons et vit chez son père au milieu de ses frères. Son père a refusé de se remarier après avoir été trompé par sa femme.

Abdelkader a été scolarisé jusqu'en 3ème année primaire. Son père, ayant le niveau de l'école primaire aussi, exerce des activités libérales. Connaissant de graves problèmes de santé, c'est Abdelkader qui subvient aux besoins de la famille avec l'aide de son frère qui contribue au budget de la famille par le biais d'activités de débrouille. Durant les entretiens, il nous a affirmé qu'il vivait des périodes de chômage ce qui l'avait poussé à commettre le délit de vol.

Abdelkader a été appréhendé pour vol de micro portable en flagrant délit. Il a été condamné pour sa première condamnation à trois mois ? de prison. Son père qui est sur la chaise roulante lui rend visite accompagné de ses frères.

Abdelkader en veut beaucoup à sa mère en affirmant : « *je ne pardonne jamais ce qu'elle a fait* ».

Il passe sa détention entre souffrance et culpabilité, car il a peur de détruire la relation le liant à son père auquel il tient beaucoup.

- **Ajel**

CSR	Age	Ville d'origine	Niveau d'études du mineur	Niveau d'études des parents	Situation familiale des parents	Type de délit
Sayada	15	Oran	Primaire	le père : Sans niveau -La mère: Sans niveau	Divorcés	Vol

Ajel à 15ans, il est de Mostaganem ; il vit dans un milieu rural. Il est le deuxième d'une fratrie composé de deux garçons et une fille. Son père était alcoolique et ses parents avaient divorcé, lorsqu'il avait dix ans. Il vit avec son frère et sa sœur chez sa mère qui travaille comme femme de ménage.

Il a été scolarisé jusqu'en 2ème année primaire et ses parents n'ont aucun niveau d'instruction.

Il nous a déclaré durant un entretien qu'il contribuait parfois au budget de la famille par le biais du vol.

Ajel a commis des délits dès l'âge de dix ans, âge où il a été déscolarisé. Il a été jugé à plusieurs reprises par le juge des mineurs. Il explique ses délits par la situation de misère dans laquelle se débat sa famille.

Alors qu'il avait voulu s'emparer d’un autoradio, il fut surpris par le propriétaire de la voiture.

Sa mère lui rend visite avec ses frères et sa sœur.

Il nous a confié qu'il consommait toujours du tabac (cigarette) sans pouvoir s’arrêter et de l'alcool de temps à autre.. Même au sein de l'institution, sa mère lui ramène de la cigarette en cachette le jour ou elle lui rend visite.

Ajel trouve que le centre est un lieu à problèmes et de disputes.

- **Amine**

CSR	Age	Ville d'origine	Niveau d'études du mineur	Niveau d'études des parents	Situation familiale des parents	Type de délit
Cité Djamel	16	Temouchent	-Moyen	-La mère: Primaire	-Le père est décédé	immigration clandestine

Amine a 16 ans, il est de Temouchent et vit dans une région urbaine. Il est l'ainé d'une fratrie composée de deux garçons et deux filles. Son père décède d'une maladie grave. Il vit avec son frère et ses sœurs chez sa mère qui touche la pension de retraite de son mari.

Amine a été scolarisé jusqu'en 1ère année moyenne. Il a interrompu sa scolarité en milieu d'année, car il voulait atteindre les côtes européennes.

Il explique son intention par les faibles revenus familiaux suite à la mort de son père: « *je prépare mes démarches pour sauver ma famille* ».

Amine et ses amis sont arrivés par bateau (boty) en Espagne où ils ont été emprisonnés au centre pénitentiaire de Cartagena et expulsés, par la suite, en Algérie.

Amine a comparu devant le tribunal et le juge de mineur a décidé son placement au centre ainsi qu'une amende à l'endroit de sa mère .Celle-ci lui rend visite, souvent.

Il perçoit son séjour au centre de rééducation avec un pessimisme frappant : « *je n'ai plus d'avenir!* ».

- **Djilali**

CSR	Age	Ville d'origine	Niveau d'études du mineur	Niveau d'études des parents	Situation familiale des parents	Type de délit
Sayada	16	Mostaganem	Primaire	-Le père : sans niveau -La mère: sans niveau	-Son père a ?	-Vol et agression

Djilali à 16ans, il est de Mostaganem ; il vit dans un milieu rural. Il est le second d'une fratrie composé de trois garçons. Son père a d'autres enfants d'une deuxième union.

Les enfants vivent avec leurs mères respectives chez leurs grands parents.

Djilali a été scolarisé jusqu'en 3ème année primaire. Il participe régulièrement au travail agricole avec son père et ses frères.

Il a été appréhendé pour agression sexuelle sur une petite cousine.

Son père et ses frères lui rendent visite..

Il se plaint à plusieurs reprises de son placement au centre de rééducation.

- **Karim**

CSR	Age	Ville d'origine	Niveau d'études du mineur	Niveau d'études des parents	Situation familiale des parents	Type de délit
Cité Djamel	16	Gdyel	-Primaire	-La mère: primaire	-Le père est décédé	-Usage de drogue

Karim a 16 ans, il est de Gdyel dans une région rural. Il est le benjamin d'une fratrie composée de cinq garçons. Son père décède une année après sa naissance. Il vit chez son grand-père car il ne s'entend pas avec ses frères.

A l'âge de 9 ans , il a été renvoyé de l'école pour absences répétées .

Il nous a confié qu'il consommait souvent de hachich avec son oncle. La police les avait interpellés et pris en flagrant délit.

Souvent, sa grand-mère lui rend visite.

Karim trouve que rien ne lui manque au centre sauf que sa grand mère l'avait trop gâté.

- **Rayan**

CSR	Age	Ville d'origine	Niveau d'études du mineur	Niveau d'études des parents	Situation familiale des parents	Type de délit
Cité Djamel	14	Oran	-Primaire	-Le père: primaire -La mère: primaire	Divorcé	Détention de drogue

Rayan, 14 ans, est originaire de la ville d'Oran et vit donc dans un milieu urbain. Il est le benjamin de la famille, ses deux sœurs étant ses aînées. Il vit chez ses grands-parents avec sa mère et ses sœurs.

Il a été scolarisé jusqu'en 5ème année primaire, le niveau de ses parents.

Rayan nous a déclaré lors d'un entretien qu'il contribuait parfois au budget de la famille par le biais du vol.

Il fut arrêté par les gendarmes pour détention de drogue, alors qu'il était en voiture avec son beau frère.

Sa mère, ses sœurs et son grand-père lui rendent, souvent, visite.

Rayan n'a pas pu supporté la vie en institution : « *je suis trop gâté, je ne supporte plus la vie ici* ».

- **Touati**

CSR	Age	Ville d'origine	Niveau d'études du mineur	Niveau d'études des parents	Situation familiale des parents	Type de délit
Sayada	15	Relizane	Moyen	-le père: lycée -La mère: moyen	Famille réuni	- Bagarres

Touati a 15 ans, il est de Relizane dans une région urbaine. Il est l'ainé de ses trois sœurs.

Touati est scolarisé en 2ème année moyenne. Il poursuit ses études au CSR à l'école. Son père a le niveau de la terminale et sa mère, le niveau moyen.

Il a été placé au CSR pour voie de fait à l'aide d'un couteau lors d'une dispute dans le voisinage.

Sa famille est très présente. Ses parents, ses sœurs et même ses voisins viennent régulièrement lui rendre visite au CSR. Touati perçoit mal son séjour au centre ; il pleure tout le temps.

2-Les jeunes filles:

- **Amel**

Age	Ville d'origine	Niveau d'études du mineur	Niveau d'études des parents	Situation familiale des parents	Type de délit
14	Relizane	Primaire	-le père: primaire -la mère: Primaire	Divorcé	Danger moral

Amel a 15 ans ; elle est originaire de la ville de Relizane et vit dans un milieu urbain. Elle est l'ainée de trois garçons. Ses parents sont divorcés et sa mère s'est remariée.

Elle vivait chez son père qui s'était remarié, après six mois de son divorce. Renvoyée par sa marâtre, elle fut placée au CSR.

Elle a été scolarisée jusqu'en 4ème année primaire. Ses parents ont aussi le niveau primaire.

Durant les entretiens, Amel nous a affirmé qu'elle mènait une vie tellement difficile qu'elle est obligée de voler de la nourriture pour se nourrir.

Elle nous a confié qu'elle s'adonnait à la cigarette entre ses copains et autres copines.

Amel est contente de son séjour au CSR : « *au moins, je ne traîne pas dehors à faire des bêtises* ».

- **Fethia**

Age	Ville d'origine	Niveau d'études du mineur	Niveau d'études des parents	Situation familiale des parents	Type de délit
14	Relizane	Moyen	-le père ; primaire	La mère est décédée	Détention de drogue

Fethia a 14 ans . Elle est de Relizane dans une région urbaine. Elle est la benjamine d'une fratrie composée de cinq filles mariées. Sa mère décède à la suite d'un accident vasculaire cérébrale hémorragique .Après un mois, son père s'est remarié. Fethia est partie vivre chez sa sœur ainée.

Elle a été scolarisée jusqu'en 1ère année moyenne. Elle a été renvoyée pour des absences répétées.

Fethia et son neveu âgé de 28 ans ont été arrêtés pour possession de stupéfiants. Elle perçoit terriblement mal son séjour au centre de rééducation.

- **karima**

Age	Ville d'origine	Niveau d'études du mineur	Niveau d'études des parents	Situation familiale des parents	Type de délit
14	Arzew	Primaire	-le père ; sans niveau	La mère est décédée	-Danger moral -Vagabondage

Karima a 14 ans. Elle est d'Arzew dans une région rurale . Elle est la benjamine d'une fratrie composée de trois garçons . Karima est solarisée jusqu'en 2ème primaire. Sa mère décède d'un accident de voiture . Très vite, son père se remarie avec une femme qui n'a pas accepté ses enfants.

N'ayant pas supporté sa marâtre, Karima fut obligée de fuguer et à errer de foyer en foyer. Finalement, elle s'est retrouvée dans la rue. Elle nous a confié qu'elle consommait du tabac(cigarette) et parfois du hachich. Au centre, personne ne lui rend visite.

- **Khadidja**

Age	Ville d'origine	Niveau d'études du mineur	Niveau d'études des parents	Situation familiale des parents	Type de délit
17	Oran	Primaire	-le père : primaire -La mère : sans niveau	parents séparés	Prostitution

Khadidja a 17 ans et elle est originaire de Temouchent dans une région urbaine. Elle est la benjamine d'une fratrie composée de trois filles et deux garçons.

Ses parents ont également le niveau primaire. Ils ont divorcé, car le père avait une autre femme.

Khadidja est scolarisée jusqu'en 4ème année primaire. *Elle a beaucoup fugué de l'école et de la maison*. Elle s'adonnait à la prostitution, comme ses sœurs.

Elle avait été placée au CSR en tant que danger moral. Elle nous a confié qu'elle consommait de la cigarette et parfois du kif.

Personne ne lui rend visite sauf ses copines.

- **Meriem**

Age	Ville d'origine	Niveau d'études du mineur	Niveau d'études des parents	Situation familiale des parents	Type de délit
16	Oran	Primaire	-Le père : sans niveau -La mère : sans niveau	Séparés	-Fugue

Meriem a 16 ans . Elle est originaire d'Oran dans une région urbaine. Elle est l'ainée d'une fratrie composée de deux filles et un garçon. Sa famille habite dans un quartier populaire à Oran.

Ses parents ont également le niveau primaire. Son père mène une vie de débauche et sa mère est négligente car elle ne donne pas suffisamment de soins à ses enfants.

Meriem est scolarisée en 3ème année moyenne. Elle a été renvoyée pour des absences répétées.

Plusieurs fois, elle fuguait de leur maison. Elle a pris l'habitude de vivre dans la rue. D'ailleurs, la police l'avait repéchée ivre dans la rue.

Elle nous a confié qu'elle consommait de la cigarette ainsi que de l'alcool et du Kif. Personne ne lui rend visite.

- **Warda**

Age	Ville d'origine	Niveau d'études du mineur	Niveau d'études des parents	Situation familiale des parents	Type de délit
14	Mostaganem	Moyen	-la mère: primaire	Le père est décédé	-Vol -Immigration clandestine

Warda a 14 ans ; elle est née d'un père syrien et d'une mère algérienne . C'est une fille unique, mais sa mère a une autre famille en Algérie. Elle a eu des enfants d'un premier mariage . Son père est décédé dans le conflit syrien Sa mère à un niveau de terminale. Elle a été scolarisée jusqu'en 1ère année moyenne. Fuyant la guerre en syrie, elle est venue vivre en Algérie chez sa demi-sœur (côté mère) à Mostaganem. Cette demi-sœur est mariée à un homme aisé et a deux enfants.

Elle était en couple avec son voisin et ils avaient envisagé de partir à l'étranger. En effet, elle a volé l'or de sa sœur et elle est partie avec son copain au Maroc.

Elle a été appréhendée par la police. Elle a été placée au CSR Gambetta pour délit d'immigration clandestine doublé de celui de vol, tandis que son copain a été placé au CSR Sayada à Mostaganem, pour délit d'immigration clandestine.

Elle nous a confié qu'elle consommait parfois de la cigarette. Personne ne lui rend visite sauf son copain après sa libération.

III. Présentation de quelques entretiens réalisés avec le personnel du CSR:

Nous avons jugé important de présenter quelques entretiens, les plus significatifs, qui constituent la base empirique de notre étude. Cela afin de permettre au lecteur de percevoir le contexte multidimensionnel dans lequel vivent les mineurs.

1. CSR garçons

- **Le CSR de Cité Djamel :**

Entretien réalisé avec le directeur du centre

1. Sexe:□ Masculin □ Féminin

"*Masculin*"

2. Âge

"*48 ans*"

3. Quelle est votre profession ?

"*Directeur"*

4. Quel est votre cursus de formation?

"*Educateur spécialisé"*

5. Pourquoi les mineurs sont admis au centre?

"Vagabondage , danger moral, vol, usage de drogue, détention de drogue, bagarres, violences familiales, victime d'agression sexuelle, prostitution, agresseur sexuel, atteinte aux mœurs".

6. A votre avis existe-t-il un programme de réintégration efficace pour ces jeunes?

"Oui"

7. Si oui ?

"*Il existe un programme chargé de réintégration par l'acquisition d'un métier. Il s'agit de la formation professionnelle. Notre centre dispose de plusieurs ateliers: menuiserie , plomberie, électricité, forge. Les activités concernent le rattrapage scolaire, l' orientation psychologique , le sport, les excursion , les sorties, les Pique-niques et même les fêtes*"

9. Faut-il les sanctionner selon le type de délit? □ Oui □ Non.
"Non"

10. Et dans quel but, selon vous ?

"La Rééducation et la réintégration sociale"

11. La prison vous paraît-elle un bon moyen pour retenir les mineurs qui ont commis infractions et des délits ?

"oui, car nous avons remarqué le changement radical de plusieurs mineurs délinquants"

12. Voyez-vous d'autres moyens ?

"Non, le CSR est le meilleur moyen pour sanctionner le mineur"

13. Une fille qui a commis un délit doit-elle être sanctionnée comme le garçon ?
"Oui"

14. Un garçon, est-il plus facile à élever qu'une fille ? Ne doit-on pas sanctionner les filles comme les garçons. Comment ?

"Normalement on sanctionne le garçon comme on sanctionne la fille quoique la personnalité de la fille diffère de celle du garçon ainsi que le type de délit commis. Celui-ci change d'une fille à un garçon "

15. Que trouvez-vous de désagréable dans votre métier ?

"Manque de moyens matériels et humains, manque de formation...."

16 -Si votre sœur ou votre fille était admise dans ce centre, que proposeriez-vous pour qu'elle ait toutes les chances de réussir ?

" Il faut avoir une conscience au travail. Par principe , je la sanctionne pour qu'elle rentre dans l'ordre"

17. Quelles sont les difficultés rencontrées ?

" Les problèmes du CSR sont nombreux. Ce n'est pas facile de gérer un CSR. La fugue des mineurs, les disputes ,le manque énorme au niveau du personnel ,l'absence de formation et beaucoup d'autres problèmes handicapent la bonne marche du CSR "

18. Quelles sont les solutions proposées ?

" *l'intégration des vacataires et la réforme du programmes de réintégration"*

19. Comment voyez-vous l'organisation des centres pour bien éduquer une fille ?

"je ne sais pas"

20. Comment voyez-vous l'organisation des centres pour bien éduquer un garçon ?

"Bien"

21. Qu'attendez vous des filles /des garçons ?

" J'aimerais bien que ces mineurs réussissent dans leur avenir "

22. Une fille doit-elle avoir un métier ?

"Oui , pourquoi pas"

23. Un garçon doit-il avoir un métier ?

"Oui bien sû pour qu'il s'intègre à la société "

24. Une fille doit-elle savoir tenir une maison pour bien élever ses enfants et comment?

"Si elle a de la volonté"

25. Un garçon doit-il avoir un métier pour faire vivre sa famille et comment ?comment

"oui, nous avons eu beaucoup de mineurs qui ont réussi à changer *leur vie*"

Entretien réalisé avec le responsable pédagogique du centre

1. Sexe:□ Masculin □ Féminin

"*Masculin*"

2. Âge

" *52 ans*"

3. Quelle est votre profession ?

"responsable pédagogique"

4. Quel est votre cursus de formation?

"*Educateur spécialisé diplômé du Centre National de Formation des Personnels Spécialisés de Birkhadem d'Alger"*

5.Pourquoi les mineurs sont-ils admis au centre?

"Vagabondage , danger moral, vol, usage de drogue, détention de drogue, bagarres, violences familiales, victime d'agression sexuelle, prostitution, agresseur sexuel, atteinte aux mœurs"

6. A votre avis existe-t-il un programme de réintégration efficace pour ces jeunes?

"oui"

7. Pouvez-vous nous en parler ?

"*Il s'agit d'une formation technique et psychologique pour faciliter la réintégration dans la société . Cela consiste en un programme de rattrapage scolaire, de soutien psychologique ainsi que de formation professionnelle. Cela se fait* en partenariat avec des instituts de l'extérieur *(CFPA)"*

9. Faut-il les sanctionner selon le type de délit?

"Oui, car un mineur qui vole est différent de celui qui consomme de la drogue"

10. Et dans quel but, selon vous ?

"L'objectif demeure la réintégration sociale"

11. La prison vous paraît-elle un bon moyen pour incarcérer les mineurs qui ont commis des infractions et des délits ?

« Oui, c'est une solution sociale afin qu'ils ne répètent pas leurs délits, mais à condition quelle soit bien encadrée ».

12. Voyez-vous d'autres moyens ?

"*Non, il y a pas mieux que le CSR pour sanctionner le mineur."*

13. Une fille qui a commis un délit doit-elle être sanctionnée comme le garçon ?
"Oui"

14. Un garçon est-il plus facile à élever qu'une fille ? Ne doit-on pas sanctionner les filles comme les garçons et comment ?

"*A mon avis, on ne sanctionne pas le garçon comme la fille, car les délits des filles sont différents ; généralement, ils tournent autour du sexe"*

15. Que trouvez-vous de désagréable dans votre métier ?

"Manque d'éducateurs spécialisés. D''ailleurs, nous trouvons par exemple un veilleur de nuit jouant le rôle d' éducateur"

16 -Si votre sœur ou votre fille était admise dans ce centre, que proposeriez-vous pour qu'elle ait toutes les chances de réussir ?

" Je la sanctionne et je fais mon travail pour tout le monde"

17. Quelles sont les difficultés rencontrées ?

« Les problèmes du CSR sont nombreux : fugue des mineurs, bagarres , problème d'effectif, manque d'orientation pour les mineurs, manque de moyen, fermeture des ateliers *. Ce n'est pas facile de gérer un CSR ».*

18. Quelles sont les solutions proposées ?

« *Je travaille presque sans arrêt , je suis malade ... je propose le recrutement de personnels ».*

19. Comment voyez-vous l'organisation des centres pour bien éduquer une fille ?

« *J'ai 30 ans d'expérience au CSR garçon , et je n'ai jamais travaillé dans un CSR fille et hamdoullah ».*

20. Comment voyez-vous l'organisation des centres pour bien éduquer un garçon ?

« Théoriquement , le centre est bien organisé. Pratiquement , NON ! »

21. Qu'attendez vous des filles /des garçons ?

« *La réussite, l'intégration dans la société. Nous sollicitons l'aide des parents, car ils ont une obligation d'entretien envers leurs enfants ».*

22. Une fille doit-elle avoir un métier ?

« Non »

23. Un garçon doit-il avoir un métier ?

"Oui bessif , pour qu'il s'intègre à la société "

24. Une fille doit-elle savoir tenir une maison pour bien élever ses enfants et comment ?

« C'est difficile, car la fille est une proie facile ».

25. Un garçon doit-il avoir un métier pour faire vivre sa famille et comment?

« Oui, bien sûr, car la société tolère le délit du garçon, tostor ».

Entretien réalisé avec la psychologue du centre

1. Sexe:□ Masculin □ Féminin

« *Féminin* »

2. Âge

« *35 ans* »

3. Quelle est votre profession ?

« Psychologue »

4. Quel est votre cursus de formation?

« *License en psychologie clinique »*

5.Pourquoi les mineurs sont-ils admis au centre?

« *Vagabondage , danger moral, vol, usage de drogue, détention de drogue, bagarres, violences familiales, victime d'agression sexuelle, prostitution, agresseur sexuel, atteinte aux mœurs »*.

6. A votre avis existe-t-il un programme de réintégration efficace pour ces jeunes?

« Oui »

7. Lequel ?

« Le programme de réintégration consiste à assurer le soutien moral et psychologique quotidien ; par l'écoute, les tests psychologiques, les entretiens , la dynamique du groupe »

9. Faut-il les sanctionner selon le type de délit?

« Non , car le mineur est une victime de la société , de son milieu. Quel que soit le délit commis , c'est un mineur ! »

10. Et dans quel but, selon vous ?

« L'objectif étantt la réintégration, on souhaite pour ces mineurs un environnement de garde familial »

11. La prison vous paraît-elle un bon moyen pour retenir les mineurs qui ont commis infractions et délits ?

« *Des fois »*

12. Voyez-vous d'autres moyens ?

"Parti civil. En dehors du CSR sous surveillance d'un éducateur intermédiaire"

13. Une fille qui a commis un délit doit-elle être sanctionnée comme le garçon ?
« Non »

14. Un garçon est-il plus facile à élever qu'une fille ? Ne doit-on pas sanctionner les filles comme les garçons et Comment ?« Les filles *et les garçons ne sont pas élevés de la même manière. Généralement, la fille délinquante mène une vie de débauche et ilest difficile de la redresser. Pour moi, je n'accepterai jamais de travailler au CSR filles*! »

15. Que trouvez-vous de désagréable dans votre métier ?

« Difficultés rencontrées lors de la *prise en charge de quelques cas tels les toxicomanes"*

16 -Si votre sœur ou votre fille était admise dans ce centre, que proposeriez-vous pour qu'elle ait toutes les chances de réussir ?

« La même prise en charge est destinée à tous les mineurs sans exception »

17. Quelles sont les difficultés rencontrées ?

" Les jeunes de ce centre sont très malins, ce sont des bombes à retardements. Elles *peuvent éclater à tout moment. Le* problème *que je rencontre souvent est la fugue des mineurs »*

18.Quelles sont les solutions proposées ?

« Le recrutement de groupes pédagogiques est impératif »

19. Comment voyez-vous l'organisation des centres pour bien éduquer une fille ?

« Aucune idée »

20. Comment voyez-vous l'organisation des centres pour bien éduquer un garçon ?

"Il manque beaucoup de choses tant au niveau matériel, pédagogique que psychologique... »

21. Qu'attendez vous des filles /des garçons ?

« Que du bien ! J'aimerais bien qu'ils réussissent dans leur vie »

22. Une fille doit-elle avoir un métier ?

« Oui, c'est un individu à part entière de la société. Elle a le droit d'avoir un métier pour assurer son avenir »

23. Un garçon doit-il avoir un métier ?

« C'est impératif ! »

24. Une fille doit-elle savoir tenir une maison pour bien élever ses enfants ?

« C'est très difficile, car la fille délinquante est une 'mauvaise fille' dans notre société. Alors, il ne faut pas juger ces filles, car la délinquance n'est pas innée »

25. Un garçon doit-il avoir un métier pour faire vivre sa famille ? *« Oui , d'ailleurs plusieurs mineurs ont réussi dans leurs vie et ils sont venus avec leurs familles nous rendre visite ».*

2. Le CSR de Sayada :

Entretien réalisé avec le directeur du centre

1. Sexe:□ Masculin □ Féminin

« *Masculin* »

2. Âge

« *51 ans* »

3. Quelle est votre profession?

« Directeur »

4. Quel est votre cursus de formation?

« *Educateur spécialisé* »

5.Pourquoi les mineurs sont-ils admis au centre?

« *Vagabondage , danger moral, vol, usage de drogue, détention de drogue, bagarres, violences familiales, victime d'agression sexuelle, prostitution, agresseur sexuel, atteinte aux mœurs* »

6. A votre avis existe-t-il un programme de réintégration efficace pour ces jeunes?

« Oui, il *s'agit de la formation professionnelle. Le centre dispose de plusieurs ateliers: menuiserie , plomberie, électricité, agriculture. Quant au rattrapage scolaire, nous avons deux classes d'étude, sans oublier l'orientation psychologique et le sport »*

7. Faut-il les sanctionner selon le type de délit?

« Oui »

8. Et dans quel but, selon vous ?

« L'intégration et la formation »

9. La prison vous paraît-elle un bon moyen pour retenir les mineurs qui ont commis des infractions et des délits ?

« *Non ! Quand un mineur rentre au CSR, il entre dans un état habituel de prison (harcèlement, influence), et on ne pourra jamais le récupérer »*

10. Voyez-vous d'autres moyens ?

« *Le but du CSR est l'intégration sociale et professionnelle, mais nous pouvons assurer ces objectifs par d'autres moyens. En Egypte, les mineurs font du ménage dans la rue. En France, l'insertion se fait par l'acquisition de métiers professionnels (exemple : le travail dans une pâtisserie...).Aux USA, l'on pratique le redressement psychologique* »

11 Une fille qui a commis un délit doit-elle être sanctionnée comme le garçon ?

« *Non, notre société ne tolère pas les délits des filles. Cela restera gravé à jamais dans la mémoire collective : moujtama3 mayarhamche !Lee délit de la fille est un grand déshonneur.Le délit du garçon est toléré : weld matbanche fih »*

12)Un garçon est-il plus facile à élever qu'une fille ? Ne doit-on pas sanctionner les filles comme les garçons et comment ?

« Ce n'est pas la même chose. Les filles et les garçons reçoivent une éducation différente du point de vue familial et social. A mon avis, la cause essentielle des délits de garçons revient aux filles. Les filles veulent prouver leur existence »

13) Que trouvez-vous de désagréable dans votre métier ?

« Manque d'éducateurs spécialisés, manque de moyens, le comportement de certains personnels par exemple: leurs tenues indécentes, les éducateurs qui fument... »

14-Si votre sœur ou votre fille était admise dans ce centre, que proposeriez-vous pour qu'elle ait toutes les chances de réussir ?

" Je le met en ordre, ykhalass gaa li yji ykhalass"

15- Quelles sont les difficultés rencontrées ?

« Manque de moyens matériels : chauffage, chaudière, climatisation , moyens de transports, manque du corps pédagogique,-pas de soutien étatique pour ces délinquants , pour cette catégorie marginalisée(fia mouhamacha) »

16. Quelles sont les solutions proposées ?

« *Le personnel tout seul ne peux rien faire. Les autorités doivent intervenir et le soutien du ministère de tutelle est obligatoire »*

17. Comment voyez-vous l'organisation des centres pour bien éduquer une fille ?

« Je suis contre les CSR filles, car nous sommes dans une société impitoyable. La meilleure solution pour une fille délinquante est de la rendre à sa famille. La fille doit être suivie par ses parents(bent li marabawhache waldiha matrabihache mourabiya).

18. Comment voyez-vous l'organisation des centres pour bien éduquer un garçon ?

« Il est bien organisé sur le plan théorique, mais sur le plan pratique , on accuse un déficiténorme."

19. Qu'attendez vous des filles /des garçons ?

« l'intégration à la société »

20. Une fille doit-elle avoir un métier ?

« Non, je préfère qu'elle reste à la maison »

21. Un garçon doit-il avoir un métier ?

« Oui, c'est logique ! Il peut être un commerçant ou exerçant n'importe quel autre métier, pour faire vivre sa famille »

22. Une fille doit-elle savoir tenir une maison pour bien élever ses enfants ?

« Une fille de CSR, je ne pense pas ! »

23. Un garçon doit-il avoir un métier pour faire vivre sa famille ?

« Oui, j'ai rencontré plusieurs mineurs qui ont réussi leurs vie,heureusement »

Entretien réalisé avec le surveillant général du centre

1. Sexe:□ Masculin □ Féminin

« *Masculin* »

2. Âge

« *48 ans* »

3. Quelle est votre profession?

« Surveillant général »

4. Quel est votre cursus de formation?

« *Educateur spécialisé »*

5.Pourquoi les mineurs sont-ils admis au centre?

« *Vagabondage , danger moral, vol, usage de drogue, détention de drogue bagarres, violences familiales, victime d'agression sexuelle, prostitution, agresseur sexuel, atteinte aux mœurs. »*

6. A votre avis, existe-t-il un programme de réintégration efficace pour ces jeunes?

« Non ! »

« *Le programme se divise en plusieurs phases :*

D'abord,l'observation : période de placement provisoire. Ensuite le placement final : l'intégration directe par les activités quotidiennes (ménage), programme scolaire et la formation professionnelle (soudure, menuiserie, agriculture) ainsi que les activités d'occupations (baby foot, sport).Cependant la réalisation réelle du programme est trop faible. C'est un programme technique beaucoup plus que pédagogique à cause du manque énorme du personnel et des ateliers fermés »

9. Faut-il les sanctionner selon le type de délit? □ Oui □ Non.

« Non »

10. Et dans quel but, selon vous ?

« *Tous les mineurs sont des victimes quel que soient leurs délits »*

11. La prison vous paraît-elle un bon moyen pour retenir les mineurs qui ont commis des infractions et des délits ?

« *Selon les cas,je suis contre le CSR dans le cas de la scolarisation du mineur. Généralement, il va abandonner et quitter ses études »*

12. Voyez-vous d'autres moyens ?

« *Partie civil »*

13. Une fille qui a commis un délit doit-elle être sanctionnée comme le garçon ?
« Actuellement, les garçons et les filles sont pareils du point de vue juridique et social :fihadelwakt ga3 kif kif »

14.Un garçon, est-il plus facile à élever qu'une fille ? Ne doit-on pas sanctionner les filles comme les garçons et comment ?

« La fille est un individu et un être humain avant tout . Elle a les mêmes droits et les mêmes obligations que le garçon"

15. Que trouvez-vous de désagréable dans votre métier ?

« Manque énorme de personnel , manque d'orientation »

16 -Si votre sœur ou votre fille était admise dans ce centre, que proposeriez-vous pour qu'elle ait toutes les chances de réussir ?

« *Je la sanctionne comme les autres* »

17. Quelles sont les difficultés rencontrées ?

-Manque du corps pédagogique

-Notre travail est difficile, oOn ne peux pas surveiller ces délinquants 24h/24h ! (hadoumsakhit).

-La plupart des éducateurs n'ont pas de conscience ; il faut aimer ce métier sinon démissionner!

18. Quelles sont les solutions proposées ?

« *La conscience et l'aide de l'état »*

19. Comment voyez-vous l'organisation des centres pour bien éduquer une fille ?

« Le CSR Filles est dangereux que celui des garçons, car les filles sont dangereuses, agressives et jalouses »

20. Comment voyez-vous l'organisation des centres pour bien éduquer un garçon ?

« *Il est bien organisé sur le plan théorique, mais sur le plan pratique sa construction favorise les fugues »*

21. Qu'attendez vous des filles /des garçons ?

« Rien, juste qu'ils réussissent ! »

22. Une fille doit-elle avoir un métier ?

« Oui , pourquoi pas »

23. Un garçon doit-il avoir un métier ?

« Oui, c'est obligatoire pour faire vivre sa famille »

24. Une fille doit-elle savoir tenir une maison pour bien élever ses enfants ?

« C'est difficile,car la société tolère le délit du garçon (tostor) et refuse le délit de la fille (tekchef) »

25. Un garçon doit-il avoir un métier pour faire vivre sa famille ? *« Hamdoullah, nous avons rencontré plusieurs mineurs qui ont réussi ».*

2. CSR filles

- **Le CSR de Gambetta :**

Entretien réalisé avec la surveillante générale du centre

1. Sexe:□ Masculin □ Féminin

« *Féminin »*

2. Âge

« *50 ans* »

3. Quelle est votre profession?

« Surveillante générale *»*

4. Quel est votre cursus de formation?

« *Educatrice spécialisée »*

5. Pourquoi les mineurs sont-ils admis au centre?

« Vagabondage ,danger moral, vol, usage de drogue, détention de drogue bagarres, violences familiales, victime d'agression sexuelle, atteinte aux mœurs, prostitution, inceste »

6. A votre avis existe-t-il un programme de réintégration efficace pour ces jeunes?
« oui »

« *Il s'agit des activités quotidiennes(ménage, cuisine, vaisselle)et de la formation professionnelle (couture, informatique, pâtisserie) et des activités d'occupation(macramé, broderie, sport) »*

9. Faut-il les sanctionner selon le type de délit? □ Oui □ Non.
« Oui »

10. Et dans quel but, selon vous ?

« On ne sanctionne pas la fille délinquante autant que la fille victime »

11. La prison vous paraît-elle un bon moyen pour retenir les mineurs qui ont commis infractions et délits ?

« *Non ! Quand une fille rentre au CSR, elle sera influencée par les autres filles et on ne pourra jamais la récupérer « ayniha yanhalou wahda taadi khtha »*

12. Voyez-vous d'autres moyens ?

« Rendre la fille aux parents »

13. Une fille qui a commis un délit doit-elle être sanctionnée comme le garçon ?
« Non, en raison de la différence de type de délits. Le comportement de la fille délinquante est très difficile, elle est têtue et elle n'a pas honte (matohchamche, matkhafche, moutamarida, matsaysihache tcharat roha). On doit être très vigilant avec les filles, car elles ont mille visages »

14.Un garçon est-il plus facile à élever qu'une fille ? Ne doit pas sanctionner les filles comme les garçons ?

« Généralement le délit de la fille est beaucoup plus difficile que le délit du garçon. La fille fait des gaffes, et la société ne tolère pas la délinquance féminine. « moujtama3yedlam bent) »

15. Que trouvez-vous de désagréable dans votre métier ?

« Des fois, je n'arrive pas à gérer les disputes entre les filles »

16 -Si votre sœur ou votre fille était admise dans ce centre, que proposeriez-vous pour qu'elle ait toutes les chances de réussir ?

« Je ne peux rien proposer pour ma sœur, car les filles sont très observatrices. Si je me comporte autrement, elles réclament que ma sœur soit traitée de la même manière que les autres filles (kihiya ki khwatatha)

17. Quelles sont les difficultés rencontrées ?

« La complicité des filles cause beaucoup de problème aux éducatrices (yetfahmou ala rassna)

18. Quelles sont les solutions proposées ?

« Le recrutement des éducatrices spécialisées et la création des espaces verts ».

19. Comment voyez-vous l'organisation des centres pour bien éduquer une fille ?

« Elle est bien, sauf qu' il manque la séparation entre les délits ; il faut séparer les filles victimes des filles ayant commis des délits »

20. Comment voyez-vous l'organisation des centres pour bien éduquer un garçon ?

« Je ne sais pas »

21. Qu'attendez vous des filles /des garçons ?

« Je n'attends rien , ces filles sont toutes pareilles, elles aiment la liberté(yabrouzanka) »

22. Une fille doit-elle avoir un métier ?

« Non je pense pas michi taa khadma »

23. Un garçon doit-il avoir un métier ?

« Oui, c'est normal »

24. Une fille doit-elle savoir tenir une maison pour bien élever ses enfants ?

« La plupart des filles retournent à leurs débauches, mais y'en a d'autres qui ont réussi dans leur vie privée, elles sont même venues visiter le centre accompagnées de leurs maris et enfants. »

25. Un garçon doit-il avoir un métier pour faire vivre sa famille ?

« Oui pour le garçon, c'est facile ! »

Entretien réalisé avec une éducatrice du centre

1. Sexe:□ Masculin □ Féminin

« *Féminin »*

2. Âge

« *42 ans* »

3. Quelle est votre profession?

« Educatrice »

4. Quel est votre cursus de formation?

« *Educatrice spécialisée »*

5.Pourquoi les mineurs sont-ils admis au centre?

« Vagabondage ,danger moral, vol, usage de drogue, détention de drogue bagarres, violences familiales, victime d'agression sexuelle, atteinte aux mœurs, prostitution, inceste »

6. A votre avis existe-t-il un programme de réintégration efficace pour ces jeunes?

« oui ! »

« "Il s'agit du soutien moral et psychologique quotidien (écoute, entretien, tests) ainsi que thérapeutique (dynamique du groupe, psychodrame, relaxation…) sans oublier le soutien familial qui est très important. Pour cela, on fait tout notre possible pour la réconciliation parents-enfants "

9. Faut-il les sanctionner selon le type de délit? □ Oui □ Non.

« Non »

10. Et dans quel but, selon vous ?

« *Elles sont toutes pareils. Ce sont des victimes quel que soient leurs délits »*

11. La prison vous paraît-elle un bon moyen pour retenir les mineurs qui ont commis infractions et délits ?

« Au moins, le centre reste un moyen pour protéger les filles (khir men zonka). Plusieurs filles ont réussi dans leurs vie après la sortie du CSR »

12. Voyez-vous d'autres moyens ?

« Je propose la spécialisation des structures : par exemple une fille qui a volé sera séparée d'une fille prostituée »

13. Une fille qui a commis un délit doit-elle être sanctionnée comme le garçon ?
« *Oui , garçons et filles sont pareils ' weld ar , et fille ar) »*

14.Un garçon est-il plus facile à élever qu'une fille ? Ne doit-on pas sanctionner les filles comme les garçons ?

« *Notre société difficile ne tolère pas le délit de la fille , et ne lui pardonne pas »*

15. Que trouvez-vous de désagréable dans votre métier ?

« Le travail demande beaucoup de vigilance, surveillance, prudence... on vit dans un stress quotidien surtout que les filles sont très complices... On a peur des fugues... on peut tout attendre de ces filles, on ne leur fait pas confiance (tkouni rafla ydakhloulek sousa) »

16 -Si votre sœur ou votre fille était admise dans ce centre, que proposeriez-vous pour qu'elle ait toutes les chances de réussir ?

« Je ne peux rien proposer, si elle rentre ici, elle suit le régime comme les autres »

17. Quelles sont les difficultés rencontrées ?

« *Le comportement des délinquantes, la fugue, dangerosité, l'absence des parents aux occasions(au mois de ramadhan, les fêtes). La plupart des filles vivent un stress énorme à cause de l'absence de leurs parents »*

18. Quelles sont les solutions proposées ?

« Le recrutement des éducatrices spécialisées, la création de l'espace vert. L'implication des parents est très importante dans la réintégration des filles délinquantes »

19. Comment voyez-vous l'organisation des centres pour bien éduquer une fille ?

« Normal! »

20. Comment voyez-vous l'organisation des centres pour bien éduquer un garçon ?

« Le CSR garçon est plus spacieux que le CSR fille »

21. Qu'attendez vous des filles /des garçons ?

« Je n'attends pas grande chose, ces filles sont toutes pareilles, elles aiment la liberté(yabrou zanka) »

22. Une fille doit-elle avoir un métier ?

« *Oui au moins pour qu'elle ne revienne pas au milieu de la délinquance* »

23. Un garçon doit-il avoir un métier ?

« Oui, logique ! »

24. Une fille doit-elle savoir tenir une maison pour bien élever ses enfants ?

« *Non, c'est très difficile, car notre société est impitoyable. Une fille de CSR ne pourra pas tenir une maison »*

25. Un garçon doit-il avoir un métier pour faire vivre sa famille ?

« A mon avis, il n'y a aucun problème pour le garçon »

« Approche anthropologique de la délinquance juvénile à l'épreuve du genre**»**

Résumé :

La présente étude traite un fait de société : la délinquance juvénile. Nous avons tenté d'aborder la manière dont le rapport de genre est présent dans la conception de la délinquance juvénile ainsi que la prise en charge institutionnelle des mineurs. Comment est perçue la délinquance juvénile des filles et des garçons au sein de la société algérienne ? Notre enquête de terrain est réalisée dans les différents centres de rééducations, de filles et de garçons, situés à Mostaganem et à Oran. Nous avons adopté l'approche anthropologique qui s'appuie sur les méthodes qualitatives : l'observation, le questionnaire et les entretiens. Les résultats que nous avons pu obtenir confirment la distinction de la délinquance féminine de la délinquance masculine eu égard à la société et à ses perceptions de la place de la fille et du garçon et plus particulièrement dans la famille algérienne qui est de nature patriarcale. Il faudrait également envisager la réinsertion du garçon délinquant dans la société ainsi que la jeune fille délinquante.

Mots clés : **D**élinquance juvénile- Genre- Centre de rééducation- la bonne prise en charge- Réintégration.